LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 43—No 29 ST-BONIFACE, VENDREDI 19 OCTOBRE 1956 PRIX: SEPT CENTS



Manifestations en l'honneur des postes CKSB et CFRG-GR

Deux manifestations en l'honneur des postes de langue française du Manitoba et de la Saskatchewan ont démontré, le dimanche 14 octobre, la place importante que ces oeuvres de la survivance ont acquise auprès de la population canadienne-française.

A St-Boniface, plus de 900 personnes ont assisté à un concert au nouveau gymnase du Collège de St-Boniface, à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle saison radiophonique au poste CKSB. A Gravelbourg, en même temps, les dignitaires ecclésiastiques et civils, de l'Ouest et de l'Est, se sont réunis pour commémorer l'inauguration de la nouvellle fréquence du poste CFRG-GR.

La fête à Gravelbourg a débuté par la lecture de messages, suivie par une messe pontificale. En l'absence de Mgr Paul Gosselin, du Conseil de la Vie française, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, champion de la lutte pour les postes français dans l'Ouest canadien, a bien voulu prêcher le sermon, au cours duquel il faisait ressortir le rôle religieux et patriotique du poste CFRG. Plusieurs orateurs de marque se sont fait entendre au cours du programme de l'après-midi, tenu dans la salle académique du Collège Catholique. Tous les événements de la journée ont été radiodiffusés.

Ont adressé la parole, M. A. Forcier, maire de la ville, M. le docteur R. Morin, président de Radio-Gravelbourg Ltée, Me M. Denis, M. Raymond Denis, M. le docteur Adrien Pouliot, M. J. R. Finlay, l'hon. J. H. Sturdy, S. Exc. Mgr M. Baudoux et plusieurs autres. Les félicitations et les souvenirs de la lutte qui a produit les résultats actuels étaient à l'ordre du jour, mais on y ajouta aussi des considérations propres à assurer un progrès constant dans l'avenir.

M. A. Pouliot

M. Pouliot a tenu surtout à mettre en lumière l'importance des deux cultures au Canada, non seulement dans l'Est, mais aussi dans l'Ouest, comme rempart contre l'infiltration d'une mentalité américaine.

On souligna de plus qu'il ne faut pas se fier exclusivement aux postes pour conserver la langue, mais que la lutte doit se poursuivre avec autant d'énergie que dans le passé dans le domaine scolaire et surtout au foyer. La sympathie de l'élément anglo-saxon a été en même temps concrétisée dans une allocution brève et pondérée de M. J. R. Finlay, directeur de Radio-Canada dans les prairies.

Comme gage d'un avenir prometteur, le programme comporta du chant par les élèves du Collège et du couvent Jésus-Marie et par une jeune artiste invitée, Mlle Marguerite Piché, d'Edmonton.

Rayonnement

En marge de cette manifestation, on a appris que la nouvelle fréquence du poste distribue ses messages dans un rayonnement de 300 milles au moins, comme le témoignent les radiophiles de Dakota-Nord, de Calgary, de Carrot River, de South Makwa, etc., ce qui fait espérer que la campagne de souscription s'achèvera sans difficulté au printemps prochain, dès que la vente du blé aura été effectuée.

On publiera prochainement des extraits les plus remarquables des discours qui ont été prononcés à cette occasion.



Plus de 900 personnes, assemblées dans le nouveau gymnase du collège St-Boniface, ont assisté à la grande soirée artistique organisée et présentée par le poste CKSB, le dimanche soir 14 octobre. Ce programme, donné en hommage à la Ligue des Radiophiles, réunissait les meilleurs artistes de chez nous, tels MM. G. Paquin et Léo Brodeur, Mlle Fabiola Desrosiers et le choeur de M. Marius Benoist. La nombreuse assistance atteste du succès qu'a auprès des auditeurs canadiens-français le poste CKSB. (Photo Gene Gauthier)

Lors de la 27e assemblée annuelle de l'Organisation des Affaires nationales à Québec, **M. Raymond Dupuis**, de Montréal, a été élu président de la Chambre de Commerce canadienne. M. Dupuis, président et directeur des magasins à rayons Dupuis Frères Ltée, connait bien les Canadiens et le Canada, à cause de ses nombreux contacts à travers tout le pays avec la Chambre Canadienne. Il fut, l'année dernière, vice-président de la Chambre de Commerce et président de la Chambre de Commerce du district de Montréal et, dans les années passées, il occupa divers postes, tels ceux de vice-président de la Fédération canadienne des Détaillants.

Le R. P. François Blanchin, O.M.I., formateur de prêtres, est décédé

Un prêtre qui a passé la plus grande partie de ses 58 années de prêtrise à former des jeunes aspirants au sacerdoce, à Ottawa, à Edmonton et à Lebret, le R. P. François Blanchin, O.M.I., est décédé à St-Boniface, le lundi 15 octobre. Il était retiré à l'hospice Taché depuis quelques années seulement.

Le Père Blanchin a été professeur au Scolasticat St-Joseph d'Ottawa de 1898 à 1917. Professeur et supérieur au séminaire d'Edmonton en 1917, il y travailla jusqu'à sa nomination comme provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan en 1923. Trois ans plus tard, il était nommé supérieur-fondateur au Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., en 1926. Ce n'est qu'en 1945 qu'il a laissé définitivement l'oeuvre de la formation des prêtres, pour venir au Juniorat de la Ste-Famille, où il fut aumônier des Soeurs du Précieux-Sang jusqu'en 1952.

Grande influence

Impossible d'estimer le nombre de prêtres et d'évêques, qui ont subi l'influence formatrice du Père Blanchin, comme directeur de conscience, professeur et, plus tard, comme consulteur. A cause de ses vastes connaissances théologiques et canoniques, il était, en effet, recherché comme aviseur et, à ce titre, faisait partie de la curie diocésaine, particulièrement à Régina. Son influence se faisait sentir en plus par la prédication de retraites sacerdotales, tâche dont il s'acquitta avec tant d'érudition et de conviction que les bénéficiaires en gardèrent un souvenir ineffaçable. Doué d'une foi intense, "foi de Savoyard", et d'un profond respect envers l'autorité ecclésiastique et religieuse, il donna en même temps, par son exemple, une leçon pratique d'activité intellectuelle, puissante et personnelle, dont témoignent plusieurs volumes de ses notes théologiques.

Le Père Blanchin est né à Bellecombe, Savoie, France, le 27 septembre 1874, l'aîné de 13 enfants. Il a étudié au petit séminaire d'Albègne (Chambéry) et il a été ordonné prêtre le 11 juillet 1898, à Liège, après avoir achevé ses études théologiques et son service militaire. Nommé missionnaire au Canada, il arriva à Ottawa peu de temps après son ordination et commença sa longue carrière de professeur. Le Père Blanchin s'intéressa en outre à la musique et créa plusieurs harmonisations de mélodies liturgiques.

On chanta un premier service funèbre à l'hospice Taché, le mardi matin 16 octobre, un deuxième au Juniorat de la Ste-Famille, le lendemain, et un troisième au Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, le jeudi matin, suivi de l'inhumation.

MONTREAL — Deux archéologues ont rapporté qu'ils avaient découvert les vestiges d'un village de cinq acres qui aurait été habité par les Iroquois à la fin du XVIIe siècle, à Caughnawaga.

Bénédiction du Séminaire de Fort Alexandre, dimanche

La mission de Fort Alexandre se prépare à fêter la réalisation d'un rêve. En effet, après de longues années de dur labeur, les artisans de cette oeuvre attendent avec impatience le dimanche des missions de 1956. C'est le jour qu'a choisi S. Exc. Mgr M. Baudoux pour la bénédiction officielle de la première aile du Petit Séminaire St-Jean pour les Indiens et les Métis.

Le 21 octobre prochain verra de grandes réjouissances pour tous ceux qui ont touché de près ou de loin à cette grande oeuvre, si chère à l'archevêque de St-Boniface et à ses dévoués collaborateurs de la mission, les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée.

Les personnalités religieuses dont les noms figurent au programme des fêtes et cérémonies de ce jour, témoignent de l'importance qu'elles attachent à la fondation de ce petit séminaire.

Un très beau programme religieux est préparé:

Programme

1 — A 11 h. a.m., à l'église: grand-messe pontificale, célébrée par S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface. Le sermon sera donné en anglais par S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg; en saulteux, par S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., évêque de Sufro, vicaire apostolique du Keewatin, et en français, par le T. R. P. Dom Fulgence Fortier, o.c.s.o., abbé de Notre-Dame-des-Prairies, de St-Norbert, Man.

2 — A 1 h. 30 de l'après-midi, au centre récréatif de la Réserve, qui fut construit grâce à la générosité des nombreux bienfaiteurs de la mission, on servira un diner de famille.

3 — A 3 h., sur le terrain du séminaire, à l'intersection des routes conduisant au séminaire et au lac Winnipeg, on bénira une "Croix du Chemin".

4 — Cette cérémonie sera suivie de la bénédiction du Séminaire St-Jean.

5 — Des jeux et des organisations diverses auront lieu ensuite, à 4 h., sur le terrain du séminaire.

6 — Le soir, à 8 h., le programme se terminera par la présentation d'un film "Marche vers Marie" au centre récréatif de la Réserve.

Le R. P. I. Tourigny, O.M.I., nommé provincial des Oblats

On a annoncé, le jeudi après-midi 11 octobre, que le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., recteur du collège de Gravelbourg, venait d'être nommé provincial de la province oblate du Manitoba, comme successeur du R. P. Paul Piché, maintenant secrétaire de la commission oblate des Affaires indiennes, à Ottawa.

En nommant le nouveau provincial, le T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats à Rome, a aussi donné les noms de ceux qui composent le Conseil de cette province: le R. P. Maurice Dussault, supérieur de la Maison des retraites fermées à St-Boniface, 1er consulteur ordinaire; le R. P. Aurèle Lemoine, curé de la paroisse du Précieux-Sang à Norwood, 2ème consulteur ordinaire; le R. P. Omer Robidoux, principal de l'école indienne de Lebret, 1er consulteur extraordinaire; le R. P. Hilaire Gagné, supérieur du scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, 2ème consulteur extraordinaire. Le R. P. Aimé Lizée reste en fonctions comme économe provincial.

Courte biographie

Le R. P. I. Tourigny est né à Plessisville, comté de Mégantic, P.Q., le 2 juillet 1908. Ayant commencé ses études primaires à l'école de Plessisville, il dut les terminer à Ponteix, Sask., parce que ses parents déménageaient dans l'Ouest et s'établissaient sur une ferme en cet endroit. Il fit ses études secondaires, philosophie incluse, au collège de Gravelbourg.

Ayant pris l'habit religieux au noviciat des Oblats, à St-Laurent, Man., le 14 août 1930, il y prononçait ses premiers voeux le 15 août de l'année suivante. Immédiatement après, il prit le chemin de Rome pour y entreprendre ses études théologiques. C'est dans la Ville éternelle qu'il a prononcé ses voeux perpétuels, le 19 mars 1934, et qu'il fut ordonné prêtre, le 15 juillet suivant.

A la fin de ses études, en 1935, il était nommé professeur au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask. C'est là qu'il consacra les 13 premières années de son ministère sacerdotal, comme professeur de philosophie, puis de théologie dogmatique, au service des scolastiques oblats de l'Ouest.

Au mois de juin 1948, le Père Tourigny devenait supérieur du scolasticat de Lebret et membre du Conseil provincial. Il fut nommé recteur du collège de Gravelbourg, le 15 février 1952. Il a été élu délégué des pères de la province au chapitre général des Oblats, à Rome, en 1953.

L'installation du R. P. Tourigny a eu lieu à la résidence provinciale, 89, East Gate, Winnipeg, le mardi 16 octobre.

Depuis de longues années, le **Dr André Molgat**, de Ste-Rose du Lac, Man., se préparait à Québec en vue d'exercer la profession de chirurgien dans la capitale de sa province d'origine. Ayant été admis au Collège Royal des Chirurgiens en 1954, il a poursuivi ses études jusqu'à l'obtention de la Maîtrise en chirurgie. Il vient d'ouvrir son bureau de consultation au no 206, édifice Medical Arts, rue Graham, Winnipeg. Téléphone 93-5265.

THE 19TH DAY OF OCTOBER, 1956 By-Law under "The Liquor Control Act" submitted by the City of St. Boniface to the electors of the said City. WARD No. 1 — Polling Subdivision No. 1 LE 19 OCTOBRE 1956 Règlement en marge de la "Loi regissant les Liqueurs" soumis par la Cité de St-Boniface aux électeurs de ladite Cité. QUARTIER No 1 — Subdivision électorale No 1	
SALE OF BEER AND NATURAL WINE IN RESTAURANTS	FOR / POUR
VENTE DE BIERE ET VIN NATUREL AUX RESTAURANTS	AGAINST / CONTRE
SALE OF BEER AND NATURAL WINE IN BEVERAGE ROOMS	FOR / POUR
VENTE DE BIERE ET VIN NATUREL AUX DEBITS DE BOISSON	AGAINST / CONTRE
SALE OF LIQUOR IN DINING ROOMS	FOR / POUR
VENTE DE LIQUEURS AUX REPAS	AGAINST / CONTRE
SALE OF LIQUOR IN COCKTAIL ROOMS	FOR / POUR
VENTE DE LIQUEURS AUX DEBITS DE COCKTAILS	AGAINST / CONTRE
SALE OF LIQUOR IN CABARETS	FOR / POUR
VENTE DE LIQUEURS AUX CABARETS	AGAINST / CONTRE

SAMPLE
ECHANTILLON

Les électeurs de St-Boniface qui ont étudié attentivement les spécimens de bulletin de vote qui ont été publiés récemment dans les journaux de Winnipeg se trouveront en face d'un bulletin différent, le vendredi 19 octobre, car les bulletins de St-Boniface sont bilingues, comme le fait voir le spécimen ci-dessus. On vote, cependant, de la même manière, en indiquant ses préférences par un "X". On peut favoriser tous les débits, en favoriser le premier seulement, etc., ou s'opposer à tous. Cependant, afin que les règlements représentent vraiment l'opinion publique, il importe que tous exercent leur droit de vote.

Ouverture de la nouvelle salle de l'Union Nationale Française

Par une belle soirée d'automne, dont la douce atmosphère sembla refléter l'esprit de corps de 300 Français, qui se réunissaient près de leur nouvelle salle, rue Kenny, la coupe du ruban et l'inauguration de l'édifice eurent lieu le vendredi 12 octobre.

L'invité d'honneur, l'ambassadeur de France au Canada, M. Francis Lacoste, fut, à son apparition, chaudement acclamé par ses compatriotes et, en coupant le ruban devant les portes, prononça ces paroles: "J'ouvre les portes de cette salle pour qu'elle reçoive et rassemble les Français venus de France, ainsi que les épouses de Français qui sont Canadiennes et les époux de Françaises qui sont Canadiens et tous ceux qui ont à coeur ou qui s'intéressent aux Français et à la France".

Tout le monde entra alors et put à loisir contempler la nouvelle salle qui est des plus coquette avec ses couleurs vives, claires et attrayantes, son estrade et son bar. Spécialement accoutrée pour cette mémorable circonstance, elle était enguirlandée de banderoles aux couleurs du drapeau français: bleu, blanc et rouge. Celui qui a vu cette salle avant qu'on n'y entreprenne ces améliorations sait ce qu'il en a coûté aux dirigeants, en effort et en argent, pour en arriver au point de l'avoir métamorphosée en ce qu'elle est aujourd'hui, une des plus belles des environs. C'est dans l'union de l'effort et dans la bonne entente des dirigeants et des sympathisants de ce club que réside ce succès "inespéré" de l'Union Nationale Française.

Chacun prit place sur les chaises placées autour des tables alignées parallèlement à la largeur de la salle, et les dignitaires: M. et Mme Francis Lacoste, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, M. Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, M. Robert Séguier, président de l'Union Nationale Française au Manitoba, et son épouse, Me Louis Deniset, président de l'Association d'Education des Franco-Manitobains, prirent place à la table d'honneur.

M. Charles Bauer, maitre de cérémonies, souhaita alors la bienvenue à Son Excellence, à Monseigneur et à toutes les personnes présentes. La parole revenait naturellement à l'instigateur de la grande oeuvre, M. Robert Séguier, qui s'empressa de remercier M. l'ambassadeur et Mgr Baudoux de leur présence. Il donna un résumé du travail accompli pendant les six derniers mois et dut avouer qu'il avait été énorme. "Mais il reste encore bien du travail à accomplir si nous voulons établir un service social efficace".

Les difficultés du début ont effrayé plusieurs personnes qui taxèrent le nouveau comité de "révolutionnaire", au dire de M. le président. M. Séguier déclara que la porte a toujours été ouverte pour ces personnes et qu'elles étaient les bienvenues parmi eux ce soir. Il se dit joyeux de voir que les Français de l'étranger ne sont pas com-

(Suite à la huitième page)

Adoucissement de l'observance de quatre fêtes d'obligation

Voici le texte d'un décret qui vient d'être publié dans plusieurs diocèses du Canada:

"A la demande de l'Episcopat, le Saint-Siège a bien voulu concéder aux Ordinaires du Canada la faculté d'apporter un adoucissement à l'observance de certaines fêtes religieuses de précepte. En conséquence, Nous décrétons ce qui suit:

"Les jours de l'Immaculée-Conception (8 décembre), de l'Epiphanie (6 janvier), de l'Ascension et de la Toussaint (1er novembre) demeurent des jours où les fidèles doivent assister à la messe. Mais, pour apporter une solution aux difficiles problèmes de conscience que pose, en plusieurs endroits, l'observance intégrale de ces quatre jours de fête, Nous décrétons par la présente que dorénavant les fidèles de Notre archidiocèse ne seront plus obligés, en ces quatre jours, de s'abstenir des 'oeuvres serviles'; ils pourront donc, durant ces jours, vaquer à leurs travaux journaliers comme durant les autres jours de semaine.

"Il est à remarquer que cette nouvelle discipline n'affecte en rien les fêtes de Noël (25 décembre) et de la Circoncision (1er janvier), non plus que les dimanches, qui demeurent des jours où non seulement les fidèles doivent assister à la messe, mais où aussi ils doivent s'abstenir des 'oeuvres serviles'.

"Les présentes dispositions entreront en vigueur le prochain jour de la Toussaint, 1er novembre 1956."

LL. EE. NN. SS. M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, et P. Pocock, archevêque de Winnipeg, ont publié officiellement le décret de Rome dans leurs diocèses respectifs.

Les catholiques des diocèses qui ont reçu les directives de leurs évêques à ce sujet pourront donc, désormais, travailler les jours de l'Immaculée-Conception (8 décembre), de l'Epiphanie (6 janvier), de l'Ascension et de la Toussaint (1er novembre), mais l'obligation d'assister à la messe est maintenue.



L'hon. Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération Desjardins, qui sera un des orateurs au banquet du 10e anniversaire du Conseil Manitobain de la Coopération qui aura lieu le 30 octobre dans la salle des Canadiens de Naissance.

Association Franco-Canadienne des Instituteurs de la Saskatchewan

Oeuvre du Sou de l'Ecolier

Rapport annuel des contributions des écoles 1955-56

Ecole		Montant versé	Moyenne par élève
Laflèche	H.S.	$ 20.00	$1.82
	Elém.	67.91	2.06
Gravelbourg, Collège de	H.S.	130.00	.79
Bellegarde	H.S.	35.00	1.40
	Elém.	99.80	.67
Cantal		46.00	.73
Coderre	H.S.	14.00	1.10
	Elém.	24.40	.57
St-Hubert		23.16	.75
Ponteix		74.00	.67
Storthoaks - St-Edmond		4.89	.61
Willow-Bunch	H.S.	22.49	.73
	Elém.	69.94	.38
Val Marie		47.50	.39
Frenchville		7.20	.33
Wauchope		16.84	.31
Montmartre		30.00	——
Gravelbourg - Jardin d'Enfance		29.00	——
Prince-Albert - Ac. Prés. de Marie		26.55	——
Duck Lake - Stobart		16.32	——
Marcelin		15.30	——
Prud'homme		15.00	——
Ferland		12.00	——
Gravelbourg — école Piché		16.00	——
St-Victor		1.32	——
Prince-Albert - Ecole No 6		25.00	——
TOTAL		$873.82	

Tel que le tableau ci-haut l'indique, vingt-deux écoles ont répondu à l'appel de l'A.F.C.I.S. en faveur de l'Oeuvre du Sou de l'Ecolier, qui en est à sa deuxième année d'existence, sous l'égide de l'Association des Instituteurs de langue française de la Saskatchewan. Bien que la somme recueillie paraisse modeste, il faut s'en réjouir car les contributions de l'année scolaire 1955-56 sont presque le double de celles de l'année précédente. Comme on le sait, les contributions versées sont les fruits des sacrifices nombreux des écoliers de langue française dans les écoles dirigées par des membres de l'A.F.C.I.S.

L'Oeuvre du Sou de l'Ecolier veut faire oeuvre d'éducation nationale en stimulant la générosité chez la gent écolière et en la rendant consciente des efforts nécessaires à une plus grande fidélité française. Chaque école procure pour sa bibliothèque un certain nombre de volumes en français en proportion des sommes versées. La balance des contributions est mise en réserve par l'Association en vue de l'octroi de bourses qui seront accordées à des étudiants méritants et dans le besoin d'aide.

Les écoles qui figurent au tableau d'honneur ci-haut méritent des félicitations pour le beau résultat accompli. Au prochain congres de l'A.F.C.I.S., qui se tiendra à Prud'homme en novembre, les trophées du Sou de l'Ecolier seront remis aux gagnants. Le rapporteur de ce compte rendu regrette que des données insuffisantes ne lui permettent pas de préciser les moyennes par élève pour chaque école ni de mentionner les noms des professeurs qui ont largement contribué au succès de la perception du Sou de l'Ecolier. A tous ces méritants maitres de nos classes et à leurs généreux élèves, un chaleureux merci.

R. Fr. Geo. ARNAUD, s.c., resp.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Excusez-la, elle était trop longue . . . Mais malgré les erreurs et les omissions, malgré la langueur de certaines scènes, il y eut tout de même des passages qui ont attiré de francs éclats de rire, des silences qui indiquaient que l'auditoire prisait la musique et les chants. Ce qui importait, c'était d'établir un contact entre l'équipe de CKSB et le public, et l'accueil sympathique a démontré que le Manitoba français est toujours intéressé dans son poste.

Avant de passer à un autre sujet, il ne faudrait pas oublier de remercier ceux qui ont laissé tomber dans la boite les cents qui serviront à alimenter la Campagne du Bonheur.

Félicitations CFRG!

Gravelbourg a sans doute reçu des montagnes de télégrammes et de lettres d'appréciation pour avoir accompli l'impossible. Ici à CKSB, nous faisons chorus à ces félicitations. Dorénavant, le verbe français tombera comme des paillettes d'or dans tous les foyers de la province du blé . . .

Mlle Canada

Lundi matin dernier, il y a eu un commencement d'émeute dans la salle de contrôle. L'opérateur, ne révélons pas son identité, cela pourrait causer des ennuis de ménage, avait l'oeil gauche sorti de son orbite. L'annonceur, d'habitude si froid, si désintéressé des choses de la terre, les cheveux droits sur le crâne comme une coiffure de Zoulous, bégayait son texte . . . et le meneur de l'interview en cours pouvait à peine retenir les battements de sa grosse veine occipitale à la Charles Boyer.

Tout cela avait été causé par la présence de Mlle Canada. La Reine de Beauté a pris un malin plaisir à taquiner nos trois jouvenceaux . . . figés et rougissants.

Sunny Boy

Et maintenant pour revenir au terre à terre. Ne manquez pas d'être fidèles à l'émission Sunny Boy qui est revenue sur les ondes depuis le 6 octobre. Chaque mois, il y a un magnifique prix à gagner.

"Feu de vie"

"Feu de vie", un nouveau roman radiophonique, sera à l'affiche à compter de lundi prochain. La trame se déroulera tous les jours à 11 h. 30 a.m.

"La Marjolaine"

Lundi aussi, reprise du roman "La Marjolaine". L'heure: 1 h. 45 p.m., tous les jours, du lundi au vendredi.

Le samedi 20 octobre, à 8 h. 30 p.m.: nouvelle émission "Le jazz en revue". Ce programme sera dirigé par Georges-Edouard LaFlèche.

A 8 h. 30: "Sons of the Golden West", un quart d'heure de musique western. Première d'une nouvelle série d'émissions.

Le dimanche 21 octobre, à l'heure de l'opéra: "Mignon", de Massenet, en français.

A 7 h. 30, "CKSB présente": Marcien Ferland, trompettiste.

A 8 h. 39, "Les jeunes artistes de CKSB". Cette émission mettra en vedette un groupe de jeunes de St-Jean-Baptiste.

A 8 h. 45, les auditeurs auront le plaisir d'entendre le sermon que prononçait M. l'abbé Antoine d'Eschambault à l'occasion de la messe du congrès de l'Association d'Education.



Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Installation

Nous avions le plaisir et l'honneur de recevoir la visite du Député de District, Frère St-Hilaire, lors de notre première assemblée régulière du mois d'octobre. Le Frère St-Hilaire et son cérémoniaire, Frère Soulodre, firent l'installation officielle des officiers du Conseil Provencher d'une façon digne et expéditive, malgré l'espace un peu restreint mis à leur disposition. Le Conseil n'a que des félicitations à leur adresser.

Pour ceux qui ne seraient pas au courant de la situation actuelle, il ferait bon d'expliquer que la commission scolaire de la paroisse du Sacré-Coeur — deux de nos Frères de Provencher en font partie — est débordée par le nombre d'enfants inscrits nouvellement cette année. Faute d'espace disponible pour l'accommodation de ces élèves, nous nous voyons forcés de voir notre salle utilisée comme salle de classe. Nous réalisons que c'est un inconvénient et pour la commission scolaire et pour nous. Espérons que cet arrangement temporaire ne dure pas trop longtemps. En définitive, ce sont les enfants et non pas nous qui souffrent le plus de cet arrangement.

Maillardville

En fait, il ne faut pas trop se plaindre si l'on considère la situation dans laquelle se trouve la commission scolaire catholique de Maillardville, C.-B. Nous voyons que là-bas 900 enfants devront perdre leur école. Imaginez les en-têtes monstres de la presse soi-disant neutre si pareille chose arrivait au Québec! Cette presse doit avoir un peu honte du procédé car elle n'en souffle pas mot. Leur fameux service d'information ferait-il défaut? Nos frères de Maillardville auraient-ils des atouts qu'ils cachent soigneusement pour le moment? Espérons-le et souhaitons-leur bon courage dans cette lutte et bon succès. Il ne faut jamais désespérer d'une cause juste.

Invitation

Lecture fut faite à l'assemblée d'une invitation du Conseil Goulet nous conviant à un déjeuner-communion. Cette invitation a fait grand plaisir au Grand Chevalier Mercier. Il espère que ce geste soit imité par tous les Conseils, surtout par ceux de langue française.

Toutes nos félicitations à nos Frères du Conseil Goulet à l'occasion de l'ouverture officielle de la nouvelle école de la paroisse du Précieux-Sang. Sans sourciller, ils épaulent une dette de $145,000, et nous savons qu'ils mèneront à bonne fin cette entreprise gigantesque.

Batiste

Saluons en passant le correspondant du premier Conseil de langue française de Régina, le Conseil Langevin no 4280. Reviens-nous souvent, Batiste, et surtout ne lâche pas.

Félicitations

Au Frère Ed. Dumaine, présent à notre assemblée, et qui nous semble très bien après deux graves maladies. Il y en a de l'étoffe dans ce gars-là!

Au Frère Jos. Guay, élu par acclamation comme échevin de la ville de St-Boniface. Gus va assez loin pour lui prédire qu'il remplacera un jour l'oncle Louis à Ottawa. Il aurait pu viser plus haut. Saviez-vous qu'il n'est même pas nécessaire d'être prêtre pour devenir pape? Et Jos. est encore jeune!

N'oubliez pas l'assemblée du 25 prochain.

BISTOURI.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote" par Jacques LEMOYNE

La série mondiale s'est terminée par la victoire de la meilleure équipe et même les plus ardents partisans des Dodgers devront admettre que les Yankees ont bien mérité la couronne qu'ils portent présentement. Les joueurs de Wally Alston ont tout simplement oublié leurs gros canons au vestiaire et ils ont été des proies faciles, vers la fin de la série, pour les joueurs de Casey Stengel. Nous ignorons si les Braves de Milwaukee auraient pu faire mieux, ou si les Reds auraient été plus actifs au marbre, mais, chose certaine, les Dodgers ne nous ont pas paru trop décidés après leurs victoires faciles des premières joutes. Un club qui n'éprouve pas le désir de gagner à tout prix ne mérite certainement pas le championnat.

L'événement le plus remarquable de cette série a sans doute été la partie parfaite lancée par Don Larsen. Pour ceux qui ont pu assister à cette victoire, qui a marqué le commencement de la fin pour les Dodgers, et ceux qui en ont suivi les épisodes, balle par balle, à la radio ou à la télévision n'oublieront pas de sitôt une belle exhibition de maitrise de soi. Larsen, on le sait, n'est pas un joueur exemplaire. Il a souvent négligé son entrainement et ce n'est que vers la fin du mois d'août que Stengel est parvenu à lui faire comprendre qu'il ne réussirait que le jour où il prendrait sa carrière au sérieux. Nous ignorons s'il suivra ces conseils, nous sommes même portés à croire que non et qu'il retournera rapidement au rang des bons lanceurs, mais nous ne pourrons jamais oublier toutes les transes par lesquelles nous avons passé en suivant la huitième, puis la neuvième manche.

Larsen lançait ses balles plus rapidement au fur et à mesure que progressait la joute, comme quelqu'un qui lit un roman policier et qui a hâte d'en connaitre la fin. Nous avions toujours cru qu'il était impossible, de nos jours, de lancer une partie parfaite. Le démenti de Larsen a été des plus formel et nous croyons que cette joute constitue, jusqu'ici, l'événement le plus remarquable dans les annales sportives de 1956. Même la victoire des Yankees passe au troisième rang.

Bon début

La ligue Nationale de hockey a connu d'excellents débuts non officiels lors de la joute opposant les étoiles de cette ligue aux Canadiens. L'absence de Gordie Howe a été remarquée et des commentaires peu élogieux ont été adressés à la direction des Red Wings qui n'a pas jugé à propos de laisser Howe participer à cette joute. On disait en effet que Howe était blessé et qu'il ne pourrait être de la partie. Ces blessures n'étaient pas mortelles, heureusement, puisque Howe participait à deux des quatre buts de son équipe deux soirs plus tard, lors de l'ouverture officielle du circuit Campbell. Le président de la ligue a manqué une belle occasion de prouver sa compétence et son autorité en n'insistant pas pour recevoir un rapport complet sur l'état de santé de Howe.

Malgré l'absence de cet excellent athlète, la joute a été excitante au possible. Jacques Plante a été certainement un des meilleurs joueurs sur la glace et s'il continue a bien défendre sa forteresse les adversaires des Habitants n'auront qu'à se bien tenir. Nous croyons que les Red Wings seront plus dangereux que jamais cet hiver. Ils ont effectué des changements sérieux sur leur alignement et si une des deux nouvelles lignes d'attaque des Wings fonctionne à plein rendement, gare à la casse!

Le club-surprise devrait être celui de Boston. A la fin de la saison dernière, les Bruins ont terminé en trombe et leurs partisans souhaitent qu'ils continuent comme ils ont terminé. La présence d'Allan Stanley, un joueur de défense que nous avons toujours admiré, aidera peut-être la cause des Bruins qui seront plus solides défensivement et offensivement que lors des débuts de la saison l'an dernier. La lutte pour la première place se fera entre deux clubs, Montréal et Detroit, tandis que la lutte pour la troisième place se fera entre Boston, New-York et Toronto. On ne peut prédire grand-chose de bien bon pour les Eperviers qui auront bien besoin d'une ou de deux autres saisons pour aligner une équipe aussi forte que celle de Boston et de New-York. La saison qui commence nous offre de belles promesses. Espérons que rien ne viendra décevoir nos espoirs.

Pas de serment

Le comité directeur des jeux olympiques vient de se réhabiliter aux yeux de milliers de personnes et vient de prouver, une fois de plus, que le millionnaire Avery Brundage se prend souvent pour un autre ou pour le comité. On se souvient que Brundage avait demandé que la formule du serment olympique oblige l'athlète à engager son avenir en promettant de ne pas songer à devenir un jour un professionnel. Le ridicule de cette formule aurait dû suffire pour faire taire M. Brundage, mais ce dernier a tellement l'habitude de parler pour le plaisir de faire des déclarations à la presse qu'il rate continuellement de belles occasions de se taire.

Mais si la formule olympique a été amendée de nouveau, ceci ne veut pas dire qu'on soit parvenu à en arriver à une méthode uniforme pour établir les standards qui doivent régir l'amateurisme dans le monde. Pour nous, un amateur est une personne qui ne gagne pas sa vie uniquement par le sport, qui détient un emploi à l'année dans une usine, se rend à son travail régulièrement et pratique les sports sur semaine ou en fin de semaine. Ceci voudrait donc dire qu'une manufacture pourrait engager un athlète qui travaillerait avec ses camarades durant le jour et jouerait ensuite au hockey le soir. Cet athlète pourrait recevoir un supplément pour le hockey, mais sa principale source de revenu serait certainement son travail à l'usine.

Autrement, il faudra changer complètement la formule olympique et faire comme la Russie fait depuis la fin de la guerre: envoyer des professionnels dans l'arène contre des amateurs. Les athlètes russes sont pensionnés par l'état, ils sont payés pour faire du sport et le sport demeure leur principale source de revenu. Il y a quelqu'un qui triche dans toute cette affaire. Si les Russes ont la bonne formule qu'on le dise, sinon, qu'on fasse observer les règlements par tous les pays participants.

Claude Bernier, que l'on voit sur cette photo, étudiant de 4ème année à la Faculté d'Agriculture de l'Université du Manitoba, vient d'être nommé premier gagnant de la bourse "Peter Daman Memorial", offerte aux élèves se spécialisant en horticulture. Cette bourse, au montant de $250, a été fondée par la Coopérative des Maraîchers de Winnipeg, en mémoire d'un de ses plus éminents organisateurs.

Notes agricoles

Attention, jeunes cultivateurs!

A cette date, vous devez sans doute considérer l'opportunité de choisir l'agriculture comme votre profession.

Etant donné la complexité de l'exploitation de la ferme, tout jeune homme désireux de s'établir sur la ferme doit se munir de toutes les connaissances disponibles pour mener à bonne fin son entreprise.

Le Collège d'Agriculture du Manitoba, réalisant la nécessité de pourvoir de l'information et les préparations adéquates à ces jeunes gens, a établi un cours spécialisé pour ces futurs cultivateurs. Ce cours est essentiellement pratique et conduit à un diplôme en agriculture. Il se poursuit pendant deux hivers, commençant en novembre et se terminant en mars. Ceci veut dire que ce cours se donne durant la saison où les activités de ferme sont sensiblement diminuées.

Ce cours touche surtout sur des sujets appropriés à tous les genres d'exploitation agricole, à savoir: administration, comptabilité, motoculture, menuiserie, soudure, forge, culture, élevage, sols, contrôle des mauvaises herbes, etc.

Sont acceptés à ces cours, tous les jeunes gens de 16 ans ou plus ayant complété leur grade huit. Ceux qui ont poursuivis ce cours en 1955 avaient une moyenne d'éducation du grade huit et une moyenne d'âge de 20 ans.

Il y a présentement des bourses offertes à ceux qui sont financièrement incapables d'assumer toutes les dépenses découlant du cours de diplôme en agriculture.

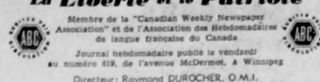
Pour plus de renseignements, veuillez consulter votre agronome ou écrivez directement à M. E. H. Lange, directeur du cours de diplôme, Université du Manitoba, Winnipeg.

Un avantage offert par la petite ville

TORONTO — Un gérant d'industrie a affirmé que les ouvriers des petites villes donnent un meilleur rendement que ceux des grandes villes, parce qu'ils ont moins d'intérêts en dehors de leur travail.

Parlant à un congrès de développement industriel tenu à Toronto, M. C. L. Linden, gérant des usines de la Moore Business Forms Ltd., a révélé que sa firme a constaté que les ouvriers des petites villes ont moins de distractions et s'intéressent davantage à leur travail.

Le cinéma, les sports et les cafés distraient plus l'ouvrier de son travail, dans les centres urbains, a-t-il dit, et la production individuelle y est en général inférieure, en moyenne, de deux à quatre pour cent. D'autres sociétés ont fait les mêmes constatations aux Etats-Unis, a-t-il affirmé.


La Liberté et le Patriote
Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.
ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le Dimanche des Missions

Message de S. Exc. Mgr Pierre Sigismondi, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande pour la Journée Missionnaire du 21 octobre 1956

Au retour de la date chère à tout chrétien, date qui mobilise toutes les forces catholiques pour donner une démonstration de foi et de charité à ceux qui annoncent l'Evangile, il est très réconfortant de relever la continuité de l'action apostolique de l'Eglise qui poursuit son chemin et porte à des populations toujours plus nombreuses le message de vérité et d'amour jailli du coeur du Christ. La vigilante sollicitude du Souverain Pontife, aidé par le ministère de la Sacrée Congrégation de la Propagande, par le travail intense des Oeuvres Missionnaires Pontificales — Propagation de la Foi, St-Pierre Apôtre pour le clergé indigène et Ste-Enfance — et par l'Union Missionnaire du Clergé, atteint toutes les régions du monde missionnaire. Elle érige la hiérarchie, constitue de nouveaux diocèses, élève aux honneurs et aux charges de l'épiscopat les prêtres indigènes, construit de nouveaux séminaires et agrandit les autres, augmente les vocations, multiplie les ouvriers de l'Evangile et accroît le nombre des nouveaux chrétiens.

Les rapports qui parviennent à la Sacrée Congrégation "de Propaganda Fide" rassemblent une documentation précieuse sur l'incessante activité apostolique de l'Eglise.

Toutefois, il existe également en terre de mission des chrétientés persécutées; mais, dans les dures épreuves qui affligent, en certaines régions, l'Eglise de Dieu, c'est un motif de réconfort que la continuelle vérification de la promesse divine: "Les portes de l'enfer ne prévaudront pas . . .". A une telle promesse est due l'héroïque résistance de l'épiscopat chinois, du clergé indigène et des fidèles qui résistent à toute violence, à toute manoeuvre trompeuse, à toute tentative de les détacher de l'unité de l'Eglise, de l'obéissance au Vicaire du Christ. De semblables spectacles de foi et de discipline nous sont offerts par d'autres régions du monde sans paix et sans liberté, comme par exemple la Corée et le Viet-nam du Nord, oppressés par la tyrannie des ennemis de Dieu.

Une telle fermeté de foi, de discipline et de vie chrétienne héroïque est due, sans nul doute, à l'assistance divine implorée par les prières des fidèles du monde entier.

Comme elle est réconfortante cette croisade de prières et comme il est consolant de voir, d'année en année, augmenter la générosité des chrétiens pour soutenir les oeuvres de l'Eglise. De l'Orient à l'Occident, il n'est pas un pays qui se montre insensible à l'urgence de la coopération missionnaire et qui n'organise avec une diligence toujours croissante les Oeuvres Missionnaires Pontificales qui sont celles du Souverain Pontife lui-même.

Ces oeuvres lui permettent en effet de faire parvenir partout les secours nécessaires pour une assistance religieuse toujours plus efficace et pour l'expansion de l'Eglise, cela grâce au développement des instituts missionnaires, des universités, des écoles de tous ordres et degrés, des oeuvres sociales et des puissants moyens d'apostolat moderne que sont la radio, le cinéma et la télévision.

Encouragés par tant de ferveur et en rendant témoignage aux travaux missionnaires dans lesquels se sont engagés tous les catholiques, nous redisons à l'approche de la journée missionnaire mondiale du 21 octobre 1956, l'appel de Jésus: "Il y a d'autres âmes qui ne sont pas encore avec moi, mais elles aussi doivent venir à moi, afin qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul Pasteur".

Que cet appel fasse naitre en tout coeur chrétien un renouveau de ferveur, afin que, à cet accroissement de prières pour l'avènement du règne du Christ, s'ajoute aussi une plus large manifestation de charité en faveur des oeuvres missionnaires. Qu'il n'y ait pas de coeur indifférent, froid et absent en cette preuve de catholicité qui doit témoigner au monde entier combien vives et agissantes doivent être la foi, la charité et la justice en tous ceux qui s'honorent du nom de chrétien.

Le 1,000,000e exemplaire de "Faites ça . . . et vous vivrez!"

Le lancement, il y a quelques années, de la nouvelle édition de "Faites ça . . . et vous vivrez!" avait été accueilli comme un événement historique pour le Canada et pour tout le monde catholique, c'était en effet la première fois qu'était publié dans notre pays un recueil des saints Evangiles, oeuvre d'exégètes canadiens.

Le succès remporté depuis par les différentes éditions montre suffisamment combien cette initiative répondait à un besoin et à un désir général. A ce jour, près d'un million d'exemplaires ont été diffusés à travers le Canada, et la Société Catholique de la Bible, de concert avec l'Association Catholique des Etudes Bibliques au Canada et les Editions Fides, vient de procéder au lancement de la 5e édition, l'édition du 1,000,000e exemplaire.

Cette nouvelle édition toutefois n'est pas une simple réimpression de "Faites ça . . . et vous vivrez!" Ce volume de 300 pages, qui contient le texte intégral des saints Evangiles, se présente cette fois sous la forme de livre de poche. Il a en outre bénéficié d'autres améliorations: c'est ainsi que le texte a été entièrement revu et corrigé, la mise en pages remaniée afin de rendre la lecture plus facile; enfin, une nouvelle couverture a été adoptée.

La sortie de la nouvelle édition de "Faites ça . . . et vous vivrez!" a été marquée d'une manière toute spéciale, le mercredi après-midi 10 octobre, au palais cardinalice. Une délégation comprenant des représentants de la Société Catholique de la Bible et de l'Association Catholique des Etudes Bibliques au Canada a été reçue par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, auquel elle a présenté le nouveau "Faites ça . . . et vous vivrez!" Puis le R. P. Paul-A. Martin, c.s.c., président de la Société Catholique de la Bible et directeur général des Editions Fides, a offert à Son Eminence, au nom du Conseil de la Société, 500 exemplaires de cet ouvrage qui seront distribués aux différentes oeuvres du cardinal.

"Faites ça . . . et vous vivrez!" volume de 300 pages, avec carte de la Palestine au temps de Notre-Seigneur. En vente partout et aux Editions Fides, au prix de $0.35.

Les Grandes Unités Scolaires

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba publiera en brochure les conférences qui ont été prononcées à l'occasion du récent congrès au sujet des Grandes Unités soclaires en Alberta et dans la Saskatchewan. Ces textes n'étaient pas destinés en effet au grand public. Nous nous contenterons d'en souligner les idées générales.

Les 80 ans de M. Omer Héroux

Un ancien journaliste trifluvien, M. Omer Héroux, vient de célébrer son quatre-vingtième anniversaire. Il nous fait plaisir à cette occasion de lui offrir nos hommages respectueux et nos voeux sincères de longue vie et de bonheur.

M. Héroux est né à St-Maurice, comté de Champlain, P.Q. Il a fait ses premières armes de journaliste aux Trois-Rivières avant la fin de l'autre siècle. Il s'est fait l'apôtre du civisme. Chaque jour, il a prêché le patriotisme, la solidarité des Canadiens français, le maintien des saines traditions, le culte du passé, l'appui aux minorités françaises sous toutes ses formes. Il personnifie une sorte de journalisme qui nous apparait comme l'apostolat du civisme, de l'entente, de la coopération entre tous les Canadiens français.

Au-dessus des divergences politiques et d'une honnête diversité d'opinions, il existe et doit exister des normes de courtoisie, de gentilhommerie, de fraternité même auxquelles M. Omer Héroux n'a jamais manqué. Il offre un exemple trop rare de nos jours, et qu'il ne faut pas oublier, même si nous traversons des périodes difficiles.

(Le Nouvelliste)

Cinquantenaire de la "Barrière" à St-Norbert

Il y a eu cinquante ans, le 10 octobre, que l'Union Nationale Métisse St-Joseph du Manitoba a procédé au dévoilement de la croix et de l'inscription de la "Barrière", à une faible distance de St-Norbert.

Le monument rappelle comment, en 1869, les Métis français du Manitoba empêchèrent les émissaires de l'hon. William McDougall en route vers le Fort Garry, de passer outre. McDougall venait à la Rivière Rouge pour y gouverner, à la suite des négociations entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement canadien. Il avait été convenu que McDougall s'installerait au Fort Garry et qu'on déciderait subséquemment de la forme de gouvernement qui serait établi à la Rivière Rouge. Il semble clair, même si l'hon. John MacDonald a dit le contraire plus tard, qu'on projetait d'imposer un gouvernement semblable à celui des Territoires du Nord-Ouest, plus tard: un gouverneur avec un Conseil composé d'étrangers et de quelques hommes du pays.

Les Métis comprirent de suite que leurs intérêts ne seraient pas sauvegardés au sein d'une pareille institution. Comme ils n'avaient pas été consultés, ils décidèrent de prendre le taureau par les cornes: ils défendirent au pseudo-gouverneur d'avancer plus loin, le renvoyèrent avec son escorte en territoire américain et mirent la main sur le Fort Garry, centre névralgique de la colonie.

C'est cet événement que rappelle le monument élevé le 10 octobre 1906. Le terme "barrière" est particulièrement heureux et significatif. Dans la langue des découvreurs, traiteurs et voyageurs d'autrefois, le mot "barrière" a un sens moral plutôt qu'une signification physique. La "barrière" est une division, une frontière qui, même si elle est basée sur un accident géographique plus ou moins précis, engage avant tout l'honneur des intéressés et, par là même, est plutôt morale que géographique.

Ainsi La Vérendrye, ayant connu les limites entre les terre des Sioux et des Sauteux ou Cris, dira: "Ce collier (venant des Cris) est une 'barrière' du chemin des Sioux où sont les Français" (les Français étaient alors au pays des Sioux, sur le lac Pépin). Et Lahontan se servira de la même expression, prise dans le même sens, quand il écrit: "Le chef me barrait sa rivière".

Dans la pensée des Métis, qui connaissaient le mot "barrière" dans le sens indiqué, la signification principale était que McDougall ne devait pas s'engager dans un pays où il n'avait aucune juridiction. Il ne s'agissait donc pas d'une frontière véritable entre les Etats-Unis et la Rivière Rouge, mais plutôt d'une prise de possession injuste d'un pays, sans que l'on en soit venu a un traité, une entente avec les habitants et pacifiques possesseurs. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le terme "barrière".

Le 10 octobre 1906, l'Union Nationale procéda donc au dévoilement du monument de la "Barrière". Mgr Dugas, alors curé de la cathédrale et vicaire général, bénit le monument. Les orateurs en cette circonstance furent Maxime Carrière, William Lagimodière et M. l'abbé Gabriel Cloutier, curé de St-Norbert. L'Union Nationale Métisse d'alors doit être félicitée d'avoir eu la pensée de l'érection d'un tel monument, en souvenir de ces événements d'une importance capitale.

A. d'E.

A l'hospice pour vieillards Kundig, de Detroit, on a construit le chapelet que l'on voit sur cette vignette. Au centre, il y a un crucifix mesurant 4 pieds. Les "Ave" sont représentés par des vieilles balles de quilles, montées sur des poteaux de 30 pouces de hauteur. Ce chapelet est entouré d'un patio aux pierres roses et bleues, et on le croit le plus grand dans l'Etat du Michigan.

Billet du vendredi

Tolstoï au cinéma: "La guerre et la paix"

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Une fois de plus, et nous espérons que ce n'est pas la dernière, le cinéma s'empare de la littérature. Veuillons croire qu'il ne la desservira point. Le célèbre roman de Tolstoï, **La Guerre et la paix**, qui comprend plus de 600,000 mots, vient d'être porté à l'écran par une compagnie italienne.

Je me souviens d'avoir lu d'un bout à l'autre, dans ma jeunesse, les quatre tomes épais de la **Guerre**, et j'en restai longtemps essoufflé. L'oeuvre n'est pas un roman à la française, visant à l'unité d'action dans un plan arrêté, selon les règles classiques. Plutôt un vaste fouillis, présentant à tour de rôle des miniatures fignolées, des toiles d'envergure variées et des fresques monumentales. Le lecteur perd souvent le fil, pour cette raison qu'il n'existe pas.

Les personnages, eux, disparaissent derrière les scènes de guerre, ou pour laisser place aux théories de l'auteur sur la civilisation et la barbarie, le jeu et les conséquences des idées en Europe, il y a un siècle et demi. La guerre, c'est Napoléon 1er et son immense armée cosmopolite envahissant la Russie; la paix, c'est le flot de la vie russe, dans le peuple comme chez les grands de Moscou ou St-Petersbourg, et l'attachante figure de Natacha. Tout cela réduit, dans la production italienne, à une projection de trois heures et demie. Dix batailles se résument à trois, et c'est plus qu'il ne faut, les engagements militaires donnant peu d'effet au cinéma. Qu'on se rappelle à ce propos le **Napoléon** de Sacha Guitry.

* * *

On ne sait jusqu'à quel point les images rendront justice à Tolstoï. Vu l'ampleur du sujet, il est impossible qu'il n'y ait pas çà et là des creux. **Si Versailles m'était conté** n'en manquait pas, **Napoléon** non plus. L'ensemble importe plus que le détail, à condition que celui-ci ne fausse la vérité historique.

King Vidor, d'Hollywood, qui n'en est pas à ses premières armes, se chargea de la construction du film. Ses interprètes sont d'un peu partout: Américains et Anglais, Italiens, Russes, un Allemand et un Suédois, un Tchèque. Le tout visant à reconstituer l'effroyable duel entre Napoléon et le czar Alexandre 1er de Russie.

Tolstoï mit six ans à écrire son livre, y travaillant de façon irrégulière de 1863 à 1869. Dans les mois d'été, il rédigeait peu, se consacrant plutôt à la vaste propriété léguée par sa famille. En d'autres temps, il travaillait comme un galérien rivé à sa chaîne, sans se lever de son siège, au point de ressentir soudain des étourdissements. Il se servait d'une plume pour écrire, mais dictait souvent à ses secrétaires, sa fille, Alexandra, ou ses belles-soeurs, qui tapaient à la machine.

Les connaissances militaires de l'auteur sont solides. Officier dans sa jeunesse, il avait combattu à Silistria et Sébastopol. Il commença d'écrire **La Guerre et la paix** huit ans plus tard. Quand il voulut raconter la fameuse bataille de la Bérézina, il visita l'endroit où elle s'était livrée, causa avec d'anciens soldats de 1812, consulta une armée de bibliothécaires et d'archivistes.

* * *

Le comte Léon Tolstoï naquit en 1828 à Tasnaïa Poliana, dans une riche famille de Russie. Orphelin à neuf ans, il fut élevé par une tante, étudiant d'abord avec ses frères sous un précepteur français, jusqu'en 1843. Il fréquenta ensuite l'Université de Kazan et ne s'y distingua point, guère porté vers les choses intellectuelles. Il commença pourtant d'écrire en pleine guerre, plutôt en amateur, et obtint un succès inespéré. De cette époque datent ses **Contes de Sébastopol**, qui lui apportèrent la renommée.

Sa première oeuvre d'importance fut cette **Guerre et paix** qui nous intéresse, suivie quelques années plus tard d'**Anna Karénine**, non moins célèbre. Sa production est si abondante qu'on prépare une nouvelle édition de ses oeuvres en quatre-vingt-dix volumes. Ekaterina Gusev, veuve d'un de ses secrétaires, a la direction du travail.

Tolstoï était révolutionnaire dans ses idées, et il fut l'un des premiers à affranchir les serfs de son domaine. Il réclamait l'instruction pour tous, y compris les pauvres, dans son pays. Individualiste à fond, il refusa toujours de s'intéresser au socialisme montant autour de lui. A trente-quatre ans, Tolstoï avait épousé Sophie Andreevna Behrs, fille d'un médecin de la Cour impériale. D'abord fort unis, ils se querellèrent sur la fin et se séparèrent. L'écrivain mourut le 8 novembre 1910, à l'âge de 82 ans.

L'ILLETTRE.

Les Canadiens français dans l'Ouest

Les membres du Conseil de la Vie française, réunis à Québec, ont consacré une journée à une étude sur la situation des 200,000 Canadiens français qui habitent les quatre provinces de l'Ouest canadien: le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie.

M. Paul-Emile Laflèche, président de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, a présenté un rapport sur le groupe franco-manitobain. M. Raymond Denis, ancien président de l'Association catholique franco-manitobaine, en a fait autant pour la Saskatchewan. M. le docteur L.-O. Beauchemin, de Calgary, a fait la synthèse de la vie française en Alberta. Le président de la Fédération canadienne-française de la Colombie, M. le docteur Léon Beaudoing, en a fait autant pour cette province du Pacifique.

Bonne nouvelle

Malgré des pertes inévitables, les quatre groupes restent solides. Le mouvement d'émigration dans les villes posent des problèmes, particulièrement à Winnipeg, St-Boniface, Regina, Saskatoon et Vancouver. Par ailleurs, les groupes reçoivent de la province de Québec des renforts dans les centres ruraux. Il se crée aussi des communautés urbaines avec de l'immigration québécoise, des ouvriers spécialisés, par exemple à Kitimat, en Colombie. Les problèmes scolaires demeurent complexes. La population étudiante augmente sans cesse. L'un des cas les plus aigus est celui de Maillardville. Par ailleurs la législation se fait un peu plus tolérante dans certains endroits.

La situation financière des postes de radio et des journaux français est satisfaisante pour le moment. Le poste de Gravelbourg vient d'augmenter sa puissance de rayonnement et couvre une grande partie des centres français en Saskatchewan. Il rayonne même sur des régions franco-américaines au sud.

(Communiqué)

— Que chacun ne regarde pas ce qui lui convient, mais ce qui convient aux autres.

S. PAUL.

Lettre de Paris

Les eaux du Grand Lac Amer

Après la deuxième conférence de Londres, où la montagne a accouché d'une inoffensive souris, la diplomatie française s'abreuve aux eaux du Grand Lac Amer, que le Canal de Suez traverse précisément au sud d'Ismaélia.

L'amertume est en effet le sentiment qui prévaut dans les milieux politiques de Paris devant l'échec du plan d'internationalisation du Canal, échec dû pour une large part à l'attitude des Etats-Unis et à la résignatior du gouvernement britannique. Si l'on comprend que M. Dulles ait voulu conservé toute sa valeur au slogan "paix" présenté au peuple américain par le parti du président Eisenhower à quelques semaines des élections présidentielles de novembre, si l'on admet que sir Anthony Eden ait été contraint de tenir compte de la violente campagne "pacifiste" de l'opposition travailliste, on n'en déplore pas moins l'échec politique et moral extrêmement grave subi dans cette affaire de Suez par la diplomatie occidentale. A Alexandrie, le 26 juillet dernier, le colonel Nasser a ri à gorge déployée en annonçant à son peuple la confiscation du canal; sa jubilation doit être plus complète encore, aujourd'hui que se trouvent pratiquement écartées toutes les menaces militaires et économiques que son geste avait accumulées au-dessus de sa tête.

A la vérité, la vivacité des réactions du gouvernement Guy Mollet, au lendemain du coup de force du 26 juillet, avait surpris, et parfois même alarmé, une assez large fraction de l'opinion française. L'enjeu du différend était mal connu — il le demeure d'ailleurs — et l'on s'expliquait difficilement pourquoi M. Pineau, qui avait résolument placé la politique étrangère française dans un climat bénifiant de coexistence active et de négociation, prenait subitement le mors au dent en brandissant les foudres de Jupiter.

On savait, certes, que la politique du colonel président de l'Egypte à l'égard de l'Afrique du Nord, et plus spécialement à l'égard de l'Algérie, n'était pas d'une extrême bienveillance pour la France; l'aide matérielle et morale accordée par Nasser aux rebelles contre lesquels se bat l'armée française rend la tâche de celle-ci difficile et retarde singulièrement l'heure de la pacification.

Mais ces faits étaient connus depuis longtemps, et d'ailleurs MM. Mollet et Pineau avaient tenu à préciser que l'affaire de Suez était totalement indépendante de celle d'Algérie — ce qui est exact — et que la réaction du gouvernement français n'avait d'autre mobile que de rappeler Nasser au respect des droits des gens à propos de la liberté de navigation sur le canal.

Un réflexe passionnel a donc joué, dont on s'explique encore mal le mécanisme et les mobiles. Et ce réflexe a amené les dirigeants français à prendre des initiatives hasardeuses, et surtout à tenir des propos à l'emporte-pièce. Dans une émission télévisée et radiodiffusée, le ministre des Affaires étrangères a notamment déclaré: "De deux choses l'une: ou Nasser accepte notre plan d'internationalisation, et il perd la face, ou il refuse, et nous l'y contraindrons".

Un tel langage, dont il serait vain de prétendre qu'il est celui d'un homme d'Etat responsable — en fait Nasser n'avait d'autre choix que la voie de l'intransigeance — a sonné aux oreilles des Français comme la trompette de la mobilisation. De fait, la flotte française avec le grand cuirassé de 35,000 tonnes Jean Bart, était mise en état d'alerte, et des unités de parachutistes et d'aviation envoyées à Chypre. L'atmosphère de ce mois d'août sentait terriblement la poudre, et il n'est pas exclu que Nasser lui-même ne se soit alarmé des dispositions ainsi prises.

Cependant, la même énergie dont faisait ainsi preuve le gouvernement avait de quoi surprendre. En effet, deux mois jour pour jour avant ce discours du 2 août, M. Pineau avait tenu devant l'Assemblée nationale — déjà à propos de Nasser — un langage assez différent. Répondant à ceux des députés qui lui reprochaient sa placidité devant les ingérences répétées de l'Egypte dans le drame algérien, M. Pineau déclarait alors: "Voudriez-vous envoyer la flotte française à Alexandrie? Voudriez-vous appliquer des mesures de contrainte économique alors que nous avons plus de 400 milliards d'investissements en Egypte et que l'Egypte n'a rien chez nous? Quand on n'a qu'un sabre de bois, on ne le brandit pas. Ce qu'il y a de pire, c'est de lancer des menaces dont on sait qu'on ne les exécutera jamais!".

Ces propos — déjà — n'étaient pas ceux d'un homme d'Etat, et ils censurent cruellement ceux que M. Pineau devait tenir quelques semaines plus tard.

A la décharge du ministre des Affaires étrangères, il convient de retenir que cette affaire de Suez a évolué, dès le début, dans un climat de passion dont il était difficile de s'extraire, même pour un homme politique. Nasser avait eu pour la France des paroles outrageantes, ignobles mêmes, très agréablement enregistrées par les oreilles de ce pays où le sentiment national, dûrement mis à contribution depuis plusieurs années de déboires et d'humiliations, ne cherchait qu'une occasion pour se libérer vigoureusement.

Mais cette réaction nationaliste n'aurait jamais eu l'ampleur qu'elle a connue si, par exemple, les dirigeants de l'Argentine ou de l'Union sud-africaine avaient insulté la France comme le fit Nasser. Et ceci mérite sans doute une explication.

Incontestablement, le réflexe "Israël" a joué à fond en la circonstance. Tous ceux qui, pour un motif ou pour un autre, pensent au petit Etat juif de Palestine, cerné par la haine de l'Islam assoiffé de revanche, et menacé de mort tôt ou tard par les entreprises de Nasser, ont sans doute estimé que l'occasion était bonne, à la faveur de la dramatique saisie du Canal de Suez par l'Egypte, d'abattre le dictateur du Caire. Aussi bien le parti socialiste français auquel appartiennent MM. Mollet et Pineau et où l'élément israélite est fort influent, tout comme une fraction importante de la presse française contrôlée par ce même élément, ont-ils, dès le premier jour de la crise, pesé assez fortement pour l'emploi de la manière forte à l'égard de l'Egypte et créé un état d'esprit, sinon un courant d'opinion défavorable aux solutions négociées. Paradoxalement, ce furent les hommes politiques et les journaux habituellement "neutralistes" qui montrèrent le plus d'ardeur à engager une nouvelle campagne d'Egypte.

Aussi bien, analysant cette atmosphère pour en déplorer les effets, un journaliste à l'humour féroce a-t-il pu écrire dans le grave **Monde**: "Les ministres français et anglais, gagnés par une même fièvre, quittèrent le terrain solide des réparations et des garanties pour s'engager au nom du prestige occidental, clairons en tête et toutes flottes réunies, dans une impasse qui leur interdit la manoeuvre, et bientôt le mouvement. On peut toujours sortir d'une impasse, quand on y entre à pied. Avec six douzaines de navires de guerre, c'est plus difficile".

La difficulté est très réelle. De Londres, le débat a été transféré à New-York, avec tous les risques d'enlisement que comporte un appel de ce genre aux Nations unies. Mais, comme nous le faisait remarquer ces jours-ci une importante personnalité politique, la présence d'une force d'intervention franco-britannique à Chypre met désormais Israël à l'abri d'une attaque brusquée du monde arabe. Ceci explique-t-il cela?

Au demeurant, cette affaire de Suez a très sérieusement compromis l'autorité et la solidité du gouvernement Guy Mollet, déjà affaibli par les difficultés algériennes. En d'autres temps, le cabinet n'aurait pas tenu 24 heures après l'échec enregistré par sa politique et ses représentants à la deuxième conférence de Londres. L'absence du parlement — en vacances jusqu'au 2 octobre — et l'atonie de l'opinion publique, dont la sensibilité se trouve émoussée après avoir reçu pendant plus de deux mois une dose considérable d'informations alarmantes ou affligeantes, laissent à M. Mollet un répit qu'il compte utiliser pour sauver la face et tirer — autant que faire se peut — l'épingle française du jeu international.

Il n'en est pas moins à craindre, hélas, que cette affaire du canal ne s'ajoute à la liste déjà longue des déceptions que la France connait depuis plusieurs années, et qui n'étaient pas toutes méritées par elle.

M. H.

Sur la scène nationale

L'aide fédérale aux universités

par Jean DANIEL

OTTAWA — Après le règlement du problème fiscal dont la nouvelle formule permet à la province de Québec de bénéficier autant que les autres provinces du partage du revenu national et sans pour cela être obligé de louer son domaine de taxation, le premier ministre Louis St-Laurent vient de proposer une nouvelle formule visant l'aide fédérale aux universités. Il s'agit encore d'une proposition qui tient compte de l'attitude du Québec à ce sujet et vise à conserver l'autonomie des provinces dans le domaine de l'éducation.

Comme dans le cas des nouvelles ententes fiscales, le premier ministre St-Laurent a surtout tenu compte, en faisant cette nouvelle suggestion relative à l'aide aux universités, du fait que la province de Québec est la seule au pays à ne pas accepter les octrois fédéraux destinés aux universités. Si on en juge d'après les premières réactions qui ont suivi la déclaration du premier ministre du Canada au sujet de l'aide fédérale aux universités, on peut déjà entrevoir que cette nouvelle méthode de distribution des octrois fédéraux pour les universités convient davantage aux intéressés à tout ce qui a été proposé jusqu'ici.

Si la nouvelle formule est acceptée, les octrois fédéraux destinés aux universités seront désormais distribués par la Conférence nationale des universités canadiennes. Ces octrois seront probablement portés de $8 millions à $16 millions par année si l'organisme réunissant les universités canadiennes accepte d'être lui-même responsable de la distribution des octrois fédéraux.

Déjà, plusieurs recteurs ou présidents d'universités ont exprimé leur opinion sur cette nouvelle suggestion du premier ministre du Canada. On peut dire qu'en général les autorités universitaires du pays ont bien accueilli la déclaration de M. St-Laurent. Le recteur de l'Université Laval, Mgr Alphonse-Marie Parent, a déclaré, alors qu'on lui demandait son opinion sur la nouvelle formule, que "toute proposition faite par le premier ministre du Canada mérite sérieuse considération et cette dernière en particulier mérite d'être étudiée". Le recteur de Laval a toutefois ajouté qu'il ignorait "ce qu'en pensent les autorités provinciales".

Le principal de McGill, le président de l'Université de Toronto et le recteur de l'Université d'Ottawa se sont tous montrés favorables au nouveau projet fédéral destiné à venir davantage en aide aux universités canadiennes.

La Conférence nationale des Universités canadiennes tient une réunion à Ottawa les 12, 13 et 14 novembre prochains. Il ne fait aucun doute que la nouvelle formule fédérale fera alors l'objet d'études par les représentants des universités. Le premier ministre St-Laurent a été invité à prononcer une conférence devant les membres de cet organisme composé des autorités universitaires du pays. On prévoit que le premier ministre expliquera alors le projet dans le détail.

L'assurance-hospitalisation

Les divers ministères du gouvernement préparent fébrilement de ce temps-ci la législation qui sera présentée lors de la prochaine session fédérale qui doit débuter tôt en janvier prochain. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social élabore un projet susceptible d'intéresser vivement la population canadienne. On rapporte qu'une loi visant l'assurance-hospitalisation sera présentée dès le début de la prochaine session. Le fédéral a décidé de proposer un projet selon lequel les frais d'hospitalisation et du diagnostic seront payés par le gouvernement canadien dans la proportion de 50 pour cent. L'autre partie devant être versée par les provinces.

La loi fédérale relative à l'assurance-hospitalisation pourra être mise en vigueur une fois que la majorité des provinces représentant la majorité de la population canadienne acceptera de participer à ce plan. Déjà plusieurs provinces ont manifesté leur désir de signer des ententes avec le gouvernement canadien à ce sujet. L'Ontario, par la voix de son premier ministre, a maintes fois dans le passé signalé la nécessité de l'adoption d'un programme d'assurance-santé. Depuis quelque temps cependant, on a noté que M. Frost parle moins de cette question. On se souvient toutefois que lors des dernières conférences fédérales-provinciales, le premier ministre ontarien est venu à Ottawa en proposant précisément un plan d'assurance-santé.

Ce n'est pas un secret pour personne qu'actuellement les frais d'hôpitaux sont à ce point élevés que seuls les pauvres (ceux qui bénéficient de l'assistance publique) ou les très riches sont en mesure de se faire soigner dans les hôpitaux sans s'endetter. Le Canadien moyen, c'est-à-dire la majorité des contribuables ne peuvent faire face aux frais d'hospitalisation sans un cauchemar.

Selon les renseignements que nous possédons à ce sujet, le projet fédéral engloberait le coût de la chambre à deux lits et des frais pour les radiographies et autres méthodes modernes pour le dépistage de la maladie. Il y a de nombreuses années que le gouvernement fédéral fait des recherches dans le domaine de l'assurance-santé. Tous les systèmes d'assurance-santé actuellement en vigueur dans le monde ont été étudiés avec soin. On estime qu'en raison de notre système fédératif au Canada, la meilleure façon de procéder dans cette affaire serait l'établissement d'un plan conjoint d'assurance-hospitalisation y compris le diagnostic.

Ste-Marie

Bazar

Les Dames Auxiliaires s'empressent de mettre la dernière main à l'organisation du bazar paroissial qui doit avoir lieu les 18, 19 et 20 octobre. Déjà, on nous promet de la lingerie soigneusement confectionnée, des pâtisseries succulentes et une grande variété d'objets charmants et attrayants.

Les portes ouvrent le jeudi soir, à 7 h. 30, et les vendredi et samedi, à 2 h. de l'après-midi. Encore une fois, la plus cordiale bienvenue à tous.

Naissances

Le dimanche 14 octobre, M. et Mme Marcel Labossière présentaient au baptême une fille du nom de Lorraine-Michelle. M. et Mme Denis Labossière remplissaient les fonctions de parrain et marraine.

Au cours de juillet, août et septembre, le registre des baptêmes s'est enrichi des noms suivants: Roberta, fille de M. et Mme Paul Fontaine; Robert, fils de M. et Mme Armand Feney; Ronald, fils de M. et Mme Guy Lemire, et Richard, fils de M. et Mme Robert Gervais.

PETITE NOTE

M. et Mme René Dussault ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils à Québec le mardi 16 octobre.

Présences au Congrès de l'Association d'Education

Voici le tableau des présences au congrès général de l'Association d'Education, tenu à St-Boniface les 7 et 8 octobre derniers. Les astériques indiquent les délégués.

Bruxelles — J. Doyon *, Mme Albert Hutlet.

Dunrea — M. l'abbé G. Régnier *, Sr M. Jeanne d'Arc, M.O.

Elie — Srs M. Jean d'Avila et M. St-André, N.-D. des Missions.

Fannystelle — Emile Guyot *, Srs François-de-Paul et M. St-Marc, M.O.

Haywood — Oliva Gauthier *, M. l'abbé G. Montminy *, Sr Blandine, C.R.C.P.

Holland — Mme Alice Raymond.

Holy Cross — Srs Antoine-de-la-Providence, M. Thérèse-Couderc, S.N.J.M.

Ile-de-Chênes — Arthur Trudeau, Laurette Trudeau *, Paul Trudeau.

La Broquerie — M. l'abbé L. Senez *, Joseph Cyr *, Fabien Desmarais *, E. Gauthier *, A. Kirouac *, L. Laurencelle *, Mme J. Tétreault *, Srs Adèle Pépin, Anna Lussier, Angèle Parent, Aldéa Alarie, Blanche Brisebois, s.g.m.

La Salle—Estelle Lavallée, G. Lavallée, Jean Rochon, Hervé Comeau.

Letellier — Mlle Yvonne Desautels *, Sr M. Camille, N.-D. des Missions.

Lorette — J.-A. Dansereau *, Denyse Dansereau, Fabien Desmarais, Léon Desmarais, Mme C. Hamel *, Louis-J. Marcoux *, J.-N. McMurray, Denis Nolin, Raymond Raynaud *, Maurice Therrien *, Srs Elisabeth de St-Joseph, Hélène de Jésus, du Sacré-coeur-de-Jésus, Ste-Flore, St-Jean-Bosco, St-Jean-Vianney, S.J.S.H.

Mariapolis — Sr St-René, S.J.S.H.

N.-D. de Lourdes — M. l'abbé Marcel Dacquay *, J.-B. Bazinet, Pierre Charrière *, Srs Geneviève-du-Sacré-Coeur, Marie-Alice et Marie-Lucie, C.R.C.P.

Otterburne — Z. Audet *, Fr. L. Amesse, Fr. Laflamme, R. P. Paul Côté, Fr. J.-P. Robinson, C.S.V., Sr Marie-du-Bon-Secours, M.O.

Powerview — Srs Paul-du-Sacré-Coeur et St-Eméric, S.J.S.H.

Précieux-Sang — R. R. Aurèle Lemoine, O.M.I.*, Mme M.-A. Lemaire, C. Préfontaine, Hervé Sala *, Roger Teillet *, Mme M. Sourisseau, Srs M.-Damien, Bernadette, M.-Joseph, M.-de-l'Eucharistie, M.-du-Sacré-Coeur, Yvette de M.-I., C.R.C.P.

Ste-Anne-des-Chênes — Rév. P. Ferland *, C.Ss.R., Honoré Bériault *, G. Brunette *, Henri Campagne *, R.-J. Freynet *, P. Maurice *, Fernand Paquin *, G. Préfontaine *, Mme Rita Préfontaine *, Srs Emma Henri et Hermance Lussier.

Ste-Agathe — M. l'abbé A.-J. Couture *, Donat Joyal *, Gertrude Joyal, Monique Joyal, Florence Courcelles, Aurèle Lemoine, Robert Lemoine, Daniel Lemoine, Mme Roger Lemoine, Gabrielle Lemoine, Paulette Lemoine, David Lemoine, Albert Nolette *, Don Pilon, Richard Dorge, Arlette Péloquin, Marilyn Van Daele, Srs Agnès-de-Jésus, Gertrude-de-Marie, S.N.J.M.

St-Adolphe — Léonce Aubin, Edmond Brodeur *, Joseph Chabalier *, Denis Colliou, Srs Agnès-Noelie, Berthe St-Joseph, Jeanne-Lucille, M.-Elzéar et St-Jean-Baptiste, Filles de la Croix.

St-Boniface — S. Exc. Mgr M. Baudoux *, A. Allaire *, P.-E. Bergeron *, D. Bilodeau *, Etienne Béhémier *, Mlle V. Boulet, Mme M.-J. Bourrier *, Mlle A.-C. Bourrier, R. F. J. Bruns, S.M. *, Pierre Brunet *, Léon Bruyère *, Paul-S. Bruyère *, M.-S. Bulteau, M.-J. Brodeur *, F.-H. Cheramy *, Philomine Courcelles, M. l'abbé L. Couture, Félix Cormier *, Arthur Corriveau *, Mme A. Corriveau, J. de Ambrosis *, Mme J. de Ambrosis *, Louis Deniset *, Henri d'Eschambault *, Mme O. Desautels *, Joseph Dupas *, R. P. M. Dussault, O.M.I., J.-C. Fournier *, David Fortier *, G.-A. Guilbault *, R. P. L. Guy, S.J. *, Georges Gratton *, J.-L. Hébert, Roger Labossière *, F. La Roche, Marcel Lancelot, Dolorès Lavoie, N.-T. Legros *, C. Letienne *, A. Lemay *, Laurent Marcoux *, M. l'abbé J. Massicotte, R. Millier *, Maurice Miron *, Alfred Monnin *, A. Muller *, Charlotte Meunier *, N. Palud, Odile Poncelet, M. Poncelet, R. F. J.-O. Provencher, S.M., M. l'abbé H. Perron *, Mlle M. Baudoux, Fr. St-Germain *, J.-H. Trudeau, M.-A. Trudeau, Mme J.-J. Tétreault, Fr. A. Vermette *, Sr Jean-Marie, Sr Ste-Rita, Sr André-Pauline, Sr Rose-Eliane, Mme Fabiola Tremblay *, Sr M.-Jeanne-Elisabeth, Sr M-St-Presque, M.O., Sr Irène-Madeleine, Sr M.-J. Marleau, s.g.m., Sr Cécile Rioux, s.g.m., Sr Jeanne St-Vincent, Sr M.-Dorothée, Sr M.-St-Odilon, M.O., Sr M. du Sacré-Coeur, M.O., Sr Marguerite Michaud, s.g.m., Sr Dolorès Lussier, s.g.m., Sr E. Gaboury, s.g.m., Sr M. Choiselat, s.g.m., Sr Rose-Marie, Sr M.-St-Henri, M.O., Sr M.-St-Adélard, M.O., Sr Paul-de-la-Croix, M.O., Sr M.-Ste-Lucille, M.O., Sr N.-D.-de-Fatima, M.O., Sr de l'Enfant-Jésus, M.O., Sr M.-St-Arsène, M.O., Sr M.-Rachel, Sr M.-Anne-Thérèse, Sr M.-Alexandre, Sr M.-Rose-des-Anges, S.N.J.M., Sr Alice-de-Jésus, S.N.J.M., Sr M.-Albéric, S.N.J.M., Sr M–Louise-Gabrielle, S.N.J.M., Sr Anna-Joseph, S.N.J.M., Sr Anne-Véronique, S.N.J.M., Sr M.-Jean-Augustin, S.N.J.M., Sr Rose-Parmélia, supérieure de l'Institut Collégial St-Joseph, Sr Albert-de-Jésus, S.N.J.M., Sr Edmond-de-l'Eucharistie, S.N.J.M., Sr M.-Bibiane, S.N.J.M., Sr M.-Louis-des-Anges, S.N.J.M., Sr Alice-Emma, S.N.J.M., Sr M.-Rose-des-Anges, S.N.J.M.; les RR. PP. Oscar Boily, S.J., recteur, J. Fortier, J. Gendron *, G. Jolicoeur et L. Massé, S.J., et les universitaires du collège; du Grand Séminaire: M. l'abbé E. Gagnon, P.S.S. *, M. l'abbé Antoine Hacault *, Armand Beaupré, Léon Bélanger, René Bernard, Geo. Boudreau, F. Boulet, P. Boisjoli, D. Brabant, Emile Carrière, Edmond Cormier, F. Desjardins, M. l'abbé C.-J. De Roo, M. l'abbé Marcel Girard, R.-M. Guay, R. Guérin, G. Gibeault, J. Black, A. Guimon, L. Laberge, L. Laurencelle, Réal Levasseur, René Peiters, J. Plante, J.-L. Péjeon, G. Ouellette, H. Quirion, H. Tanguay, H. Renaud, G. Trudeau, E. Ward, J. Robitaille; de CKSB: R. Roy, P. Saelens.

St-Claude — Roger Bazin.

St-Charles — Rév. Srs St-Jean-Baptiste, M.-de-Lourdes, M.-du-Cénacle, M.-Thérèse, M.-Ste-Irène.

St-Eugène — M. l'abbé L. Turcot *, R. Gauthier *, Mgr C. Paillé *, M.-J. Robert *, C. Teillet *, Rév. Srs Lucie-du-Sauveur et T.-du-St-Sacrement, S.J.S.H.

St-François-Xavier — Sr Marie Richard, s.g.m. *, Rév. Srs I. Gagnon, Jeanne Monchamp, Rose-Anna Ritchot, s.g.m.

St-Jean-Baptiste — M. l'abbé U. Forest *, Florent Beaudette, A. Comeault *, Siméon Marion *, Mlle H St-Amant *, Rév. Srs Luce-Marie, Marie-Claire, Paul-de-l'Eucharistie, S.N.J.M.

St-Joseph — M. l'abbé R. Roy *, A.-D. Fillion, T. Tremblay *, Sr M.-Henriette.

St-Laurent — Marlene Allard, Yolande Abgrall, Thérèse Blais, Anne Blais, Norma Boyer, Myrna Bruce, Ella Bruce, Marjorie Bruce, James Bruce, Audrey Bruce, Doreen Bruce, Paul Buors, Oscar Coutu, Gabrielle Chartrand, André Chartrand, Paul Chartrand, Maurice Chartrand, May Connelly, Rosalie De Laronde, Rachel De Laronde, Napoléon Dumont *, Mme N. Dumont, Barbara Gaudry, Monique Gratton, Mme F. Gratton, François Gratton *, Cécilia Lavallée, Carol Hall, Betty Hall, Mme J. Hall, Mlle H. Kerbrat, René Maki, Denise Perreault, Gérard Lafrenière, R. P. P. Châtelain, O.M.I. *, Rév. Srs M. de Ste-Florida, M.-Fidéline, M. de St-Gunhard, M.-P.-Alexandre, M.-Hélène-Denise, M. de St-Magnile, M.-Charles-Eugène, f.m.m., Mlle Rita Robert.

St-Léon — M. l'abbé Roland Bélanger *, Léo Labossière.

St-Malo — M. l'abbé L. Roy *, Mme Ovila Malo *, J.-L. Maynard *, Mme S. Maynard, André St-Hilaire, Rév. Srs Juliette-Marie et Gertrude-Thérèse, Filles de la Croix.

St-Norbert — M. l'abbé A. Hébert *, Louis Bibeau *, Cécile Bibeau *, Raphaël Champagne *, Charles Dubuc *, Mme G. Lagacé, Gérard Lagacé, Mme G. Roy, Albert-C. Roy *, Rév. Srs Thérèse Legal, Elisabeth de Moissac, L. Boulet et T. Legal, s.g.m.

St-Pierre-Jolys — M. l'abbé Y. Boisvenue *, Mme Thérèse Dandenault *, l'hon. Edmond Préfontaine*, Marcel Préfontaine *, Irène Garand, Rév. Srs Arthur-Marie, Anne-Marie, P.-de-la-Croix, Jacques-Fernand, S.N.J.M.

Sacré-Coeur — R. P. I. Joyal, O.M.I. *, Mme J. Carignan *, Mme A. Côté *, M. de la Giclais, Louise Lépine, S. H. le juge A. Bernier, M. le juge L.-P. Roy *, François Wenski *, Rév. Srs Denis-de-France, Jeanne d'Orléans, M.-Maximilla, S.N.J.M.

Somerset — M. l'abbé O. Moquin, C. Champagne *, Mme C. Champagne *, W. Decosse *.

South Junction — M. l'abbé P. Carrier *, Denis-H. Beaudry *, T. Gobeil.

Transcona — Sr M.-St-Luc, M.O.

Gravelbourg, Sask. — S. Exc. Mgr Aimé Decosse.

McLennan, Alta — S. Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I.

Paroisses non indiquées: Berthe Asselin, Louis Gratton, Ed. Lapointe, Louise Lapointe, L.-P. Kemy, Albert Pelletier, RR. PP. R. Durocher * et R. Bédard *, O.M.I.

St-Vital

Décès

M. Ulyse-Emile Proulx, domicilié à 214, avenue Béliveau, St-Vital, est décédé à l'âge de 22 ans, le dimanche 30 septembre, à l'hôpital de Calgary, à la suite de blessures reçues dans un accident à Brooks, Alta, le 22 septembre.

Né à Richer, Man., le défunt était au service de la T. J. Pounder Construction Co., depuis 3 ans.

Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme David Proulx; un frère, Jean, et deux soeurs, Mme V. O. Gough et Mlle Doris.

Une messe de Requiem fut chantée dans l'église paroissiale de St-Emile, le jeudi 2 octobre. La veille au soir, à 8 h., des prières avaient été dites pour l'âme du défunt au salon funéraire P. Coutu.

Les porteurs, à l'occasion du service, furent MM. Ernest et Georges Vermette, André Larocque, Léo et Louis Trudeau et Jules Sabot.

Retraites fermées

Retraite des institutrices

Vu le danger d'être victimes de la température parfois si inclémente de nos mois d'hiver, la Ligue des Institutrices a préféré céduler sa retraite annuelle au cours de l'automne. Cette retraite aura lieu la dernière fin de semaine d'octobre, c'est-à-dire du 26 au 28. Nous avons reçu quelques adhésions, mais il y a encore de la place. Il est bon de noter qu'on ne projette pas de retraites pour ce groupe pendant le carême.

Retraite des dames de la ville

Notre première retraite sur semaine est organisée pour les dames de nos paroisses urbaines. Elle aura lieu du 30 octobre au 2 novembre. Il faut que toutes nos responsables se mettent à l'oeuvre sans délai pour faire un recrutement efficace.

Retraite des jeunes gens

Les jeunes gens sortis de l'école ou du collège ont été quelque peu négligés depuis trois ou quatre ans. On les invitait à prendre part aux retraites des hommes, mais cet automne ils auront leur retraite exclusivement pour eux au cours du mois de novembre. Déjà, un groupe d'instituteurs s'est inscrit; on s'attend que les universitaires aussi bien que ceux qui travaillent dans les bureaux ou sur la terre se joignent à eux.

La retraite des jeunes filles n'aura lieu qu'au début de décembre.

Prochaines retraites

OCTOBRE

19-21: Demoiselles de langue anglaise. Prédicateur: le R. P. H. Delisle, O.M.I.

26-28: Institutrices. Prédicateur: le R. P. R. Lechasseur, O.M.I.

NOVEMBRE

30 oct.-2 nov.: Dames de la ville. Prédicateur: le R. P. R. Lechasseur, O.M.I.

2-4: Aviateurs de langue française. Prédicateur: le R. P. H. Delisle, O.M.I.

6-9: Dames de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Ste-Elisabeth, Ste-Agathe et La Salle. Prédicateur: le R. P. H. Delisle, O.M.I.

9-11: Hommes de langue anglaise. Prédicateur: le R. P. Crean, C.Ss.R.

13-16: Hommes de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Ste-Elisabeth, Ste-Agathe et La Salle. Prédicateur: le R. P. R. Lechasseur, O.M.I.

16-18: Jeunes gens et instituteurs. Prédicateur: le R. P. H. Delisle, O.M.I.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

On en regagne! L'assemblée n'a commencé rien que 8 minutes en retard et a fini 20 minutes avant le temps. Plus d'excuses pour arriver trop tard chez soi.

Avis aux dames, envoyez vos maris aux assemblées. Ils seront revenus à temps.

A entendre parler notre Grand Chevalier, on se demande s'il fait des mots croisés.

Nos félicitations au frère "Chef cuisinier" de dimanche matin. Nous espérons que ses multiples occupations ne l'ont pas empêché d'avoir un bon déjeuner lui-même.

On aura des soirées sociales mixtes bientôt. Que les dames se tiennent au courant pour se faire inviter par leurs maris.

Comment cela se fait-il qu'il y a en toujours qui sont debout, parlent et parlent encore, ne disent rien du tout, tandis qu'il y en a tant qui ont de bonnes idées et restent muets?

Pour les donations de sang, donnez vos noms au frère Blanchette avant le samedi 20 octobre. La journée des donations est le 29 octobre. Que tous ceux qui le peuvent se fassent un devoir de venir.

C'est avec regret que nous avons appris la mort subite de la petite fille de notre Grand Chevalier. Au Frère Léo Dufault et à sa dame, nous offrons notre sincère sympathie.

Nous offrons nos sympathies les plus sincères au frère G. Simard qui vient de perdre sa mère récemment.

RIGOLETTO.

Electeurs du district scolaire de St-Boniface No 1188

Votez en faveur de la construction d'un auditorium-gymnase pour l'école Provencher, le vendredi 19 octobre, en marquant votre bulletin de vote comme ceci

POUR LE RÈGLEMENT FOR THE BY-LAW	
CONTRE LE RÈGLEMENT AGAINST THE BY-LAW	

(Publié avec l'autorisation de la Commission Scolaire de St-Boniface.)

Réunion annuelle de l'Union Nationale Métisse

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'Union Nationale Métisse tiendra sa réunion annuelle à l'hôtel Marion, le samedi après-midi 3 novembre, à 2 h. 30. Cette réunion sera suivie d'un grand banquet à cet hôtel.

Au cours de la réunion de l'après-midi, on présentera le rapport des activits de l'Union Nationale. Il y aura élection du nouvel exécutif et discussion de projets et d'affaires affectant le bien-être de l'Union et de ses membres.

Le banquet sera intéressant à plusieurs points de vue. Le R. P. L.-N. Boutin, O.M.I., sera l'orateur de la circonstance et il parlera de "la dévotion des anciens Métis à St-Joseph". Le Père Boutin a fait l'étude de la dévotion à St-Joseph dans l'Ouest canadien et connait parfaitement son sujet. Cette causerie promet d'être extrêmement intéressante.

Et puis, il y aura le menu de ce diner: on y servira des mets connus des anciens de la Rivière Rouge. L'Union Nationale a offert un prix de $10.00 pour le meilleur menu qui lui sera envoyé. Dès que le choix du menu aura été fait, on se fera un devoir de s'y conformer fidèlement. On pourra, à cet effet, s'adresser à Mme Arthur Carrière, B.P. Vermette, Manitoba. On pourra se procurer les billets pour le banquet au même endroit.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire ancienne aimeront venir assister à ce diner d'autrefois. Tout dernièrement, un collaborateur de MacLean's déplorait le fait que les Anglo-Canadiens ignoraient tout de la cuisine canadienne-française. Ne pourrait-on pas dire la même chose à propos de la cuisine des anciens Métis et Canadiens français de la Rivière Rouge? Et n'est-ce pas vrai aussi de nos propres compatriotes?



S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, est ici photographié alors qu'il indiquait sur le thermomètre de la Caisse de Bienfaisance, vendredi dernier, le montant de $353,904 auquel il venait de faire monter le "mercure". Un total de $26,170.20 perçu jeudi portait la somme contribuée à date à 37.3 pour cent de l'objectif de $947,000 fixé pour cette campagne.

Le film "War and Peace" à Winnipeg cette semaine

Mel Ferrer, son épouse, Audrey Hepburn, et Henry Fonda seront les principaux acteurs du film "War and Peace", tiré du roman du même nom du fameux auteur russe, Léon Tolstoï. Ce film, l'un des plus longs de l'histoire cinématographique (près de 3 h. 30), en Vistavision et en Technicolor, est une production Ponti-DeLaurentiis. La première de ce film a lieu le jeudi 18 octobre au théâtre Capitol de Winnipeg. Le caractère principal de cette pièce, Mel Ferrer, recommande aux jeunes qui veulent suivre ses traces, les compagnies théâtrales.

La compagnie théâtrale, sédentaire ou ambulante, est la meilleure école pour les jeunes acteurs. Bien que ces compagnies ne soient plus si nombreuses aux Etats-Unis qu'elles l'étaient avant la naissance du cinéma, elles n'en offrent pas moins à ses jeunes membres la meilleure expérience du théâtre, aussi bien celui de la scène que des coulisses.

Ces mêmes avantages ne se trouvent plus tellement aujourd'hui, car ce n'est pas à Broadway que les membres du personnel en charge de la mise en scène, éclairage et installation, laisserait un jeune acteur se mêler de leurs affaires. Mel Ferrer, de même que Henry Fonda, un ancien acteur de compagnie, avoue que c'est dans cette école qu'il fit ses armes et qu'il acquit son expérience qui, comme l'on veut le voir aujourd'hui, lui ont beaucoup servi.

Ce grand acteur fit tous les métiers qui se rapportent à la scène, de danseur à Broadway jusqu'au directeur, en passant par le producteur de télévision et l'écrivain. Il est indéniable qu'il est un des meilleurs acteurs de notre temps, comme le prouvent ses nombreux engagements avec Broadway et Hollywood.

C'est dans le film "Ondine" qu'il rencontra celle qui devait devenir son épouse, Audrey Hepburn, et c'est cette même étoile du cinéma qui sera sa partenaire dans le film "War and Peace". Né à Elberon, New Jersey, il gagna pendant sa deuxième année à l'université, le "Playwrights Award".

Pendant le filmage de "War and Peace", le ménage Ferrer vécut dans une villa aux abords de Rome. Digne de faire partie des décors du film, cette maison possédait sa propre piscine, lieu de repos pour la troupe.

D'après la "Légion de Decence", ce film est classé A-1.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Tout d'abord, félicitations aux organisateurs du programme de "Columbus Day" que les auditeurs de CKSB ont pu entendre, le vendredi 12 octobre, à 9 h. 30 du soir. Une mention toute spéciale au Grand Chevalier et aux frères Maxime D. et Bruno L., qui étaient en tête de l'organisation du Concours de composition française sur Christophe Colomb. Ce concours obtint un succès retentissant. Grand merci aux concurrents et bravo!

Entre parenthèses, aux autres conseils qui se sont demandés pourquoi ils n'avaient pas paru au programme radiodiffusé du 12 octobre, je dois dire qu'il n'en tenait qu'à eux. Il s'agissait tout simplement d'y penser. Ce programme avait été préparé grâce à l'entière et seule intiative du Conseil St-Boniface!

Vous avez dû remarquer qu'Après-Tout n'était pas très fixé sur ses dates, la semaine dernière. La clinique des donneurs de sang aura lieu le 29 octobre. Ceux qui se sont présentés le 29 septembre ont dû trouver le temps long. Mes excuses...

On me dit qu'il va falloir se procurer des sièges supplémentaires pour accommoder la nombreuse assistance de la prochaine assemblée. Tant mieux, car,

APRES-TOUT.

Précieux-Sang

Baptêmes

Paul-Joseph-Emile, fils de M. et Mme Raoul Desaulniers.

Joseph-Denis-Romuald, fils de M. et Mme Romuald Desrosiers.

Annette-Louise-Marie, fille de M. et Mme Robert A. Pilbeam.

Décès

Sont décédés: le bébé Diane Dufault, fille de M. et Mme Léo Dufault, M. Camille Arsenault et M. Thomas Ryan.

Mariage

Mlle Irène Pelletier épousa M. William Perry.

Çà et là

Nous désirons exprimer notre sincère gratitude aux amis de l'extérieur qui sont venus assister à l'ouverture officielle de notre école et qui ont aidé à faire de notre grand thé annuel un réel succès.

Les parties de cartes du mardi soir ont recommencé le 16 octobre. Bienvenue à tous.

Ligue de cinq quilles

Equipe	Points
Les Joyeux	74
Les Hirondelles	55
Sunshine	54
Les Meteors	53
Toupin Lumber	51
Ducharme Construction	49
Leo's Electric	47
Aces	39
Dames	
H 1 P — M. Girard	245
H 3 P — M. Girard	655
Hommes	
H 1 P — R. Dupas	319
H 3 P — A. Girard	741
Equipes	
H 1 P — Les Joyeux	1028
H 3 P — Les Joyeux	2884

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

L'assemblée d'affaires eut lieu à la salle Jubinville, le mardi 2 octobre. Il y eut élection du nouveau conseil: régente, Sr Yvonne Marion; ex-régente, Sr Madeleine Gary; vice-régente, Sr Irène St-Hilaire; secrétaire-archiviste, Sr Bertrande Desrochers; secrétaire-financière, Sr Rita Voyer; trésorière, Sr Emma Beaudry; chancelière, Sr Gertrude Kenny; syndics (1, 2 et 3 ans), Srs Agnès Giasson, Noëlle Roy et Rita Legros; monitrice, Sr Henriette Desrosiers; gardienne, Sr Jeannette Kenny; porte-bannière, Sr Geneviève Rowan; rédactrice, Sr Liliane Hébert; 1ère et 2ème guides, Srs Irène Jubinville et Alice Loiselle; garde intérieure, Sr Claire Lavack; garde extérieure, Sr Vivian Beaulieu; organiste, Sr Léontine Landry.

Une soirée sociale sera tenue le mardi 23 octobre, à la salle Jubinville.



Cité de Saint-Boniface

AVIS relativement à un règlement d'école devant être soumis au vote des électeurs de l'arrondissement scolaire de St-Boniface no 1188.

Un règlement pour autoriser une dépense de cent cinquante-sept mille cinq cents ($157,500.00) dollars par le District Scolaire de St-Boniface no 1188, pour l'érection d'un auditorium-gymnase pour l'école Provencher dans ledit District Scolaire de St-Boniface no 1188.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 110) du District Scolaire de St-Boniface no 1188 sera soumis, en vertu du règlement no 3885 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs dudit district scolaire, dûment qualifiés pour voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits indiqués plus bas.

Le but dudit règlement no 110 du District Scolaire de St-Boniface no 1188 est de contracter une dette de cent cinquante-sept mille cinq cents ($157,500.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour l'érection d'un auditorium-gymnase pour l'école Provencher dans ledit District Scolaire, au coût total de cent soixante-cinq mille ($165,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement aura lieu le VENDREDI 19 OCTOBRE A.D. 1956, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

Quartier no 1 — Sub. élec. no 1	—Eglise Belge du Sacré-Coeur, 501, rue Plinguet
Quartier no 1 — Sub. élec. no 2	—Club St-François, 1037, chemin Dugald
Quartier no 1 — Sub. élec. no 3	—774, chemin Dawson
Quartier no 2 — Sub. élec. no 6	—Salle des Canadiens de Naissance, 230, avenue Provencher
Quartier no 2 — Sub. élec. no 7	—Ecole Marion, rue des Meurons
Quartier no 3 — Sub. élec. no 8	—Hospice Taché
Quartier no 3 — Sub. élec. no 9	—Institut Collégial Provencher
Quartier no 3 — Sub. élec. no 10	—Salle Berry, 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les hebdomadaires connus sous le nom de **La Liberté et le Patriote** et **The Norwood Press**, autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-cinquième jour de septembre, A.D. 1956.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Jean-Léon Bruyère
Directeur adjoint: Jean Pennober
Rédacteurs:
Richard Mageau, Paul Baudry, Georges Druwé, Maurice Comeault

Dans les sports

Récemment, le C.S.B.I. a eu l'honneur de recevoir sur son terrain les Chevaliers de Colomb de Transcona pour une partie de balle molle.

Avec un magnifique rendement de Paul Roy au monticule, une tenue impeccable des joueurs au champ et une puissance au bâton digne des Williams ou Snider, les collégiens, pleins de vigueur et d'entrain, et en excellente condition physique, n'ont fait qu'une bouchée des pauvres Chevaliers.

La partie s'est terminée au pointage de 10 à 5. Les étoiles, en plus de Paul "Small Newk" Roy, furent Wilfrid Gosselin et Gérald Toupin avec chacun un coup de circuit et Eugène Hogue avec trois coups sûrs en quatre apparitions au bâton.

Cette année, la vogue du rugby, si évidente l'an dernier, semble être disparue. Il est vrai que Duguay et Cie n'y sont plus, mais il nous reste encore quelques Parker, Leake ou Patterson.

Par contre, le ballon-panier et le ballon-volant sont très populaires, et cela est dû à notre splendide gymnase. Les ligues fonctionnent à merveille tant chez les petits, moyens ou grands. On remarque même au ballon-panier, l'apparition de deux clubs de "poires", d'universitaires faisant leurs premiers essais auprès du panier.

Nous avons maintenant notre conseil de récréation, qui s'efforce de seconder les pères au dévouement inépuisable. N'oublions pas que ces hommes rempliront mieux leur tâche si nous coopérons avec eux dans toutes les entreprises sportives collégiales! Sur ce, je vous quitte, et "sportez-vous" bien.

Maurice POTVIN.

• • •

Ciné-Club

Le 6 octobre, nous avions un film. C'était le Ciné-Club. Malgré l'absence regrettable (aux collégiens) d'un bon nombre des membres de l'année passée, nous avons tous jouis du film "Roman Holiday". En deux mots, c'est l'aventure d'une princesse qui s'évade des contraintes de sa vie sociale trop réglée et trop impersonnelle et qui erre dans Rome en compagnie d'un journaliste américain. Audrey Hepburn et Gregory Peck ont admirablement bien joué leurs rôles, et l'impression générale du film est que ça finit mal. Mais il y a plus que ça. C'est une histoire profonde qui présente deux thèmes bien distincts. La princesse Annia est un personnage sympathique qui nous charme et qui plait beaucoup. (On a rapporté des cas d'affection envers Mlle Hepburn chez certains collégiens.) Comment ne pas se laisser prendre devant cette jeune fille si jolie, si déchirée entre le sentiment du devoir et de l'amour? C'est le premier thème, et à la fin, quand elle quitte le journaliste, on se demande si vraiment elle est humaine. On ne peut douter de la fermeté de son caractère, et ce pourrait être une jolie belle leçon de fidélité au devoir.

Le deuxième thème est celui de l'argent contre l'amour. Gregory Peck, le journaliste, a eu en mains le reportage de sa carrière. Il pourrait le publier et en rapporter une somme assez imposante. Je vous laisse vous demander ce que vous auriez fait: publier l'article et trahir son amour, ou rester bien tranquille et toujours aussi pauvre!

En plus d'être palpitant, "Roman Holiday" est vraiment un triomphe en fait de mise en scène. Le décor nous rentre tout à fait dans Rome, avec ses églises, ses chef-d'oeuvres de sculptures, ses coins pittoresques, ses allées encombrées. C'est vraiment la "Ville Eternelle" que l'on nous présente sur l'écran. Et combien d'autres prises et points de vue et de détails qu'il faut passer. "Et des meilleurs".

Le journaliste n'a pas publié l'article.

Richard MAGEAU.

• • •

Résultats de septembre

Au début d'octobre avait lieu, dans la salle académique du collège de St-Boniface, la proclamation des résultats du mois de septembre. Se sont classés respectivement premiers et seconds:

Philosophie II: Joseph Sherwood, de La Salle, Paul Roy, de Delmas, Sask., et Léonce Aubin, de St-Adolphe.

Philosophie I: Ernest Létourneau et Jean-Léon Bruyère, deux de St-Boniface.

Rhétorique: Richard Mageau, de Mallaig, Alta, et Clément Gauthier, d'Edmonton, Alta.

Belles-Lettres, Gérard Glenn, de Winnipeg, et Arthur Trudeau, d'Ile-de-Chênes.

Versification: Hubert Balcaen, de La Broquerie, et Georges Druwé, de St-Boniface.

Méthode: Yves Bruyère, de St-Boniface, et Roger Dubois, de La Rochelle.

Syntaxe A: Léo Desrochers, de Mariapolis, et Margis Matulionis, de Winnipeg.

Syntaxe B: Jean Beaulieu et Francis Fontaine, deux de St-Boniface.

Eléments latins A: Raymond Hébert et Gérald Dubé, deux de St-Boniface.

Eléments latins B: Denis Druwé, de St-Boniface, et Gérard Beaudette, de St-Jean-Baptiste.

Eléments français: Robert Desmarais, de Lorette, et Gilles Dansereau, de Letellier.

Ont reçu la médaille d'honneur pour le mois de septembre: Léonce Aubin, Ernest Létourneau, Richard Mageau, Fernand Letain, André St-Hilaire, Gérard Glenn, Georges Druwé, Hubert Balcaen, Yves Bruyère, Arthur Aubin, Margis Matulionis, Roméo Thévenot, Denys Prud'homme, Jean Beaulieu, Raymond Hébert, Gérald Dubé, Denis Druwé, Gérard Beaudette, Robert Desmarais et Gilles Dansereau.

Diligence: Joseph Sherwood, Jean-Léon Bruyère, Louis Jolicoeur, Eugène Hogue, Gérard Glenn, Arthur Trudeau, René-Ludger Courcelles, Robert Painchaud, Maurice Comeault, Laurent Détillieux, Paul Genest, Laurent Roy, Denys Prud'homme, Robert Girouard, Jacques Champagne, Bryan Empson, Gaston Sanders, Paul Payette, Robert Desmarais et Gilles Dansereau.

• • •

Le tournoi

Le tournoi, c'est l'événement le plus attendu de tous les collégiens. C'est un événement où tous, grands et petits, se font valoir en aptitudes physiques. Le tournoi est annuel au collège et voici que ce jour est de nouveau arrivé. Nous voilà donc en route pour le parc Kildonan.

Quatre énormes autobus s'avancent rapidement dans les rues occupées de Winnipeg portant à destination des collégiens joyeux et qui savent le montrer. Tout le long du chemin, du chant jaillit de chaque autobus. Le voyage est vite fait.

Rendus au parc, les groupes se dispersent ici et là dans un énorme champ. Un beau jour s'annonce; le soleil jette un beau coup d'oeil sur nous. Les jeux enfin se mettent en branle; des courses, des lancers, des tours de force, tout contribue au succès du tournoi.

Mais pour un bon nombre: il y a d'autres choses importantes, le diner. A la fin des jeux, tous se rendent au pavillon pour le diner. Des hot-dogs, des pommes, des pâtisseries, tout y passe. Bien vite, tous prennent une petite sieste sous les arbres du parc, complètement dépouillés de leurs feuilles.

A 2 h., une grande partie de rugby se met en marche: les étoiles vs les Belles-Lettres. Ce fut une partie assez rude, mais les étoiles furent victorieuses par un pointage de 6-0.

Revenus au collège, il y eut la distribution des prix; furent les gagnants: prix des organisateurs, Arthur Trudeau; prix des chefs de groupes, M. Potvin; gagnants des groupes, R. Brodeur, N. Allard et G. Forest, chez les grands; A. Laurencelle, G. Tremblay et E. Prescott, chez les moyens; D. Druwé, J. Dufault, G. Goulet et C. Saurette, chez les petits.

Je crois que ce fut pour tous, nouveaux et anciens, un jour qu'ils n'oublieront jamais, parce que vraiment ce fut un réel succès. Un grand merci au président, Richard Mageau, et aux Pères de la récréation.

Georges DRUWE.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Tournoi

Le tournoi annuel se passa, comme d'habitude, au parc Assiniboine. Tous prirent assez d'exercice au cours de l'avant-midi pour développer un appétit et faire honneur aux fèves succulentes préparées par nos Petites Soeurs de la Ste-Famille.

Les fèves ou le tournoi attirent toujours un certain nombre de visiteurs, cette année, on remarquait la présence des représentants des différentes maisons oblates avoisinantes, et même un représentant de l'armée dans la personne du chapelain, le R. P. L. Lord, O.M.I.

Après la visite du jardin zoologique, des joutes de "football" furent organisées; la pluie ne put refroidir l'enthousiasme des concurrents; est-ce que des joueurs de "football" peuvent se laisser distraire par un détail aussi insignifiant? Après un souper aux sandwichs, servi par les garçons de Rhétorique, sous le grand pavillon, les 2 autobus de la "Eagle Bus Line" attendaient les 90 junioristes, contents de leur journée, mais heureux de regagner le logis. Une bonne nuit de repos et le lendemain matin, malgré quelques muscles endoloris, tous étaient prêts à reprendre les classes et même assez frais et dispos pour assister, ce soir-là, à la première joute des Warriors de Winnipeg contre Detroit.

Mlle Yvette Dion, de St-Léon, épouse M. Rondeau à Somerset

ST-LEON — Le samedi 15 septembre, dans l'église de la Nativité de Somerset, Mlle Yvette Dion, fille de M. et Mme Maurice Dion, de St-Léon, unissait sa destinée à celle de M. Roland Rondeau, de Sudbury, fils de Mme Rodrigue Lussier, de Somerset. Le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., de Gravelbourg, cousin de la mariée, bénit leur union et célébra la messe nuptiale.

La mariée fut conduite à l'autel par son père. Elle était vêtue d'une longue robe de tulle et de dentelle avec manches en pointes de lys. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Milles Gisèle Dion, de St-Boniface, soeur de la mariée, et Norma Lussier, cousine du marié, étaient filles d'honneur. Elles portaient des robes ballerines de tulle et de dentelle turquoise et mauve. Leurs couronnes étaient de mêmes teintes et elles tenaient des bouquets d'oeillets roses et jaunes.

MM. René Lussier et Glen Forrest agissaient comme garçons d'honneur. Les huissiers étaient MM. Roland Dion et Gérald Rondeau.

Durant la messe, Mme Raphaël Vuignier fit entendre "Donnez-leur Seigneur d'heureux jours" et le "Panis Angelicus". Mlle Estelle Boyer touchait l'orgue.

Le dîner, servi dans la salle de St-Léon, réunissait quelque cent convives. Le toast à la mariée fut porté par le R. P. G. Labossière. M. Gaetan Labossière agissait comme maître de cérémonies. Ont pris part au programme: Mme R. Vuignier, MM. Henry McCarthy, Gérald Rondeau et Henri Labossière.

Les nouveaux époux résideront à Sudbury, Ont.

Baptême

Le 26 août: Ginette-Nicole-Marie, fille de Réal Labossière et d'Henriette Leblanc. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Leblanc, grands-parents de l'enfant.

Nomination municipale

Il est agréable de vous annoncer qu'à la nomination municipale qui a eu lieu le 9 octobre à Somerset, un de nos bons cultivateurs fut nommé candidat. Il fut proposé par M. Exide Landry, de St-Léon, et secondé par M. Henri Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes. Il s'agit de M. Maurice Lafrenière, candidat pour le quartier no 5 de la municipalité de Lorne.

L'élection municipale aura lieu le vendredi 19 octobre. Nous vous invitons, électeurs de ce quartier, à profiter nombreux de votre droit de vote.

Les bureaux de votation seront ouverts de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

St-Georges

Baptême

Le 2 septembre: Gilbert-Joseph-Marcel, fils de M. et Mme Marcel Gagné (Monique Préjet), né le 27 août. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gagné, grands-parents de l'enfant.

— J'ai cru longtemps qu'on pouvait être vertueux sans religion; c'est une opinion trompeuse dont je suis bien désabusé.

J.-J. ROUSSEAU.

Les fillettes que l'on voit sur cette photo offrent une nouvelle preuve du grand talent musical des nôtres. **Colette Jutras**, âgée de 12 ans, à droite, s'est classée 1ere pour le Manitoba, aux examens du grade 6 du Conservatoire Royal de Musique de Toronto. Cela lui a valu la médaille d'argent du Conservatoire et une bourse "Frank Harris" au montant de $25.00. De plus, elle remporta une bourse "Mrs. James Richardson" aux examens de la Faculté de Musique de l'Université du Manitoba, au montant de $50.00. Sa jeune soeur, Lise, âgée de 9 ans, à gauche, fut aussi gagnante d'une médaille d'argent et d'une bourse "Frank Harris" au montant de $25.00 pour ses succès aux examens de piano du Conservatoire Royal de Musique de Toronto. Mlles Jutras sont les filles de M. et Mme Antonin Jutras, de St-Jean-Baptiste, et élèves du couvent de St-Jean-Baptiste dirigé par les religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie.

Vol. 8. No 4 19-10-56

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 9 à 12 inclusivement

En ce soir de fête . . .

21 octobre

Ce soir de fête patronale, Jacques monte lentement l'escalier qui conduit au dortoir. Arrivé au palier du deuxième plancher, ses yeux rencontrent la très jolie statue de notre patron. Viateur, n'est pas pour lui un saint inconnu, mais il a découvert des choses mystérieuses dans la vie de ce jeune homme. Il s'avise de les lui dire . . .

Devant saint Viateur

Saint Viateur, j'ai à vous parler; il y a quelque chose que je ne comprends pas.

C'est aujourd'hui votre fête; on nous a raconté l'histoire de votre vie. Elle ne fut pas très longue, mais combien pieuse, attachante et belle!

On nous a dit que vous étiez un excellent jeune homme, un bon servant de messe à la cathédrale; que vous lisiez l'Ecriture sainte, que vous l'expliquiez aux petits-enfants . . . Je comprends ça. C'est après que c'est difficile.

Votre évêque part en secret pour se faire moine dans le désert. Ça me paraît un peu exagéré, mais passons, car c'est encore possible. Mais vous, saint Viateur, qu'est-ce que vous alliez faire là?

Un voyage seulement, comme un secrétaire ou un maître de cérémonies? Je comprendrais. Mais partir comme ça pour toujours! Et vos études, et votre carrière, et votre avenir, qu'est-ce que vous en faites?

Aller vous enfermer dans un monastère inconnu parce que votre évêque va s'y cacher; vivre pour ainsi dire à son ombre? Mais qu'est-ce que ça vous donne à vous?

Vous vous donnez comme ça pour rien? Pas de titres pour reconnaître vos mérites? Pas de récompenses pour vous consoler? Simplement pour l'amour?

Mais vous l'aimiez donc bien! Est-ce une chose qui se fait de se dévouer comme cela gratuitement?

Il faut que je vois cela. Il faut que je vous regarde, souvent, longtemps. Peut-être que je finirai par comprendre.

Si je pouvais comprendre cet amour-là; un amour qui se donne tout entier pour rien, comme la grâce! Ce n'est pas naturel. C'est plus grand que nature.

Et c'est si beau à regarder . . .

S'il y en avait ici des Viateurs comme vous, aussi généreux . . .

Rien qu'à les regarder, on aurait envie de les suivre, comme vous avez suivi saint Just, pour toujours, jusqu'au bout du monde, jusqu'au delà du monde.

Ce serait beau . . . tous ces jeunes, toutes ces âmes après moi; avec moi: je me sentirais moins seul. Mais pour cela, il faudrait que quelqu'un parte le premier; il faut qu'il y en ait un qui commence à tout quitter, à se donner pour vrai . . .

Pourquoi pas moi?... pourquoi pas nous?... Pourquoi avoir peur que ce soit moi, si c'est pour l'amour de l'Amour?

BONSOIR!

• • •

Visite du R. P. Général

Le 4 octobre dernier, le R. P. Lucien Pagé, supérieur général des Clercs de St-Viateur, s'arrêtait à Otterburne pour y faire la visite canonique des religieux de la Maison St-Joseph. Il arrivait du Japon et de Formose en route pour Chicago et Montréal.

Mardi dernier, à notre retour du congé des conventions, élèves et professeurs réunis à la salle d'étude avaient le privilège de l'entendre dans une brève et stimulante causerie.

Le R. P. Général fit ressortir le caractère particulier de la communauté des Clercs de St-Viateur qui la rend capable d'accepter les oeuvres les plus diverses dans le monde entier. Il insista particulièrement sur les travaux des missionnaires viatoriens et nous fit un engageant tableau de la vocation missionnaire.

Le R. P. Général nous combla enfin de conseils précieux et pratiques.

Un grand merci à notre très distingué visiteur pour l'honneur qu'il nous fit de prendre contact avec nous. Nous lui réitérons les hommages respectueux de la jeunesse viatorienne du Manitoba.

LA REDACTION.

• • •

Chronique des anciens

On nous apprend que M. Emile Péloquin, finissant de juin 1956, vient d'entrer à la faculté des sciences à l'université du Manitoba. Bon succès, Emile.

Meilleurs voeux à M. Antonin Nadeau qui a épousé Mlle Gagnon récemment à La Broquerie.

M. Raynald Lavack, finissant en 1952, a uni sa destinée à celle de Mlle Béatrice Girard, d'Elie. Ce fut l'occasion d'une brillante cérémonie à St-Boniface et à Winnipeg. Nos voeux de bonheur à Raynald et à son épouse. Raynald poursuit actuellement des études en comptabilité. Il demeurera à St-Boniface.

M. Clément Fortier, ancien élève de 1953, nous visitait dernièrement. Clément est en train de se tailler une position de choix comme technicien en communication avec la compagnie City Hydro.

Une lettre récente du R. F. Louis Courcelles, de 1954, nous annonce qu'il poursuivra ses études pendant trois ans dans la province de Québec. Les RR. FF. Roland Caya et Camille Légaré y resteront encore un an.

Chez les anciens professeurs mentionnons que les RR. FF. J.-M. Lamoureux et G. Fontaine enseignent maintenant à Montréal et à Outremont respectivement. Le R. F. Fernand Marion fait un stage d'études à l'université d'Ottawa.

SOUPER A LA SALLE LE 23 OCTOBRE

LA SALLE — Notre traditionnel souper annuel de l'automne aura lieu, cette année, le dimanche 28 octobre. Le comité d'organisation est composé de Mmes Aimé Cormier, présidente, Louis Labelle, vice-présidente, et Pierre Simard, secrétaire. Ce comité nous laisse savoir que le repas sera servi de 5 h. à 8 h. p.m., au prix de $1.00 chacun, à la salle paroissiale.

Un service de mets succulents et des mieux apprêtés par les dames de la paroisse saura satisfaire les goûts les plus délicats et l'appétit des plus fins gourmets. Il y aura en même temps le tirage d'un malaxeur, d'une lampe et d'une bouilloire électrique, ce qui constituera un autre bel attrait de la veillée.

Que nos bons amis de l'extérieur viennent donc nous encourager en grand nombre! Cordiale invitation à tous les intéressés à venir partager avec nous ce délicieux souper.

Les mariages Bernard-Pilloud et Aminot-Lesage, à N.-D.-de-Lourdes

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — Le mercredi 3 octobre, M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, officiait au mariage de M. Gabriel Bernard, de St-Claude, fils de M. et Mme Jean-François Bernard, avec Mlle Thérèse Pilloud, de cette paroisse, fille de M. et Mme Joseph Pilloud.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche recouverte de tulle.

La fille d'honneur, Mlle Alice Pilloud, soeur de la mariée, portait une robe rose de taffetas.

Le garçon d'honneur était M. Camille Bernard, frère du marié.

Après la cérémonie, une réception eut lieu à la salle paroissiale.

A leur retour d'un voyage de noces, M. et Mme Gabriel Bernard demeureront à St-Claude.

• • •

Le samedi 6 octobre, à 4 h. p.m., M. l'abbé M. Dacquay, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Lesage, fille de M. et Mme Paul Lesage, avec M. Fernand Aminot, fils de M. et Mme Jean Aminot.

La mariée fut conduite à l'autel par son père. Elle était vêtue d'une robe trois-quarts blanche avec boléro. Son voile court était retenu par une couronne perlée. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Louise Lesage et Rita Aminot, étaient revêtues de robes trois-quarts rose et mauve, respectivement.

MM. Nobert Brick et Lucien Desmeary agissaient comme garçons d'honneur.

La réception eut lieu à la salle paroissiale.

A leur retour d'un voyage de noces, M. et Mme Fernand Aminot demeureront à Dakota, Man.

Powerview

Baptêmes

Le 16 septembre: Deidre-Anne, née le 9 août, fille d'Alex. Houston et de Léna Courchaine. Parrain et marraine, Harry Houston et Doris Thomas.

Le 23 septembre: Joseph-Paul-Arthur, né le 8 septembre, fils d'Arthur Dubé et de Louise Chèvrefils. Parrain et marraine, M. Charles Chèvrefils et Mme Jos. Turgeon.

Le 30 septembre: Marie-Françoise-Anita, née le 7 septembre, fille de Léon Laroche et de Marie-Rose Vincent. Parrain et marraine, M. et Mme François Laroche.

Le 9 octobre: Michelle-Renée, née le 2 septembre, fille de Denis Allard et de Lorraine Brisson. Parrain et marraine, Jean et Renée Brisson.

Le 9 octobre: Ronald-Raymond-Paul, né le 4 septembre, fils de Paul Désilets et d'Ida Allard. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Allard.

Çà et là

Les 4 et 5 octobre, nos maîtres et maîtresses assistaient aux conventions régionales tenues à Beauséjour. Avec la fête de la reconnaissance, le 8 octobre, cela donnait aux élèves plusieurs jours de congé. Aussi avons-nous revu la plupart de nos jeunes qui sont pensionnaires dans différents couvents et collèges.

La construction de notre presbytère va toujours de l'avant grâce à la générosité et à la bonne volonté de tous les paroissiens.

Ste-Amélie

Va-et-vient

Mlle Cordelie Denis est allée récemment rendre visite à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Georges Denis, de Winnipeg.

Mme Vitaline Landry et son fils, Donat, ainsi que Mme Anthime Therrien, sont allés passer quelques semaines chez des parents, à Kirkland Lake, Ont.

M. et Mme Walter Worrall et leurs enfants, de Sioux Lookout, Ont., ont visité M. et Mme Nick Stroessar.

Mlle Lorette Corbel, qui enseigne à Oak Lake, Man., Mlles Lorraine Pinette et Adeline Corbel, du couvent de St-Charles, ont visité récemment leurs parents.

M. et Mme Charlie Berthelette, Mlle Elsime Soucy et M. J. Berthelette, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme E. Soucy; M. et Mme Charles Roussin, de Norwood, chez M. et Mme David Roussin.

M. Alfred Archambault, du collège d'Otterburne, a rendu visite à ses parents, M. et Mme L. Archambault.

M. Léo Therrien, qui est employé à Winnipeg, est venu chez son père, M. A. Therrien.

M. et Mme Lucien Sutherland et leurs enfants, Doreen et Mervin, de Winnipeg, ont passé trois jours chez M. et Mme Jules Callewaert.

St-Adolphe

Fête de naissance

Le mercredi 3 octobre, les jeunes artistes de nos grades supérieurs ont présenté un joli concert en l'honneur de notre dévoué curé, M. l'abbé Albert Brunet, à l'occasion de sa fête de naissance.

Tour à tour, les groupes représentants de chaque classe ont passé sur la scène, à la salle paroissiale, devant l'auditoire enthousiaste pour exécuter, soit des monologues et des dialogues, soit des chants, tous appropriés à la circonstance. Quelques garçonnets ont couronné la séance par une composition inédite.

M. le curé répondit avec émotion à ces manifestations d'estime et sut trouver un moyen agréable de montrer sa reconnaissance aux écoliers.

Echange d'anneaux, à Haywood, au mariage G. Rey-D. Beaulieu

HAYWOOD — Le samedi 15 septembre, à 11 h. a.m., eut lieu, dans notre église, le mariage de Mlle Doris Beaulieu, fille de M. et Mme Camille Beaulieu, avec M. Guy Rey, fils de M. et Mme Adrien Rey. M. l'abbé G. Montminy, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et, après l'échange d'anneaux, célébra la sainte messe à leur intention.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle portait une robe trois-quarts de satin blanc recouverte de tulle de nylon et dentelle. Son voile de tulle illusion était retenu par une couronne ornée de perles. Son bouquet de fleurs naturelles était de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Viviane Beaulieu et Gilberte Rey, soeurs des mariés, portaient des toilettes rose et bleu ciel avec couronne de même nuance.

MM. Fernand Rey et Roland Beaulieu, frères des mariés, étaient garçons d'honneur.

Pendant la messe nuptiale, Mlle Rose Rey, MM. Antoine et François Chappelaz firent les frais du chant. Mlle Rose Rey nous fit entendre plusieurs cantiques. La Rév. Sr St-Pierre touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle où un délicieux dîner leur fut servi. Le toast à la mariée fut porté par M. l'abbé Montminy. M. Camille Rey était maître de cérémonies.

Le soir, il y eut veillée à la salle où une foule nombreuse d'amis vint saluer les nouveaux mariés.

Au retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme Rey résideront dans notre village.

Remerciements

Les dames de la paroisse organisèrent un souper à la volaille, le dimanche 30 septembre. Ce fut très réussi. Nous remercions les amis de St-Claude, Treherne, Fannystelle et des environs qui aidèrent par leur présence. Merci aussi aux organisatrices pour leur dévouement.

Baptême

Le 30 septembre: Gisèle-Marie-Diane, née le 21 septembre à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, fille d'Emile Richard et d'Aurore Beaudry. Parrain et marraine, M. Eugène Gousseau, de St-Norbert, et Mlle Diane Beaudry, oncle et tante de l'enfant.

Shower

Mmes Jos. Poirier et Pierre Hébert organisèrent un shower, le mercredi 3 octobre, pour Mlle Gilberte Massinon à l'occasion de son prochain mariage avec M. Edmond Picton. Environ 40 dames et demoiselles étaient présentes pour lui offrir leurs bons souhaits et cadeaux.

Fannystelle

Baptêmes

Aimé-Wilfrid-Joseph, fils de M. et Mme Albert Arnal. Parrain et marraine, M. Wilfrid Morin, oncle de l'enfant, et Mme Gracia Meilleur, sa grand-mère. Mme Eugénie Arnal, grand-mère paternelle, était porteuse.

Colette-Marie-Pauline, fille de M. et Mme Roland Arnal. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Piché, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

M. et Mme Denis Cyrenne et Denise sont maintenant déménagés à Winnipeg. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle entreprise.

Mlle Diane Poirier, de St-Vital, passa la fin de semaine chez M. et Mme Edouard Cyrenne.

Mme Allan Wiggett, Sharon et Ross passèrent la fin de semaine chez Mme Bertha Arnal.

M. et Mme Maurice Painchaud étaient de passage chez M. et Mme Raymond Painchaud, la semaine dernière.

MM. Jules et Richard Arnal, du collège St-Paul de Winnipeg, Camille Piché et Laurent Godin, d'Otterburne, passèrent la longue fin de semaine chez leurs parents.

N.-D.-de-Lourdes

Filles d'Isabelle

Le lundi 1er octobre avait lieu, à la salle paroissiale, une réunion pour élire les officières pour l'année 1956-57. Mlle Rose Senez, régente d'Etat du Cercle d'Etat du Manitoba, avait bien voulu répondre à notre invitation pour présider à cette assemblée.

Le résultat des élections fut comme suit: régente, Mlle Marie-Anna Bazinet; vice-régente, Mme Fabiola Brisson; ex-régente, Mme Maria Lesage; secrétaire-financière, Mlle Angèle Augert, secrétaire-archivsiste, Mme Denyse Vigier; secrétaire-trésorière, Mme Suzanne Augert; gardienne, Mme Léa Bosc; chancelière, Mme Juliette Vielfaure; monitrice, Mme Céline Boulic; rédactrice, Mme Huguette Vigier; 1ère guide, Mme Marie-Jeanne Delaquis; 2ème guide, Mme Thérèse Vuignier; 1ère syndic, Mme Denyse Daudet; 2ème syndic, Mlle Cécile Delaquis; 3ème syndic, Mme Ida Roch; garde intérieure, Mme Marie Collet; garde extérieure, Mme Germaine Dupasquier; organiste, Mme Fabiola Brisson; chant, Mme Thérèse Vuignier.

Félicitations aux nouvelles élues!

A la fin de la soirée, un goûter fut servi.

Notre prochaine assemblée aura lieu le 5 novembre. Faisons-nous un devoir d'être toutes présentes.

Le R. P. R. Chaput, O.M.I., bénit le mariage Routhier-Roy à Marius

MARIUS — Le samedi 6 octobre, dans la chapelle de Notre-Dame des Suffrages, à Marius, Mlle Viviane Roy, fille aînée de M. et Mme N.-S. Roy, de Marius, unissait sa destinée à celle de M. Hector Routhier, fils de M. et Mme Xavier Routhier, de St-Léon. Le R. P. Roland Chaput, O.M.I., officiait.

La mariée, conduite à l'autel par son père, portait une longue robe bouffante en tulle de nylon sur taffetas, garnie de petits boutons de rose. Son voile demi-long était retenu par une couronne de perles et son bouquet se composait de roses roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lorielle Roy et Elizabeth Soos, étaient vêtues respectivement de longues robes jaune et bleue avec bouquets assortis. La petite bouquetière était Jo-Anne Richard, cousine de la mariée.

MM. Maurice Routhier et Louis Roy agissaient comme garçons d'honneur et Dannie Roy portait les bagues.

Durant la messe de mariage, de beaux cantiques furent rendus par les religieuses de Marius et M. Robert Connelly. Une religieuse touchait l'orgue.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, il y eut une réception chez les parents de la mariée, suivie d'un grand souper et de la danse de noces à la salle de Langruth.

L'on remarquait parmi les invités: les RR. PP. R. Chaput, J. Lambert et D. Ruest, tous Oblats; MM. et Mmes Laurent et Gérard Routhier, de Nipigon, Ont.; Mme Jos. Hounjet et Anna et M. et Mme Laurent Hounjet, tous de Vonda, Sask.; en plus de nombreux parents et amis de St-Léon, Somerset, St-Charles, St-Boniface, Methley, Amaranth, Langruth et Marius.

M. et Mme Routhier résideront temporairement à Grenfell, Sask.

— Il plaît à notre délicatesse de cacher le bien que nous faisons; mais nous ne sommes pas fâchés qu'on le soupçonne.

Cte de BELVEZE.

Concours JFM

Grand concours de langue française

CONCOURS NO 1

Nous présentons aujourd'hui le premier d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

Conditions du concours

1) Traduire en bon français le texte suivant.
2) Faire parvenir sa copie avant le 26 octobre à:
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.

N.B.—Toutes suggestions venant des professeurs et des élèves de nos écoles manitobaines seront étudiées, et adoptées afin de rendre le concours plus intéressant.

Donc, invitation toute spéciale aux écoliers de nos paroisses canadiennes-françaises d'envoyer leurs participations.

1) I enclose copy of invoice.
2) Herewith please find . . .
3) Don't stay in your room, get about.
4) I got drunk last night.
5) Get your socks mended.
6) Let him row his own boat.
7) We are on strike.
8) Do whatever you think fits.
9) I will have to give up business.
10) Let us take the short cut.
11) I did it in a jiffy.
12) To apply for . . .
13) He breathed his last at 9 o'clock.
14) He is a happy-go-lucky.
15) Wait till I warm up.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... Grade ....

Le mariage Malo-Cormier est béni en l'église de La Salle

LA SALLE — Le samedi 6 octobre, à 11 h. a.m., en l'église St-Hyacinthe de La Salle, M. l'abbé Alphonse Laurin, curé, bénissait le mariage de Mlle Germaine Cormier, fille de M. et Mme Henri Cormier, de La Salle, avec M. Omer Malo, fils de M. et Mme Emile Malo, de St-Boniface. La cérémonie nuptiale en fut une d'échange d'anneaux.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père et au son d'une marche nuptiale. Elle était charmante dans sa longue robe blanche de dentelle Chantilly et de tulle de nylon sur satin. L'ample jupe à crinoline avait des empiècements de dentelle et l'encolure était également de dentelle, de même que les manches qui se terminaient en pointes de lys. Son voile court de tulle illusion était retenu par un diadème orné de perles du Rhin et elle tenait en main un bouquet de roses "American Beauty".

Mlles Gilberte Marcoux et Mariette Alary, cousines de la mariée, étaient filles d'honneur. Elles étaient revêtues de toilettes jaune et rose en tulle de nylon avec boléro de dentelle et portaient des couronnes de mêmes teintes que leurs robes. Elles tenaient des gerbes de chrysanthèmes blanches.

La petite bouquetière, Mariette Forest, était fort élégante dans sa longue robe bleu pâle en tulle de nylon sur taffetas avec bandeau assorti. Elle portait également un petit bouquet de chrysanthèmes blanches.

MM. Clovis Malo et Noël Gagné agissaient comme garçons d'honneur et MM. Denis Cormier et Léon Malo remplissaient les fonctions d'huissiers. Les frères des mariés, Gérald Cormier et Luc Malo, servirent au choeur durant la cérémonie religieuse.

Durant la messe, Mlle Marcelle Cormier et Mme Léon Alary exécutèrent le cantique de mariage "Devant Jésus"; M. Philippe Prince, de St-Boniface, l'"Ave Maria" de Gounod et le "Panis Angelicus" de César Franck, et Mlle Marcelle Cormier, "Vois à tes pieds, Vierge Marie". Après l'office religieux, M. P. Prince se fit de nouveau entendre dans "Our Father", accompagné à l'orgue par Mme Raymond Rochon.

Le diner

A l'issue de la cérémonie, un diner fut servi à la salle paroissiale, où de nombreux invités étaient présents. M. P. Prince agissait comme maître de cérémonies. M. Hector Laurin, oncle et parrain de la mariée, porta le toast aux mariés. M. le curé daigna lui-même adresser la parole en les félicitant chaleureusement. Le marié remercia cordialement tous ses parents et amis.

Un délicieux souper fut ensuite servi au "Homestead" de Winnipeg. Le soir, de nombreux parents et amis se réunirent de nouveau à la salle paroissiale, afin d'y passer une agréable veillée.

L'heureux couple partit en voyage de noces à Minneapolis, Minn. Pour la circonstance, la mariée portait un costume en tweed bleu pâle avec accessoires roses. A leur retour, M. et Mme Omer Malo demeureront à St-Boniface.

Parmi les invités venus de loin pour assister au mariage, nous en remarquions de Mariapolis, St-Eustache, St-Malo, St-Boniface, Winnipeg, Ste-Anne, La Salle, etc.

Va-et-vient

Au cours de la semaine du 30 septembre, MM. et Mmes Edouard et Victor Hogue se rendirent à Bismarck, D.-N.

M. et Mme Albini Morin, de St-Malo, ainsi que MM. Eugène Lalonde et Willie Gaudry, de la Saskatchewan, et Modeste Gaudry, de Winnipeg, rendirent visite récemment à M. et Mme Louis Hogue.

Mme Alphonsine Bonneteau-Gagnon, anciennement de notre paroisse, rendit visite, au cours de la semaine du 30 septembre, à Mmes Virginie Girardin et Louis Hogue. Elle était accompagnée de son époux et de ses enfants.

M. et Mme Roland Lafond, de St-Boniface, passèrent la dernière fin de semaine chez M. et Mme Charles-E. Lafond.

Dunrea

Shower

L'hospitalière demeure de M. et Mme Marcel Rondeau fut, une fois de plus, le rendez-vous d'un groupe joyeux d'une cinquantaine de dames et de jeunes filles qui s'y réunirent, le jeudi soir 4 octobre, pour fêter Mlle Blanche Perreault, de Notre-Dame-de-Lourdes, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Germain Boulet, de cette localité.

Une adresse en français fut lue par Mlle Jeannine Bisson et une en anglais par Mlle Solange Rondeau, auxquelles Mlle B. Perreault, l'élue de la fête, répondit gentiment.

Après la présentation des cadeaux, la veillée se continua joyeusement; il y eut interprétations au piano et jeux de société qui intéressèrent tout le monde. La principale animatrice fut Mlle Solange Rondeau.

Un succulent goûter vint mettre un terme à cette charmante réunion, et toutes se séparèrent après avoir offert leurs voeux de bonheur à l'heureuse fiancée.

Veillée-surprise

Un groupe imposant se réunissait à la demeure de M. Antoine Boulet, le mercredi soir 3 octobre, pour fêter M. Germain Boulet, qui doit se marier prochainement.

Une table à café avec verreries et une bourse substantielle furent présentées au héros de la fête. La veillée se poursuivit jusqu'à une heure avancée et fut des plus joyeuse.

Çà et là

M. et Mme J.-O. Boulet ont quitté leur ferme pour venir passer l'hiver au village, dans l'ancienne demeure de M. et Mme P. Bisson, qui appartient maintenant à Mme Aimé Boulet.

Le R. P. Georges Ramaekers, S.J., est venu dernièrement faire la visite de nos classes.

A l'occasion du congé du jour de l'Action de grâces, Mlles Jacqueline, Françoise et Louise Boulet, ainsi que Mlles Cécile et Lucie Lavoie, de St-Boniface, visitaient leurs familles respectives.

M. et Mme A. Lavoie reçurent récemment la visite de M. et Mme Alcide Beaudoin, de Winnipeg.

M. et Mme Gérard Boulet avaient le grand plaisir de recevoir MM. et Mmes William et Alfred Goebel et Adrien Bourrier, de St-Boniface.

M. et Mme Martin, de St-Jean-Baptiste, en route pour Radville, Sask., se sont arrêtés ici pour saluer MM. et Mmes J.-O. Boulet et Colbe.

M. H.-André Boulet, de La-Rivière-la-Paix, Alta, est actuellement en visite chez sa parenté de Dunrea.



Le capitaine L. A. Hardy

Le capitaine L. A. Hardy, de Fort William, s'enrôlait dans l'armée canadienne en 1940 et, montant constamment en grade, il fut nommé capitaine en 1941. Démobilisé en 1945, il se réengagea en 1952 pour servir comme officier d'instruction.

Il possède donc une profonde expérience des choses de l'armée, et il peut parler avec compétence des divers aspects de la vie militaire.

Il lui sera toujours très agréable de discuter ce sujet: "L'armée, une carrière!" avec les hommes intéressés et âgés de 18 à 40 ans. Ces interviews n'entraînent aucune obligation de votre part. Vous y apprendrez toutefois une foule de détails intéressants au sujet d'une carrière "prenante" que plusieurs croient supérieure aux meilleures opportunités de la vie civile.

Demandez donc le capitaine L. A. Hardy à

264, ave Portage
Winnipeg, Man.
Téléphone 92-4074

La Broquerie

L'Amicale Marguerite d'Youville, de La Broquerie, recevra, comme l'année dernière, tout le linge usagé dont les paroissiens de cet endroit pourront disposer pour l'envoyer dans les missions nécessiteuses. Vous pourrez apporter vos colis chez Mme Arthur Balcaen, d'ici au 25 octobre.

St-Laurent

Va-et-vient

Mme Eugénie Carrière recevait la visite de sa fille Marguerite, déjà mariée à Winnipeg avec Walter Fann. Ils revenaient de leur voyage de noces à Banff et au lac Louise, Alta. Ils avaient visité aussi une partie des Etats-Unis et revinrent par l'état de Washington.

Mme Octavie Forseman (née Delaronde) est venue à St-Laurent, chez ses neveu et nièce, M. et Mme Alex. Delaronde. Elle visita ensuite plusieurs parents et amis, nombreux dans ce village qu'elle a habité durant son enfance.

M. et Mme N. Dumont, Mme J. Allard et M. et Mme Georges Gratton sont allés au ralliement des anciens retraitants, à St-Norbert. Ils ont ensuite visité le monastère des Pères Trappistes de cet endroit.

M. et Mme André Blais, qui sont revenus d'une promenade dans la province de Québec, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme J. Allard, et autres parents, le dimanche 30 septembre.

Naissances

M. et Mme Moïse Ducharme sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 30 septembre à l'hôpital de St-Boniface.

A M. et Mme Willie Dumont est née une fille le 14 septembre à Winnipeg et baptisée le 23 septembre sous les noms de Marie-Annette-Dolorès. Elle eut pour parrain et marraine ses oncle et tante, M. et Mme Alfred Chartrand, de Winnipeg.

A M. et Mme Léo Lauzon est né un fils le 20 septembre à Winnipeg et baptisé le 30 septembre sous les noms de Jean-Louis-Claude-Gérard. Le parrain et la marraine furent M. Louis Chartrand et Mlle Rhéa Chartrand, oncle et cousine de l'enfant.

Somerset

Filles d'Isabelle

Après la détente des vacances, le Cercle de la Nativité s'est remis à l'oeuvre avec vigueur. Deux assemblées en huit jours! D'abord, celle du 26 septembre, chez Sr Patricia Lafrenière, à laquelle bon nombre de nos soeurs assistaient. Plusieurs projets furent discutés et au goûter qui suivit, plusieurs potins de vacances furent échangés.

Notre régente ayant été avisée de la prochaine visite sur la montagne Pembina de notre digne régente d'Etat, Sr Rose Senez, il fut décidé que notre assemblée d'octobre aurait lieu dès la première semaine du mois, afin de procéder à l'élection des officières. Cette assemblée du 3 octobre qui eut lieu chez Sr Irène Lussier restera mémorable dans nos archives. Il y eut assistance presque totale de nos membres. Notre digne régente d'Etat fit l'installation des officières nouvellement élues. Cérémonie toujours imposante et remplie de leçons édifiantes. Nos félicitations à Sr Estelle Boyer qui fut réélue régente par acclamation.

Grande partie de cartes

Le dimanche 28 octobre aura lieu, dans la salle paroissiale, notre grande partie de cartes et tombola. Les profits de cette soirée seront versés à l'oeuvre du Grand Séminaire et pour aider à la restauration du presbytère de la paroisse. Vous êtes tous cordialement invités à venir encourager ces oeuvres, tout en vous récréant. Dites-le à vos amis et venez en grand nombre. Un goûter sera servi et il y aura du "Belle-o".

Un réel succès couronne la première partie de cartes tenue à St-Labre

ST-LABRE — Notre première partie de cartes, qui a eu lieu le 23 septembre, remporta un réel succès, malgré le nombre peu nombreux des participants, puisque les recettes furent de $105.82.

Les organisateurs étaient les suivants: M. Jean Gérardy, M. Fernand Gérardy et Mme Benoit Gisiger.

Les gagnants aux cartes furent Mme Jean Gérardy, Mlle Antoinette Poiron, MM. Jean Gérardy et Alphonse Grenier.

Les deux cinq dollars échouèrent à MM. Norbert Grenier et Joachim Poiron.

Nous tenons à remercier les organisateurs et aussi tous ceux qui sont venus les encourager.

Baptêmes

Le 12 septembre: Marie-Jeanne, fille de Robert Gérardy et de Noëlla Grenier, née le 2 septembre. Parrain et marraine, M. Jules Gérardy et Mme Julien Gérardy, oncle et grand-mère de l'enfant.

Le 16 septembre: Anita-Marie-Marcelle, fille de Fernand Gérardy et de Ferdinande André, née le 7 septembre à l'hôpital de Ste-Anne. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

MM. et Mmes Raymond Le Leannec et Henri Rivoelen, M. Jules Gérardy et Mlle Gabrielle Gérardy ont passé la fin de semaine chez leur mère, Mme Julien Gérardy.

M. Jean Gisiger, récemment arrivé de Flin Flon, était de passage dans sa famille.

M. et Mme Willie Robert, de Ste-Geneviève, ont rendu visite à Mme Rémi André, dernièrement.

Saint-Malo

Mariage

Le samedi 6 octobre, M. l'abbé Léon Roy bénissait l'union de Mlle Léona Patenaude, fille de M. et Mme Joseph Patenaude, avec M. Roger Trudel, fils de M. et Mme Joseph Trudel. Cette grand-messe de 10 h. était chantée par un groupe de jeunes filles aidées par quelques religieuses des Filles de la Croix.

Habillée d'une longue robe de tulle blanche, la mariée était accompagnée de son père. Mlle Simone Desrosiers jouait une belle marche nuptiale. Après la messe, Mlle Marie-L. Maynard chanta l'"Ave Maria" de Schubert.

Une fille d'honneur, Mlle Hélène Lambert, paraissait charmante dans une longue robe lilac. Elle était accompagnée de M. Guy Trudel, frère du marié.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle Henriette Morin et à M. Arthur Morin, qui sont patients au sanatorium de St-Boniface.

M. Albert Breton est en convalescence à la maison, après avoir passé quelque temps à l'hôpital.

Mlle Gilberte Massinon épouse M. Edmond Picton à Haywood

HAYWOOD — Le 6 octobre, M. l'abbé G. Montminy, curé, bénissait le mariage de Mlle Gilberte Massinon, fille de M. et Mme Maurice Massinon, avec M. Edmond Picton, fils de feu M. Michel Picton et de Mme Anaïs Picton.

La mariée, accompagnée de son père, était vêtue d'un costume à lignes amples avec accessoires blancs. Elle tenait un livre de messe blanc recouvert de roses roses et blanches.

La fille d'honneur, Mlle Jeannine Massinon, avait un costume en tweed beige avec accessoires bleu pâle.

M. Elie Picton était garçon d'honneur.

Baptême

Georges-Hubert-Joseph, né le 29 septembre à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, fils de Lionel-X. Labossière et d'Irène Bourrier. Parrain et marraine, Marcel Pantel et Imelda Labossière, de Somerset.

Ça et là

Mme Florence McMillan passera l'hiver à Haywood, chez sa fille, Jo-Anne.

M. et Mme Jos. Dedieu ont quitté Haywood pour aller demeurer à St-Boniface. M. Dedieu travaille pour la compagnie International Harvester.

Mme Gordon Tarko et ses deux enfants, Rosa et Ronald, demeurent chez leur mère et grand-mère, Mme B. Gautron, pour quelques semaines.

Le dimanche 14 octobre, M. et Mme Alexandre Gautron et leur fille, Thérèse, sont venus visiteurs leurs parents et amis.

M. l'abbé Roland Roy prêche la retraite paroissiale à Haywood. Cette retraite finira le vendredi 19 octobre.

M. Henri Vaillant est patient à l'hôpital de St-Boniface, où il doit prochainement subir une opération.

Dimanche, Mme O. Demers avait la visite de M. et Mme U. Sabourin et de leurs enfants, de St-Norbert, ainsi que de son fils, Henri, de Winnipeg.

Mariage Pelé-Badiou à N.-D.-de-Lourdes

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — Le samedi 13 octobre, à 10 h., Mlle Yvonne Badiou, fille de M. et Mme Auguste Badiou, unissait sa destinée à celle de M. Joseph Pelé, fils de M. et Mme Constant Pelé. M. l'abbé Marcel Dacquay donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe nuptiale à l'intention des nouveaux époux.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une robe de satin blanc recouverte de tulle avec corsage en dentelle. Son voile court était retenu par une petite couronne.

Les filles d'honneur, Mlles Annette Deleurme et Raymonde Danais, étaient revêtues de robes longues vert pâle et corail avec couronne de mêmes teintes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Badiou et Lucien Pelé.

Après la cérémonie, les nouveaux époux se rendirent avec leurs invités à la salle paroissiale pour le dîner et le souper suivis de la veillée.

Baptême

Le 13 octobre: Rhéal-Joseph-Eugène, fils d'Albert Bazin et de Rolande Channel, né le 7 octobre à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. Parrain et marraine, M. Eugène Channel et Mme René Bazin.

AU SERVICE DE WINNIPEG DEPUIS DIX ANS

ÉCHO NORMALIEN

Impressions d'arrivée

Blotti sur le siège avant du taxi, je guettais impatiemment l'instant où je pourrais apercevoir la bâtisse, la cour et tout l'ensemble de cette institution qui métamorphose ses internes en éducateurs.

Le trajet de par la ville m'a semblé doublement long. Après avoir payé le chauffeur, je me dis dans un soupir: "On ne sortira pas souvent".

Près du gymnase où l'on devait s'enregistrer, les valises alignées révélaient la présence de nombreux arrivés. L'heure du dîner allait sonner; chacun s'empressait de remplir sa formule pour venir se poster derrière la lignée.

Attablés devant leurs papiers marquant le livre de comptes ou distribuant le règlement imprimé, les professeurs aux aguets analysaient au passage leurs nouvelles recrues.

Nous n'avions certes pas l'allure professionnelle, mais à leur mine souriante, nos maîtres interprétaient favorablement nos dispositions camouflées sous la surprise et la gêne.

D'un geste amical, on nous indiquait où passer ensuite. Déjà nous étions normaliens.

Enfin, je parvins sans accident jusqu'au principal. Sitôt que je le vis, il me fit grande impression.

Je me suis redressé pour lui serrer la main. "Celui-là, au moins, on le verra venir de loin", pensais-je en le regardant. Le soir même, je dus me présenter à son bureau. Ironie du sort, c'est le principal qui me voyait venir et je n'étais pas gros!

Fin psychologue, charmant causeur, affable et convainquant, notre principal est tout à la fois le père vigilant, l'ami sympathique et l'autorité compétente dans la simplicité d'un homme de chez nous.

Nous n'avons qu'un mot pour le décrire, M. Lightly est un grand homme.

Que dire maintenant du personnel enseignant? Chaque heure, chaque jour nous présentait de nouveaux professeurs. Chacun d'entre eux est un spécialiste en sa matière. Hommes et femmes mûris par l'expérience, ils ajoutent à leur science les vertus de pédagogues émérites. Ils sont à nos yeux des exemples vivants et enviables pour la carrière qui nous attend.

Bien entouré de cerveaux connaisseurs, bien équipés de matériel scolaire, le normalien est un privilégié. Dans l'enceinte de cette masse de pierre à l'esprit religieux, nous vivons des jours bien remplis d'une formation pédagogique et chrétienne.

Venus des quatre coins de la province, nous formons une petite population de 450 citoyens de différente langue et religion. Enfants d'une commune patrie, un même idéal nous réunit: "Instruire la jeunesse".

Il est édifiant de voir à l'oeuvre nos différents mouvements scolaires.

L'harmonie et la bonne entente qui règnent entre tous sont à la gloire de nos maîtres-dirigeants. Ils soufflent sur nous tous un bel esprit de compréhension et d'entraide mutuelle.

A tout le personnel de l'école normale, notre joie et notre admiration. A tous nos confrères normaliens, notre franche amitié.

Un aîné,
Hermann COTE.

TRIBUNE LIBRE

Ottawa, le 12 octobre 1956.

Cher monsieur,

Il y a quelque temps, le Secrétariat de la Conférence Catholique Canadienne vous adressait un certain nombre de communiqués relatifs à la quête annuelle des "Charités papales, des victimes de la guerre et des oeuvres d'assistance de l'Episcopat canadien".

Au nom du secrétariat de la C.C.C., je vous remercie sincèrement pour l'accueil bienveillant que vous avez fait aux communiqués et pour l'intérêt soutenu que vous avez apporté à ces oeuvres de charité si chères au coeur du Très Saint-Père et de l'Episcopat du Canada.

Je vous prie d'accepter, cher monsieur, l'expression réitérée de ma gratitude.

Bien vôtre,

François GRANGER,
chef de secrétariat.

• • •

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec grand intérêt les opinions diverses que vous avez reçues de personnes devant voter sur les referendums divers proposés par la nouvelle loi des liqueurs.

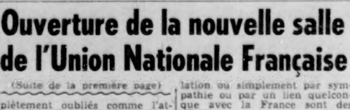
Comme je m'y attendais, personne ne sait exactement de quoi il s'agit et se croit obligé de voter en bloc. Mais si une personne ordinaire peut se permettre de n'être pas renseignée, je ne comprends pas exactement pourquoi un docteur parle sans savoir . . . ou mieux, alors qu'il sait, cache une partie de la vérité, et cela sciemment, ce qui est pire.

Il cite en effet les paroles de notre Saint-Père le pape, parlant, en français, à 350 viticulteurs internationaux le visitant à Rome. Mais il oublie d'ajouter ce que notre Saint-Père a dit: "En soi, le vin est une chose excellente . . . et il est non moins légitime de mettre en évidence, de façon aussi scientifique que possible, les hautes qualités alimentaires et hygiéniques du vin. Nous sommes persuadés qu'en cela, vous rendrez service à l'humanité".

Tout ce que le pape a dit sur ce sujet devrait être publié en grosses lettres, partout — comme d'ailleurs, tout ce que le pape enseigne. Pour vos lecteurs, il est bon de dire qu'il ne s'agit ici, que du vin naturel, de celui que Notre-Seigneur buvait lui-même (Il le dit dans St-Luc, 7: 33 et 34), de celui que St-Paul recommandait à son disciple Timothée (Timothée, 5: 23), de celui pour lequel on leur demande de voter (Natural Wine), et non pas des falsifications que l'on nomme "fortified".

L. D.

CONISTON, Angleterre — L'Anglais Donald Campbell a porté son propre record de vitesse sur l'eau à 225.63 milles à l'heure, mais il a évité la mort de justesse au cours du deuxième essai requis.



Ouverture de la nouvelle salle de l'Union Nationale Française

(Suite de la première page)

plètement oubliés comme l'atteste la présence de M. l'ambassadeur. C'est en ces termes qu'il remercia ce dernier: "En retour, tout en restant reconnaissant à ce grand pays qui nous fait vivre, soyez assuré de notre sincère attachement à la Mère patrie".

Il donna sa gratitude à Mgr Baudoux pour avoir honoré de sa présence cette ouverture d'un club qui lui tenait tant à coeur et le remercia, lui et ses compatriotes, d'avoir facilité les débuts des nouveaux émigrants français au Manitoba.

S. H. M. J. Van Belleghem, maire de St-Boniface, s'exprima en termes élogieux à l'endroit des dirigeants et dit son admiration pour cette oeuvre si importante qu'est l'unification des Français au Manitoba. Il souhaita à l'Union une réussite complète dans le but qu'elle se proposait d'atteindre.

M. Serge de Fleury, se sentant rajeuni en cette soirée qui était, en quelque sorte, pour lui, le représentant local de la France, la journée la plus importante puisqu'elle voyait l'accomplissement d'une oeuvre tant rêvée, exprima tous ses meilleurs souhaits à ses compatriotes et présenta M. l'ambassadeur.

Conseils appropriés

Avec sa simplicité habituelle, M. Lacoste sut donner à ses concitoyens des félicitations et des conseils appropriés et clairs: "Je félicite M. Séguier pour le travail accompli et je suis certain que l'Union Nationale Française du Manitoba ne fera que progresser constamment avec, à sa tête, un homme aussi dévoué et résolu que le président.

"Que cette salle soit un lieu de réunion, une place de rendez-vous. Je peux dire que vous êtes parmi les meilleurs des Français et nous en voyons la preuve ce soir: vous êtes de ceux qui se risquent et qui n'ont pas peur d'entreprendre de grandes tâches.

"Je voudrais cependant vous donner quelques conseils. Ne dénaturez pas le but premier de l'Union Nationale qui est de réunir et d'aider non seulement les Français, mais — je l'ai dit en coupant le ruban et je le répète — d'accepter chez vous, sans aucune différence, les épouses Canadiennes de citoyens Français et vice versa, je dirai même plus: toutes les personnes qui, soit par leur langue seulement, soit par une lointaine relation ou simplement par sympathie ou par un lien quelconque avec la France sont des vôtres.

"Je vous donnerai en exemple l'Union Française de Montréal où j'ai eu le plaisir de rencontrer des Polonais, des Suisses, des Luxembourgeois, des Belges qui parlaient français et qui étaient tout heureux de pouvoir s'exprimer en une langue que tant d'autres connaissaient, de pouvoir trouver ou retrouver un milieu semblable au leur, à celui qu'ils ont connu avec leur venue au Canada.

"Collaborez"

"Un autre conseil: collaborez avec les Canadiens, ce ne sera que pour votre plus grand bien. Pourtant, assurez-vous d'avoir un comité composé exclusivement de Français, afin d'éloigner toute perspective d'ennui qui accompagnerait inévitablement la venue d'étrangers dans un comité qui doit avoir toute la bonne entente et l'analogie d'idée possibles."

La foule sut montrer son appréciation en applaudissant longuement le discours de M. l'ambassadeur. A son tour, Mgr Baudoux prit la parole et rappela que tous les Canadiens français sont des descendants de Français et qu'il faudrait, et cela au bénéfice de tous, travailler en communion pour développer le Français au Manitoba. "St-Boniface n'a-t-elle pas été construite par les Français? Je vois ici des Canadiens de descendance française directe, fils ou fille de Français", appuya l'archevêque de St-Boniface. C'est donc tout à fait normal que nous collaborions. C'est sur cette idée du travail collectif pour la cause française que Monseigneur termina son discours.

M. Bauer lut alors la lettre du premier ministre du Manitoba, M. Campbell, qui exprimait son regret de n'avoir pu se rendre à l'invitation et qui souhaitait au nouveau club ses voeux de prospérité. Pour terminer la première partie de l'inauguration, le maître de cérémonies annonça le bal qui devait avoir lieu la semaine suivante. L'orchestre joua alors le "God Save the Queen", le O Canada et la Marseillaise. Les personnes présentes purent alors rencontrer le premier citoyen de la France au Canada, M. l'ambassadeur F. Lacoste. S'ensuivit le bal, à la fin duquel eut lieu le tirage des prix d'entrée.

Bons souhaits à l'Union Nationale Française et sincères voeux de longue vie au Manitoba.

125 personnes à Grande-Clairière à la soirée du cercle Jean Gaire

GRANDE-CLAIRIERE — Près de 125 personnes, venues de Virden, Oak Lake, Hartney, Brandon et St-Boniface, se réunissaient, le dimanche 7 octobre, dans la salle paroissiale de Grande-Clairière pour une partie de cartes organisée par le cercle Jean Gaire.

Mme Jean Boulanger, Mlle Irène Rey et M. Gabriel Boulanger nous donnèrent une très belle interprétation de la comédie "C'est de bon coeur". Ils ont su faire rire aux larmes leur auditoire.

Pendant que le groupe se récréait ensuite au son de la musique, MM. Vital et Jean Gatin, Lucien Cancade et Maurice Dooley, membres du comité de l'Association des Canadiens français du sud-ouest de la province, se réunissaient. Il fut décidé que deux de nos généreux membres, MM. Roland Usunier et Jean Martin, feraient le tour de leur paroisse pour prendre les noms de tous les enfants qui pourraient profiter de l'enseignement, si un pensionnat se rouvrait au village, d'ici peu.

Le tout se termina par un goûter préparé par les familles de la paroisse.

Merci à tous ceux qui assistaient à notre réunion.

Souper annuel

Le souper annuel de la paroisse aura lieu le 28 octobre.

Mlle Lillianne Hogue épouse M. L.-G. Olson à Teulon le 22 sept.

INWOOD — Le samedi 22 septembre, dans l'église de Teulon, Man., Mlle Lilliane-Aline Hogue, fille de M. et Mme Pete Hogue, unissait sa destinée à celle de M. Louis-Georges Olson, fils de M. Albert Olson, de Teulon. M. l'abbé E.-J. Grisé, curé, donna la bénédiction nuptiale et, après l'échange des anneaux, célébra la messe à l'intention des nouveaux époux.

La mariée fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Quelque sept membres de la chorale de l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg se chargèrent du chant et Mlle Marie Bouliane touchait l'orgue.

La mariée portait une longue robe blanche de nylon de tulle et de dentelle, garnie de perles, avec boléro à manches longues. Son voile était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un livre de prière couvert de petites roses rouges.

Mme Hector Hogue était dame d'honneur et Diana Korotash, nièce de la mariée, bouquetière. Mlles Florence Phiefer, Irène Plante et Juliette Leclaire agissaient comme filles d'honneur.

Les garçons d'honneur étaient MM. John Olson, frère du marié, Emile Hogue, frère de la mariée, Garry Miller et Raymond Lavoie et le porteur des anneaux, Denis Gareau. MM. Walter Olson, oncle du marié, et Leif Rohne agissaient comme placiers.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi chez les parents du marié; un souper-buffet eut lieu chez les parents de la mariée, avant les réceptions qui furent tenues dans la salle Memorial.

A cette occasion, il y eut une réunion de toute la famille de neuf enfants de M. et Mme P. Hogue.

Après leur voyage de noces à Detroit Lakes, M. et Mme Olson se sont installés à Winnipeg.

Va-et-vient

M. et Mme Frank Bird visitaient M. et Mme Henry Stafford, le samedi 6 octobre.

Mme W. Cossette est allée visiter ses frère et belle-soeur, M. et Mme Esdras Dufault, à St-Vital, le samedi 29 septembre.

MOSCOU — Le plus grand hôtel d'Europe sera construit à Moscou l'an prochain, près de la Place Rouge, à côté de l'actuel hôtel Moskva.

Le nouvel hôtel comptera 2,700 chambres et pourra loger 4,500 personnes. Il possédera un théâtre pouvant recevoir 3,000 spectateurs et deux salles de cinéma comportant 1,600 fauteuils. Tous les locaux auront une atmosphère conditionnée.

Funérailles de M. Edmond Ayotte en l'église de Saint-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — M. Edmond Ayotte, victime d'un tragique accident le 6 octobre, fut inhumé en l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste, le mercredi 10 octobre.

M. Ayotte était âgé de 48 ans. Il laisse dans le deuil son épouse; quatre fils, Raymond, Denis, Marcel et Richard; deux filles, Lynne et Carole; ses parents, M. et Mme Albert Ayotte; quatre frères, Armand et Jacques, de St-Boniface, Maurice, de Toronto, et Léo, de St-Jean-Baptiste; quatre soeurs, Yvonne (Mme Léo Mallette), de Montréal, Irène (Mme Paul-Emile Désilets), d'Elie, Annie (Mme Raymond Bruyère), de Mankato, Minn., et Olive (Mme Jack Haley), de Ste Catharines, Ont.

Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent aux funérailles qui furent chantées par M. l'abbé U. Forest, assisté de M. l'abbé U. Lafond et de M. l'abbé G. Poitras, curé de Letellier.

Les porteurs étaient MM. Roger Tessier, Albert Roy, Rhéal Ayotte, Dr Gilles Ayotte, Albert Sabourin et Charles Comeault.

MM. Napoléon et Alfred Roy firent la quête.

Remerciements

La famille de M. Ayotte, si durement éprouvée, désire remercier tous et chacun pour les marques de sympathie témoignées à leur égard dans les deux épreuves consécutives et exprimer leur vive gratitude à tous.

Montmartre de la Sask. et Montmartre parisien

MONTMARTRE — Une jeune écolière de Montmartre, Mlle Emma Rioux, a établi cette correspondance par hasard. Comme exercice d'école, elle écrivait régulièrement à une petite fille de Montmartre, France. Ce fait intéressa M. Albert Savreau qui s'adressa au maire de notre village, et son idée fut acceptée d'emblée. Ce plan consisterait à "jumeler" notre village à ce grand quartier de Paris qui, tous deux, portent le même nom.

Le 8 juin dernier, "L'histoire de Montmartre (Saskatchewan), de 1893 à 1953", livre traitant de notre paroisse, fut envoyé à M. Savreau qui le trouva fort intéressant. En retour, M. Savreau nous faisait parvenir un article, tiré du journal local, lequel discutait sur ce sujet; voici ce qu'en dit le journal: Sur le plan national, nous sommes également sur le point d'aboutir au jumelage d'un tout petit village de 450 habitants, Montmartre, situé dans la province de la Saskatchewan, avec le grand centre de Paris, la commune libre de Montmartre. Cette bourgade de la région des Prairies a été fondée en 1893 par plusieurs parisiens dont l'un, M. Fournier, avait la nostalgie de son pays natal. Nous sommes en pourparlers au sujet de ce jumelage avec le vice-président du conseil général de la Seine et le maire de la commune libre de Montmartre. Quand tout sera au point, notre comité national prendra le jumelage en mains".

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Raymond Dolter et leur fille, Joan, de Géralton, Ont., et leur fils, Earl, de l'Aviation canadienne à Vancouver, sont venus visiter leurs parents, les familles Dolter et Ewart, et autres parents et amis de Ponteix, Montmartre, Wolseley, Régina et Prince-Albert.

M. et Mme Sarl Peterson, de Fort Qu'Appelle, sont en visite chez leurs enfants pour plusieurs jours.

M. et Mme Paul Français et leurs enfants sont allés à Montmartre visiter la famille Hubert Mouly.

M. René Dolter, de Swift Current, et M. Clément Dolter, de Régina, sont venus pour les trois jours de vacances chez leurs parents, M. et Mme Fred Dolter.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de leurs enfants et petits-enfants de Lac Marguerite.

Funérailles de M. A. Delorme en l'église de Saint-Brieux

ST-BRIEUX — Le samedi 6 octobre avaient lieu, en l'église de St-Brieux, les funérailles de M. Alexandre Delorme, décédé à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, le 4 octobre.

M. Delorme était âgé de 78 ans. Son épouse l'a précédé dans la tombe en 1951.

Il laisse dans le deuil un fils, Alphonse, maître de poste de St-Brieux, et deux petits-fils, Allen et Gary.

Les porteurs étaient MM. Paul, Pierre et Célestin L'Henaff, Daniel Carfantan, Antoine et Maurice Blandin.

Remerciements

M. et Mme Delorme désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur deuil récent.

Régina

Retraite paroissiale

Le dimanche 30 septembre, la paroisse de St-Jean-Baptiste avait l'honneur d'accueillir le R. P. W. Boulet, C.Ss.R., qui prêchait une retraite paroissiale, du 30 septembre au 6 octobre. Cette retraite paroissiale se terminait avec la clôture des Quarante Heures, le dimanche 7 octobre. Les paroissiens répondirent très généreusement en suivant avec assiduité les exercices de la retraite.

Nos malades

M. Raymond Bergamaschi fut hospitalisé à l'hôpital des Soeurs Grises pour quelques jours.

Mme Napléon Gilbert est actuellement hospitalisée à l'hôpital.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Çà et là

Le R. P. R. Turcotte, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste a commencé la visite paroissiale depuis quelque temps. Il espère pouvoir compléter cette visite dans un avenir rapproché.

M. Pierre Bacon, membre de l'Armée canadienne, stationné à Régina, a passé plus d'un mois chez ses parents et amis dans la province de Québec.

Ecriteaux bilingues

Quelle ne fut pas l'heureuse surprise des Canadiens français de Régina de voir affichés sur les pelouses du musée provincial (ce chef-d'oeuvre d'architecture moderne) des écriteaux bilingues ainsi marqués "Keep off the grass" et "Ne passez pas sur le gazon"! Nous tenons à remercier les autorités responsables de ce beau geste civique.

Jackfish

Naissances

M. et Mme Eugène Baillargeon (Alice Gagné) sont les heureux parents de deux nouveaux fils jumeaux, Louis et Omer, nés le 28 septembre.

Va-et-vient

M. et Mme Roland Hounget et leur fils, Bernard, sont retournés à leur domicile, à Saskatoon, après avoir passé l'été ici.

Les institutrices, Mme H. St-Amant, Mlles Grenier, Hudon et Gaudet, ont assisté à la convention qui eut lieu à North Battleford. Les trois dernières se sont ensuite rendues chez leurs parents, aux environs de Prince-Albert, accompagnées de M. Pete Teschuk.

Mlles Clémence Bru, Bernadette Dion, Louise et Béatrice Lavigne, du couvent de Spiritwood, sont venues passer quelques jours chez leurs parents, ainsi que Mlle Jacqueline L'Heureux, de St-Paul, Alta, et Mlle Yvonne Arnault, du couvent de l'Assomption de Battleford.

Les fermiers ont eu un temps favorable pour terminer les récoltes.

La pêche commerciale commence le 12 octobre.

Le R. P. L. Ouellet, O.M.I., et M. Jos.-E. L'Heureux se sont rendus à Victoire et à Eldrid, ces jours derniers, pour affaires.

Etaient de passage parmi nous, dernièrement: M. et Mme G. LaClare, Mme L. L'Heureux et M. Alphonse Baillargeon, tous de North Battleford.

Domremy

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Lavertu, de Sooke, C.-B., sont arrivés récemment pour visiter leurs enfants, M. Emelius Lavertu, Mme Jos. Marsollier, Mme Jos.-L. Georget et leurs familles. La célébration des noces d'or de M. et Mme Lavertu aura lieu la semaine prochaine.

M. Marcel Billo eut le malheur de se blesser sérieusement à la main droite lorsqu'il travaillait à la moissonneuse, mais le docteur étant absent, on l'amenait à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, d'où on rapporte qu'il se remet bien.

Mme E. Betemps a passé la semaine dernière avec sa fille, Béatrice, à Prince-Albert.

Le dimanche 7 octobre, M. et Mme Gabriel Mercier et leurs enfants ont rendu visite à leurs gendre et fille, M. et Mme Gérard Fontaine, de Prud'homme.

Etaient en visite en fin de semaine chez M. et Mme Pete Kuppenbender: M. et Mme Rupert Kuppenbender, de Calgary, Alta; chez M. et Mme E. Jensen: M. le Dr et Mme W. Jensen, de Lloydminster, Sask.; chez M. et Mme M. Johnson: M. et Mme Léon Doucet et leurs enfants, de Saskatoon; chez M. et Mme A. Doucet: M. et Mme Don Jordan et leurs enfants, de Humboldt.



La Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré

Une première chapelle de bois fut construite en 1658 et le premier d'une longue suite de miracles se produisit pendant la construction. Au cours de près de trois siècles, des millions de pèlerins, venus de toutes les parties du monde, ont prié à Ste-Anne-de-Beaupré.

A une seconde chapelle de bois construite en 1661, succéda en 1676, une première église de pierre, qui servit au culte pendant deux cents ans. Reconstruite sur le même emplacement, avec les mêmes pierres et pourvue des mêmes ornements, elle est aujourd'hui la chapelle Commémorative.

La première basilique fut érigée en 1876. Un incendie la détruisit en 1922, mais on réussit à sauver la statue miraculeuse, les précieuses reliques et les incomparables objets historiques qui constituent le trésor de ce sanctuaire, un des plus célèbres du monde.

(Publication du Service du tourisme de la province de Québec, 106, Grande-Allée, Québec)

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

Nouveau provincial

"Quoi? que dis-tu? le R. P. Recteur vient d'être nommé provincial?" Tels étaient les chuchotements, le 11 octobre, dans tous les coins du collège, du pavillon et du gymnase. Les Pères eux-mêmes en parlaient, donc ce n'était certainement pas des histoires. En effet, le R. P. I. Tourigny, notre recteur, était appelé à une nouvelle fonction plus élevée encore que la précédente.

Notre recteur laisse le souvenir d'un prêtre au coeur vraiment sacerdotal et d'un ardent dévot à Marie Immaculée: il a su faire passer chez les élèves ce double amour pour Jésus et Marie. Il laisse en outre la réputation d'un homme d'une exquise gentillesse et d'un rare doigté. Voilà pourquoi c'est bien à regret que nous voyons partir le troisième recteur que l'on vient chercher pour cette charge. Malgré nos regrets, nous avons une consolation, une certaine fierté même pour celui qui va se dévouer dans une mission plus élevée après nous avoir été si cher. Il laisse gravé dans nos coeurs un souvenir de sa dévotion éclairée et de son zèle ardent.

Conrad BUSSIERE, Arts I.

• • •

Fête en l'honneur du R. P. Recteur

A l'occasion du départ du R. P. Irénée Tourigny pour son nouveau poste comme provincial du Manitoba, une journée de fête lui a été consacrée au collège.

Une messe basse fut célébrée par le Père Supérieur lui-même au début de la journée. C'était la dernière messe du R. P. Tourigny comme supérieur du collège et les élèves montrèrent une dévotion toute particulière. Tous comprenaient que nous perdions en sa personne un Père plein de sagesse, de bonté, de zèle et de dévouement. La chorale sous la direction du R. P. A. Lacerte exécuta quelques cantiques qui furent des mieux réussis.

La messe terminée, tous se rassemblèrent au gymnase pour le petit programme qui avait été organisé. M. Alphonse Martine, agissant comme maître de cérémonies, exprima la joie mêlée de tristesse que nous ressentions tous en cette journée. Joie de voir notre bon Père élevé à cette haute dignité et tristesse de le voir nous quitter.

Le premier morceau au programme fut une polonaise de Chopin, exécutée en maître par M. Robert Boulanger. Ce fut ensuite M. Alphée Poulin qui lut une adresse et introduisit M. Donald Roy pour une présentation du bouquet spirituel au nom de tous les élèves. Le groupe des Arts exprima à son tour ses sentiments en chantant, sous la direction de M. Antoine Gaboriau, un chant composé pour l'occasion. Le maître de cérémonies invita le Père provincial à nous adresser une dernière fois la parole. Il en profita pour nous encourager à vivre en bons chrétiens et pour nous dire la peine qu'il ressentait en nous quittant.

Pour terminer, les élèves allèrent une dernière fois serrer la main de ce si bienveillant ami qu'a toujours été pour nous le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I. Que Dieu vous comble de ses grâces, Révérend Père, et sachez que nos prières vous accompagnent.

Louis LEPAGE, Arts IV.

• • •

Un voyage à Edmonton

Chers amis,

Quelques-uns d'entre vous avez sans doute remarqué que le 5 octobre au matin, le R. P. Paris, accompagné de deux collégiens, se mit en route pour Edmonton. Qu'est-ce qu'ils allaient faire par là? S'agissait-il simplement d'une promenade ou bien d'un voyage d'affaires? Eh bien! je vous assure que c'était strictement un voyage d'affaires: je veux dire que c'était en vue de nous éclairer sur le beau mouvement de jeunes, la Relève albertaine.

Nous avons pu constater que c'était un mouvement qui pourrait sans doute être d'un grand bénéfice pour nous les jeunes de la Saskatchewan. Voici de quoi il s'agit: ce mouvement est une organisation qui groupe les jeunes catholiques canadiens-français et a pour but de garder la langue tout en assurant pour plus tard à la société des chefs capables de faire face aux problèmes énormes du monde.

Tous nous sommes d'accord qu'il faut conserver notre langue, mais que faisons-nous pour la garder? Sommes-nous capables de dire sincèrement: "Nous resterons ce que nous sommes: jeunes catholiques canadiens-français"? J'espère et je sais qu'avec la collaboration de tous les jeunes Canadiens français de la Saskatchewan, nous pourrons dire un jour avec sincérité: "Nous sommes d'une race qui ne sait pas mourir". Mais encore une fois, ce n'est qu'avec la coopération de tous, en se tenant la main dans la main, en marchant de l'avant et le front levé, avec toute la vie et l'enthousiasme que nous possédons qu'il nous sera donné d'arriver à cette belle réalisation.

Jeunesse de la Saskatchewan, nous avons une précieuse réserve de joie et de patriotisme avec l'énergie et l'ardeur qui sont peut-être restées trop dans le domaine du potentiel. C'est à nous donc les jeunes de faire fructifier nos qualités.

Sur cette pensée, je vous laisse, pour que vous réfléchissiez clairement à la mission que nous avions à remplir envers notre langue.

Un collégien,

Roland MORIN, Arts II.

South Makwa

Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique a eu lieu le vendredi 3 octobre chez Mme Jean Buan. Vingt-trois membres étaient présents, ainsi que M. l'abbé G. Couture, directeur, Mme Léon Poulin, présidente, et Mme Perreault, secrétaire. Il a été décidé d'organiser une soirée de vente de tartes, de sandwichs et de bingo pour le 28 octobre. Le bazar aura lieu plus tard, en novembre.

Va-et-vient

Mme Léo Sabourin est de passage ici.

M. et Mme S. Mailhot sont ici depuis quelque temps pour travailler leur ferme.

Service de M. N. Lessard, paroissien de Delmas

DELMAS — Après trois semaines de maladie est décédé, à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford, M. Noé Lessard, un des pionniers de la paroisse.

M. Noé Lessard est né à Ste-Ursule, P.Q., le 30 juin 1879. En 1899, à St-Alexis des Monts, P.Q., il épousa Mlle Edouardina Vallière. En 1919, ils vinrent s'établir à Delmas. M. Lessard a souffert de paralysie pendant 19 ans. Son épouse le précéda dans la tombe il y a deux ans.

Le service fut célébré le 9 octobre, à 10 h., dans l'église St-Jean-Baptiste de La Salle de Delmas. Le R. P. J. Bidault, O.M.I., officiait, assisté des RR. PP. A. Tétrault, O.M.I., et H. Ferland, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Le R. P. J.-A. Lavallée, O.M.I., dirigea la chorale, tandis que la Rév. Sr Théophila, A.S.V., touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. W. Deslauriers, O. Michaud, W. Lafrance, J. Bernier, A. Beloin et E. Glasson.

Il laisse dans le deuil ses huit enfants: Donat, Hector, Wilbrod, Omer, Mme P.-E. Bernier (Valida), de Delmas, Lucien, de Meota, Mme Gratton (Flora), de Vawn, Mme W. Smith (Marie-Anne), de Lloydminster, 30 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants, ainsi qu'un frère, Joseph, de St-Jérôme, P.Q.

Remerciements

La famille Lessard tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par prières, tributs floraux ou autres services.

Meyronne

Soirée paroissiale réussie

Le banquet et la soirée paroissiale, organisés, le 8 octobre, par les dames de l'Autel, furent bien réussis. Les deux dindes, offertes par Mme Hervé Smith, furent gagnées par MM. Bill Sweny et Jim Cafferty. La présidente, Mme François Brière, et le Comité exécutif remercient les voisins et amis qui vinrent les encourager de leur présence, ainsi que les dames de la paroisse et toutes les personnes qui ont contribué à faire un succès de cette soirée.

Aide au Précieux-Sang

La souscription de Meyronne en faveur du monastère du Précieux-Sang est pratiquement terminée. Remerciements à Mmes Trefflé Brisebois, Raymond Girardin, Michael Donauer et Albert Marcotte qui s'offrirent spontanément à solliciter la générosité des paroissiens.

Va-et-vient

Mme François Brière et sa fille, Anne, ont passé quelques jours chez Mlle Irène Brière et Mme Keys, dans l'Alberta.

Etaient en visite au presbytère: M. l'abbé Marcelin Ruest, de Laflèche, accompagné de son père et de M. Antonio Bélanger, MM. les abbés D. Dugas, de Maple Creek, Georges Laprise, de Frenchville, et L. Bouchard, de Ponteix, M. et Mme Ludovic Lacelle et Mme Cordelia Lacelle, de Cadillac.

M. et Mme Jos. Girardin, de Régina, ainsi que Mme Joséphine Girardin, de Saskatoon, étaient en visite chez les familles Louis et Raymond Girardin.

M. et Mme Arthur Laplante ont passé plusieurs jours à Val Marie, où ils furent les hôtes de M. l'abbé O. Lemay et de Mlle Agnès Gosselin.

MM. et Mmes Albert et Aimé Vielfaure, accompagnés de M. et Mme Jos. Balcaen, de La Broquerie, Man., furent les hôtes des familles Louis et Raymond Girardin, de Meyronne, et Guy Girardin, de Ponteix.

Le 14 octobre, à l'occasion de l'inauguration officielle de la nouvelle fréquence de 5,000 watts de notre poste CFRG de Gravelbourg, plusieurs familles ont assisté à la messe d'Action de grâces célébrée à la cathédrale et au programme tenu au gymnase du collège.

Dumas

M. Fernand Boulanger, de Lac du Bonnet, est venu visiter ses oncle et tante, M. et Mme Antoine Larrivée.

M. Edouard Bourgon s'est rendu à Régina et a joint l'Aviation canadienne.

M. René Jacques, de Virden, était en visite chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Robert et Alex. Jacques.

M. et Mme Jack Abraham et leurs deux filles, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine chez leur père et grand-père, M. C.-H. Gariépy, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alfred Charles.

M. et Mme Roland Boulet, d'Alida, sont venus chercher leur petite Colette, confiée à Mme A. Boulet pendant que Mme R. Boulet assistait au mariage de sa soeur, à Edmonton.

M. Réo Loiselle et sa mère, Mme Arthur Loiselle, d'Elie, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne.

M. Fernand Lemoine, sa mère et sa soeur, Denise, ont rendu visite à M. et Mme Maurice Zébière.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Correspondants: Martin Pelletier, Maurice Blais, Gilles Joanis, Léonel Fournier et André Courteau

Ouverture

Le mercredi 19 septembre, le collège Notre-Dame nous ouvrait ses portes. L'inscription est assez semblable à celle de l'an dernier: 6 étudiants en Belles-Lettres (12e), 6 en Versification (11e), 32 en Méthode (10e), 25 en Syntaxe (9e) et 9 en Eléments latins (8e).

Il y a des changements dans le personnel: M. l'abbé H. Vallé cumule les charges d'aumônier et d'économe; les professeurs sont: les RR. FF. Louis-Gérard, S.C., recteur, Elphège, Yvan, Camille, Henri-Paul, Georges et Aurèle, préfet de discipline.

• • •

Cadets de l'air

L'escadre 619 du collège Notre-Dame reprenait ses activités le 24 septembre, sous la direction de leur officier-commandant, le R. F. Yvan, d'un nouvel officier-adjutant, le R. F. Georges, et de l'officier d'approvisionnement, le R. F. Aurèle. Georges Dansereau, élève en Versification qui, cet été, est allé à Borden, Ont., suivre un cours particulier d'entraînement militaire, nous est revenu enrichi d'une foule de connaissances.

• • •

Le gymnase

Cet été, les RR. FF. Albani et Isidore, sous la direction du R. F. Elphège, achevèrent la construction de notre gymnase. Ce gymnase est une amélioration sans pareille. Tous les jeudis après-midi, le R. F. Yvan nous donne d'intéressantes leçons de gymnastique; tous les jours, des équipes de ballon-panier et de ballon-volant se disputent de chaudes parties. Les collégiens semblent apprécier tout particulièrement les leçons de notre entraîneur au ballon-panier, le R. F. Henri-Paul.

Dernièrement, M. Glen Tuk, directeur du comité sportif de la ville, vint visiter notre gymnase et regarder jouer nos étoiles du ballon-panier. Il nous a fortement invités à participer aux tournois de ballon-panier qui s'organiseront dans la ville.

• • •

Campagne électorale

Les 28, 29 et 30 septembre furent témoins d'une activité plus grande dans le collège. En effet, depuis plusieurs jours, une grande campagne électorale se tramait dans les coulisses en vue d'organiser notre cité! la cité étudiante de Notre-Dame!

Dès le début de cette semaine, des pancartes affichées un peu partout rappelaient aux citoyens de la cité leurs obligations de responsables. De plus, un crieur public nous avisait régulièrement qu'il fallait payer ses taxes (un abonnement à "François" ou à "Vie étudiante"), si nous voulions avoir le droit de voter à l'occasion des élections prochaines.

Enfin, le 28 septembre, les percepteurs de taxes ouvrirent leur bureau, et le comité de mise en nomination des candidats au conseil de la cité et à la mairie commença à fomenter la cabale. A 4 h., les candidats sont présentés officiellement au peuple au bruit des acclamations et des chants. Alors, c'est la fièvre des discours politiques!

Le 29 septembre, c'est l'ouverture des bureaux de votation pour les membres du conseil de la cité. Le soir, le président du comité de mise en nomination proclame les résultats. Chaque nom proclamé est accompagné d'une clameur frémissante et enthousiaste. Voici les résultats: Martin Pelletier, Georges Dansereau, Régis Doucette, Louis Norman et Léo Cadrain. C'est alors que le R. F. Yvan présenta les candidats à la mairie: Paul Charpentier, Maurice Blais et Clair Painchaud.

Le lendemain, 30 septembre, c'était le clou de la campagne. Le matin, après la prière devant le Christ, le vrai Chef de la cité, nous avons médité et réfléchi ensemble sur les responsabilités de tout citoyen d'une cité étudiante chrétienne. Après la messe, chacun s'empressa d'accomplir son devoir en allant voter pour son candidat préféré. Puis, au moment de la proclamation des résultats, tandis que l'on chantait "Il a gagné ses épaulettes" et que l'on acclamait l'élu, Paul Charpentier, un groupe de collégiens plus audacieux empoignèrent le nouveau maire de la cité et le promenèrent sur leurs épaules dans le gymnase comme un héro!

Pour souligner ces fêtes de la cité, tous les collégiens se rendirent à la "P'tite Rouge" pour un bon dîner champêtre.

Le lendemain, à l'occasion d'une première réunion, le maire se choisit un pro-maire, Gilles Joanis, et procéda avec ses conseillers à l'organisation des différents départements pour le bon fonctionnement de la cité: J.E.C., Ciné-Club, sports, bibliothèque, travaux et propreté, cadets, cercle littéraire et dramatique, etc.

• • •

Le 3e congrès de la Relève albertaine

Le 5 octobre au matin, Paul Charpentier, Gilles Joanis, Jean-Marie Boutin et Léonel Fournier, accompagnés du R. F. Louis-Gérard, recteur, et de M. l'avocat J. Crépeau, se rendaient à Edmonton comme délégués du collège au 3e congrès de la Relève en Alberta.

• • •

Retraite

Nous remercions le R. P. L. Fitzgerald, C.Ss.R., pour l'intéressante retraite qu'il nous a prêchée du 8 au 10 octobre.

La tragédie du Vietnam

SAIGON — On apprend de source officielle que depuis mai 1955, dernier délai pour l'évacuation du Nord-Vietnam, ce ne sont pas moins de 74,911 personnes qui ont pu gagner le Vietnam libre malgré la surveillance serrée du Vietminh.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Le succès du concours d'Inscription va grandissant. La facilité de participation et la valeur des prix tirés y sont pour quelque chose.

M. McDougall, de Saskatoon, n'en croyait pas ses yeux lorsqu'il reçut la magnifique montre-bracelet tirée cette semaine. Le sort désignera, la semaine prochaine, un autre gagnant; ce sera peut-être vous; alors n'hésitez pas.

Si vous habitez Saskatoon, il vous est facile de vous faire inscrire chez l'un ou l'autre des nombreux commerçants qui patronnent le concours d'Inscription. Vous n'avez que l'embarras du choix. Si vous êtes de la campagne et que vous veniez en ville, ne partez pas sans avoir fait inscrire votre nom chez plusieurs de nos commanditaires. Vos chances, vous le savez, sont proportionnées au nombre des billets.

En fin de semaine, le poste s'honorait de la présence de l'ambassadeur de France, M. Francis Lacoste. M. Lacoste, faisant connaissance avec l'Ouest canadien, était de passage à Saskatoon. Il visita nos studios, accompagné du consul de France à Winnipeg, M. le comte Serge de Fleury. Plusieurs réceptions eurent lieu à l'université, à l'hôpital St-Paul et à l'hôtel Bessborough, en l'honneur de M. l'ambassadeur et de son épouse. M. Charles Papen les conduisit à Régina.

Après avoir pris congé de ses distingués passagers, M. Papen s'enfonça plus au sud. Il devait faire escale à Gravelbourg où l'on célébrait, dans l'allégresse et l'enthousiasme, l'inauguration de la nouvelle fréquence du poste CFRG. L'ouverture du "nouveau" poste avait été, auparavant, le sujet principal de causeries entre le gérant du poste CFNS et M. Léo Rémillard, coordinateur des programmes de Radio-Canada à Winnipeg.

Mme Papen, Mme St-Arnaud et Mlle Albertine Lepage pensaient que la fin des séries mondiales de baseball signifiait également la fin des modifications à apporter à l'horaire; mais il n'en est rien, puisque de nouveaux programmes vont faire leur apparition. Les auditeurs saluent déjà "Prud'homme" et "Vonda" sur nos ondes et, d'après les rumeurs, d'autres programmes semblables sont en voie de préparation. Nous adressons un grand merci aux commanditaires de ces programmes, et nous espérons que les auditeurs ne leur ménageront ni leurs visites, ni leur approbation.

Les découvertes de la science et le mirage de la fiction font l'objet, surtout chez les jeunes, d'un véritable engouement. Notre ami, Jean Hardenne, n'échappe pas à la contagion. Un flot d'idées terrestres et supraterrestres inondent son cerveau. Aussi se propose-t-il de déverser le trop-plein, tous les samedis, à 9 h., dans "Vie et Fiction".

M. F. Lacoste, ambassadeur de France, et Mme Lacoste visitent Saskatoon

SASKATOON — Le samedi 13 octobre, Saskatoon avait l'honneur de recevoir la visite de l'ambassadeur de France, Son Exc. M. Francis Lacoste, et de Mme Lacoste. M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, les accompagnait.

Pendant que M. l'ambassadeur et M. le consul étaient en conférences et interviews, Mme Lacoste, accompagnée de Mme Eric Knowles, visita "l'Art Center" où il y eut une exposition de tableaux par des artistes de la Saskatchewan. Le café fut servi par Mme Mendel. De là, on se rendit au Memorial Building, à l'université, où le Dr Margaret Cameron présenta une vingtaine de dames à Mme Lacoste; un excellent déjeuner fut servi.

Durant l'après-midi, un groupe d'enfants, élèves français de Mme Adrien LeGars, se réunissaient dans l'auditorium de la cathédrale où ils présentèrent un petit programme à la distinguée visiteuse, et auquel assistait aussi M. l'abbé A. Ouellet, curé. Parmi les numéros présentés, mentionnons: l'"Alouette", dirigé par Claude Dupuis, et un sketch "France" auquel participaient Suzanne Ricard, Juliette Dupuis, Albert Assié, Wilfrid Perrault, Armand et Elaine Vandall, accompagnés au piano par Mme Alphonse Saucier. Mme G. Ricard dirigeait les enfants.

Les enfants se cotisèrent pour offrir à Mme Lacoste un bouquet de corsage de gardénias. La présentation fut faite par deux charmantes petites filles, Louise Stead et S. Knowles.

Une autre présentation fut gracieusement faite au nom des Soeurs Grises et des gardes-malades de l'hôpital St-Paul par Mlles C. Lepage et L. Archer.

De là, Mme Lacoste, accompagnée de Mmes LeGars et Lefort, rendit visite au couvent des Dames de Sion où le thé fut servi. Puis, elle rejoignit M. l'ambassadeur et M. le consul pour assister à un banquet donné en leur honneur par le Club International.

Après un cocktail pris sur la terrace de l'hôtel Bessborough où les membres du club de la presse furent les hôtes, nos distingués visiteurs se dirigèrent vers Régina.

Nous souhaitons à M. F. Lacoste et à Mme Lacoste un voyage agréable dans l'Ouest canadien, et espérons qu'ils reviendront avant longtemps pour un séjour plus long parmi nous.

Ferland

Baptême

Ronald-Joseph, fils de M. et Mme Henri Laberge (Jeannine Fortin), né le 6 octobre à l'hôpital de Gravelbourg. Parrain et marraine, M. et Mme Alex. Laberge, grands-parents de l'enfant, et porteuse, Mme Jean Corrobourg.

Çà et là

M. et Mme P. Yakamyck, de Régina, étaient en visite chez Mme Pauline Massé; M. et Mme Gilles Boisvert, de Gravelbourg, chez M. et Mme Paul Morin.

MM. et Mmes René Fauchon et René Couture et leurs enfants étaient à Willow-Bunch pour la fin de semaine.

Mlle Yvonne Bouffard a dû passer quelques jours à l'hôpital de Laflèche.

Mlle Lauriette Chabot, garde-malade, de Tabor, Alta, est en congé chez ses parents, M. et Mme Jos. Chabot.

MM. et Mmes Aristide Fournier, Paul Morin, Rosaire et Alfred Chabot, Valmore et René Couture étaient du nombre de ceux qui sont allés à l'ouverture officielle de l'agrandissement du poste de radio, à Gravelbourg.

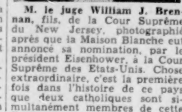
Mlle Denise Fournier visite ses soeurs et frère à Meyronne.

Mlle Lauraine Fournier est allée à Régina, la semaine dernière.

Mme Aurore St-Laurent, après un séjour prolongé à l'hôpital de Gravelbourg, est revenue chez ses fille et gendre, M. et Mme Jos. Couture.

Mlle Irène Fortin, de Coderre, passe quelque temps chez M. et Mme Henri Laberge.

M. et Mme Alex. Fortin et famille, ainsi que M. et Mme Jean Corrobourg, de Coderre, étaient en visite chez MM. Fortin et Henri Laberge.



M. le juge William J. Brennan, fils, de la Cour Suprême du New Jersey, photographié après que la Maison Blanche eut annoncé sa nomination, par le président Eisenhower, à la Cour Suprême des Etats-Unis. Chose extraordinaire, c'est la première fois dans l'histoire de ce pays que deux catholiques sont simultanément membres de cette Cour.

Le mariage Langlois-Mohr bénit à Wolseley par M. l'abbé L. Savoie

WOLSELEY — Le lundi 8 octobre, M. l'abbé L. Savoie bénissait l'union de M. Laurent Langlois, fils de M. et Mme G. Langlois, avec Mlle Fern Mohr, fille de M. et Mme W. Mohr, tous deux de cette paroisse.

M. Lionel Langlois et Mlle Lorraine Mohr agissaient comme garçon et fille d'honneur.

La chorale paroissiale fit les frais du chant, tandis que Mme A. Béliveau touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, il y eut diner et réception chez les parents de la mariée. Une agréable soirée fut donnée à l'hôtel de ville à plusieurs parents et amis par M. et Mme Gédéon Langlois.

M. et Mme Langlois établiront leur demeure sur une ferme, à Wolseley.

Va-et-vient

En visite dernièrement, nous remarquions M. et Mme Grant Beckett, de Régina, chez M. et Mme A. Béliveau; M. et Mme Jos. Joubert et famille, de Montmartre, chez M. et Mme Emile Tourigny; M. et Mme P.-E. Langlois, de Bethume, chez M. et Mme Gédéon Langlois; M. et Mme A. Legrand, de Régina, M. et Mme A. Rioux et Yvette, Mme C. Rainville, M. et Mme Emile Rainville, de Montmartre, chez M. et Mme Eloi Tourigny; M. Henri Legault et Mlle Maureen Deis, de Régina, chez M. Edgar Tourigny; M. et Mme Wyatt et leur fils, de Broadview, chez M. et Mme Edwin Pitre.

MM. et Mmes Albey et Armand Dureault et Gerard Mailhot assistaient au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Jocelyne O'Shaughnessay, à Régina, le 6 octobre.

MM. et Mmes Eloi et Emile Tourigny et familles ont passé quelques jours à visiter leurs nombreux parents de Ferland et de Ponteix.

MM. et Mmes Lucien et Claude Dureau et familles et Alphonse Pitre étaient en visite à Montmartre, dimanche.

M. et Mme Edwin Pitre ont fait l'achat de la maison récemment occupée par M. et Mme A. McQuoid.

Naissance

M. et Mme Andrew Schneider (Isabel Gilbert) sont les heureux parents d'un troisième enfant, une fille.

Coderre

Résultats de catéchisme

Les élèves ayant obtenu au-dessus de 75 sont les suivants:

Grade III: Adèle Lebrun, 100; Jeannette Desnoyers, 78.

Grade VI: Edna Roy, 78.

Grade VII: Marielle Beaudette, 73.

Grade IX: Rose-Aimée Bernier, 87; Louise Gaucher, 80.

Grade X: Jeannine Cossette, 91; Laurianne Beaudette, 80; Yvonne Larochelle, 78.

Les élèves anglais ont eu les marques suivantes: Jane Nelson, 88; Grant Peltier, 86; Mark Ferrara, 84; Charmian Poisson, 82; Carol Ann Marceau, 78.

Mlle Adèle Lebrun a gagné un prix des Chevaliers de Colomb pour s'être classée première de l'école et M. Grant Peltier, pour avoir obtenu la plus haute marque pour les garçons.

Va-et-vient

Mlle Cécile Bandet est allée passer la fin de semaine de l'Action de grâces chez ses parents, à Prud'homme.

M. et Mme Edgar Gaucher et leurs fils, Richard et Martin, ont visité leurs parents de Coderre et de Courval.

M. Gérald Larochelle a été l'heureux gagnant d'une automobile neuve à un bingo, à Gravelbourg; M. Conrad Alix a aussi gagné un ensemble de mallettes.

Mme Bridget Kelly, Jacqueline et Pat sont en visite chez M. Pat Maloney, de Saskatoon.

Souper paroissial à Duck Lake le dimanche soir 21 octobre

DUCK LAKE — Le bazar et le souper auront lieu le dimanche 21 octobre, sous l'habile direction de nos dames de l'Autel et des autres dames de la paroisse. Cet événement important réunira toutes nos familles et tous nos amis de proche et de loin et promet d'être des plus intéressant.

Une invitation spéciale est faite à tous ceux qui désirent participer à cette soirée.

Çà et là

Des travaux considérables sont en cours dans notre village pour améliorer l'état des rues. Nos rues seront soulevées et recouvertes ensuite de gravier. M. Edouard Périllat et son fils, Robert, et M. Emile Pelletier sont en charge de ces travaux.

A l'une des récentes réunions du conseil du village, M. Guy Pelletier a été désigné maire suppléant pour les trois derniers mois de l'année courante.

Un de nos jeunes, Alphée Tournier, a eu la malchance de se briser le poignet droit en faisant partir un moteur. Heureusement que cet accident n'aura pas de conséquence grave.

La semaine dernière, nos écoliers étaient en vacances à l'occasion de l'assemblée annuelle des instituteurs et institutrices. La plus grande partie de nos pensionnaires au couvent sont allés dans leurs familles en cette occasion: c'est ce qui a permis à quelques-unes de nos étudiantes de Marcelin, Mlle Dolorès Archambault, et de North Battleford, Mlle Yvette Doucette, de venir visiter leurs familles.

Mlles Yvonne Pogu, institutrice à Domremy, et Yvonne Lanovaz, de Saskatoon, étaient de passage chez leurs parents, à l'occasion du jour d'Action de grâces.

M. Gustave Scheu, forgeron à Duck Lake depuis près de 30 ans, vient de nous quitter avec sa famille pour aller demeurer à Saskatoon.

M. et Mme Howard Perret, de Brandon, et sa soeur, Shirley-Ann, garde-malade à Prince-Albert, étaient de passage chez Mme W.-A. Perret, récemment.

Naissance

M. et Mme Anatole Houle sont les heureux parents d'une première fille, née le 21 septembre et baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Denise. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Bruno Houle, de St-Albert, Alta. M. et Mme Ernest Isinger, de Duck Lake, les remplaçaient par procuration.

Cantal

Naissances

M. et Mme Napoléon Bériault (Betty Zander) sont les heureux parents d'un troisième fils, né le 4 octobre à l'hôpital d'Oxbow.

M. et Mme Antonio Boutin (Thérèse Poirier) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 13 octobre à Oxbow.

M. et Mme Victor Gervais (Evelyn Reid) sont les heureux parents d'une fille, Gloria, née le 8 septembre à Oxbow.

Çà et là

M. Laurier Boutin est retourné continuer ses études en médecine à l'université Laval de Québec.

Mlle Irène Boutin a quitté son emploi au magasin de M. Luc Lemieux, d'Alida. Elle est allée rejoindre sa soeur, Armande, qui travaille déjà à Calgary.

M. et Mme Jean Banville, de St-Pierre, Man., ont rendu visite à des parents et amis, dernièrement.

M. et Mme André Paul, de St-Boniface, et M. et Mme Lucien Préfontaine, de St-Pierre, Man., étaient en visite dans la paroisse de Cantal, le dimanche 30 septembre.

Mlles Maria Veryken et Victoria Boutin, institutrice à Kennedy, étaient en visite chez leurs parents, en fin de semaine.

M. et Mme Albert Boutin, de Norwood, Man., accompagnés de leur fille, Mme Ray Hartle, et de ses deux petits garçons, de St-Vital, étaient en visite chez des parents, dernièrement.

M. Onil Boutin, Mmes Alexandre Gervais et Roland Boulet se sont rendus à Edmonton assister au mariage de leur fille et soeur, Marie-Rose.

La semaine dernière, M. et Mme Maurice Desautels et famille ont rendu visite à M. et Mme C. Bertholet, de Régina.

Le dimanche 14 octobre, M. et Mme Henri Carrier ont rendu visite à M. et Mme Octave Deleau, de Frys.

M. Philippe Germain, de Régina, a passé quelque temps dans la paroisse.

M. et Mme Roger Germain se sont rendus à Moosomin, le dimanche 7 octobre, pour visiter M. et Mme Léonard Donais.

M. et Mme Léon Lemieux ont passé quelques jours à Régina.

Mme Emile Boutin fut gagnante d'un radio au grand bingo qui eut lieu à Manor, le 10 octobre, et M. G. Cruywells gagna une planche à repasser de bonne qualité.

Saint-Hubert

Baptême

Le 14 octobre: Gérald-Marcel-Joseph, fils de M. et Mme C. Lizée. Parrain et marraine, M. Marcel Lizée, de Gravelbourg, et Mlle Hélène Lizée, de Lebret, remplacés par M. et Mme F. Elick.

Gagnants à la rafle

Le souper aux crêpes organisé par les dames de l'Autel eut lieu le 14 octobre, tel que prévu, et remporta un réel succès. Les dames remercient tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à ce consolant résultat.

Les gagnants de la rafle tirée ce même soir sont: 1er prix (couverture de laine), Mlle Rolande Beaulac; 2ème prix (caisse de pommes), Mlle Anne Gentès; 3ème prix (taies d'oreillers), Mlle Cécile Brûlé; 4ème prix (dessus de coussin), Mme E. Gatin; 5ème prix (dessus de bureau), M. A. Apperley, de Whitewood.

Va-et-vient

M. et Mme R. Dumonceaux et leurs enfants, de St-James, Man., ont passé la fin de semaine d'Action de grâces chez leurs parents, M. et Mme A. Dumonceaux.

M. et Mme Lemieux et famille, de Cantal, ont rendu visite à Mme Boutin.

M. L. Reles, d'Alida, a passé une couple de jours à visiter ici.

Mme Côté, de Montréal, a rendu visite pendant une semaine à M. et Mme N. Chauvaux, de l'hospice Jeanne d'Arc.

M. et Mme C. Bachtold et M. J. Poncelet sont allés voir M. A. McCormick à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Mme R. Praud est depuis quelque temps à l'hôpital de Kipling.

Mme E. Beaujot et son fils, Emile, et Mme J. Bellehumeur sont allés en promenade à Régina.

Mme J. Beauregard, MM. V. Beauregard et G. Brûlé sont allés se promener à St-Lazare, Man.

Titanic

Souper-bazar annuel

Le dimanche 7 octobre avait lieu, dans la salle paroissiale, le souper-bazar annuel au profit de la paroisse Ste-Anne de Titanic. Cette soirée rapporta la somme de $306.00. Au tirage, M. N. Brown, de Carlton fut le gagnant d'un lèchefrite électrique; M. Lionel Ledoux, d'une couverture de lit, et M. Clarence Smith, de Carlton, d'un lot d'épicerie. Nous remercions sincèrement ceux qui sont venus des paroisses environnantes nous encourager par leur présence.

Çà et là

La prochaine assemblée mensuelle des Dames de l'Autel est annoncée pour le vendredi 26 octobre, à la salle paroissiale.

Le mardi 9 octobre, notre curé, M. l'abbé R. Jourdain, conduisit Denis Delisle et Claude Mercereau au collège Notre-Dame de Prince-Albert. Nous leur souhaitons bon succès dans leurs études.

Ce même jour, MM. Arsène et Gustave Mercereau et M. et Mme Laurent Delisle firent aussi un voyage à Prince-Albert.

Mlle Eva Fiolleau, pensionnaire au couvent des Soeurs de la Présentation de Marie, à Marcelin, a passé la fin de semaine de l'Action de Grâces chez ses parents, M. et Mme Arsène Fiolleau.

Sont aussi venus ici en fin de semaine: MM. Adrien et Emile Arcand, Robert et Henri MacLean et leurs familles, tous de Prince-Albert, M. et Mme Joseph Rio et leurs enfants, M. et Mme Léo Fiddler et Mlle Aurèlia Dumont, tous de Saskatoon, M. et Mme Auguste Mercereau et leur fils, Daniel, de Meacham, Mme Alain Dumont et ses enfants, de Duck Lake.

M. Léo Verreault est présentement chez sa mère. Il se remet d'un accident à une main, survenu alors qu'il travaillait à Leader, Sask. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

St-Brieux

S. Exc. Mgr Léo Blais a célébré la sainte messe ici, le dimanche 30 septembre, et a donné une conférence au personnel enseignant et aux parents.

Mariage

Le mardi 9 octobre, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de M. Harold A. Fouhse, de Spalding, avec Mlle Phyllis A. Roenspies, de Kermaria, où la célébration eut lieu.

Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Caroline Roenspies et Madeleine Frattinger, MM. Norman Fouhse et Philippe A. Roenspies.

Le diner fut servi à une quarantaine de convives chez M. et Mme A. Roenspies, parents de la mariée. Le souper eut lieu chez la mère du marié, Mme E. Fouhse, de Spalding.

Les nouveaux époux vont passer les mois d'hiver en la Colombie-Britannique et reviendront sur leur ferme, à Spalding, au printemps.

Un shower

Le jeudi 11 octobre avait lieu une veillée-surprise chez M. et Mme Pierre Fau en l'honneur de Mlle Yvette Rallon, dont le mariage avec M. Edouard Lefebvre sera célébré prochainement. Une quarantaine de dames et demoiselles étaient présentes. La soirée se passa agréablement en jeux divers. Mlle Rallon reçut de beaux cadeaux pour lesquels elle remercia ses nombreuses amies. Un succulent goûter fut servi.

Le même soir, M. Edouard Lefebvre fut aussi fêté par une vingtaine d'hommes chez M. et Mme Gaston Rallon.

Bazar annuel

Le dimanche 7 octobre avait lieu le bazar annuel de la paroisse. Un diner au poulet fut servi à plus de 200 personnes. La rafle eut lieu le soir, à 7 h. Mlle Suzanne Thibault, de Melfort, gagna deux mallettes "Langmur" pour dames; la jeune Valérie Carfantan, fille de M. et Mme Alfred Carfantan, gagna deux oreillers de caoutchouc mousse; Mme Adrien Fagnou, de Pathlow, gagna un autoclave et cinq boites à surprise d'une valeur de $5.00 chacune furent gagnées par Mlles Vivian Allen, de Daylesford, Mmes Joseph Coquet et Etienne, M. Athanase Lavoie et Bernard Martin, fils de M. et Mme Garnet Martin.

M. et Mme Marcel Godart, propriétaires du théâtre Midway, ont mis un film sur l'écran, le soir, au profit de l'église.

Çà et là

M. et Mme Eugène Perrault, Jeanne, Irène et Joseph sont revenus de leur voyage en France, le samedi 29 septembre. Ils ont bien aimé leur séjour là-bas et ont fait un merveilleux voyage. Mme F. Roy est revenue avec eux chez son frère, M. Antoine de Goesbriand, et sa famille. M. F. Roy est venu la rejoindre et ils ont passé une semaine à visiter leurs amis. M. et Mme Roy sont repartis pour Vancouver, le vendredi 5 octobre.

Mariage Gareau-Schmitt dans l'église de Domremy

DOMREMY — Dans l'église Ste-Jeanne d'Arc de Domremy, Mlle Thérèse Schmitt, fille de M. et Mme Ferdinand Schmitt, unissait sa destinée à celle de M. Léonard Gareau, fils de feu M. Jos. Gareau et de Mme Gareau, de Bellevue. M. l'abbé A. Houle bénit leur mariage et chanta la grand-messe à leurs intentions.

Le marié était accompagné de son frère, Antoine.

Au son de la marche nuptiale jouée par Mme Marcel Gorieu, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était revêtue d'une robe longue en tulle de nylon sur satin; la jupe bouffante avait un volant de dentelle de nylon et son boléro à manches longues était en tulle de nylon. Son voile trois-quarts était retenu par une tiare et elle portait un bouquet de roses rouges.

Mlles Alexina Cousin et Lorraine Schmitt agissaient comme filles d'honneur. Elles portaient des robes mauve et jaune pâle et tenaient des bouquets coloniaux.

MM. Ovila et Isidore Gareau, frère et cousin du marié, étaient garçons d'honneur et MM. Jean et Réal Gareau, ses frère et beau-frère, agissaient comme huissiers.

Le dîner fut servi pour la famille seulement chez les parents de la mariée et le souper, à Bellevue, chez Mme Jos. Gareau. La soirée dansante eut lieu à la salle publique de Domremy.

Après un court voyage de noces à Saskatoon, le jeune couple résidera à Prince-Albert où le marié a un emploi.

Çà et là

M. Clarence Fisher, depuis quelques années employé à la banque de Montréal de Domremy, a été transféré au Lac Lenore.

M. et Mme Grégoire Baribeau, Denise et Grégoire ont visité M. et Mme Hormisdas Baribeau, ainsi que le père de Mme Baribeau et la famille Jos. Marsollier.

M. Jules Lavertu, de Sooke, C.-B., est arrivé dimanche pour assister aux noces d'or de ses parents, M. et Mme A. Lavertu. Il y a 11 ans que Jules n'est pas revenu ici.

Nous sommes heureux de voir Mme Alphonse Rompré, revenue de l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Nous espérons revoir bientôt Mlle Adrienne Houle, patiente à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Grand succès

Le souper à la volaille et le bingo pour l'église paroissiale fut un grand succès. La somme approximative de $900.00 fut réalisée. Les prix de bingo furent distribués un peu partout dans le district et les alentours. M. Martin Yungwirth, de Cudworth, fut le gagnant du prix d'entrée (une horloge électrique). L'appareil de TV qui fut raflé échoua à M. S. Smith, de Prince-Albert. Au prix spécial, une autre horloge électrique, donnée par Strohan Jewellers, de Prince-Albert, fut gagnée par Mme René Georget.

M. le curé et les dames du comité en charge de ce souper désirent remercier tous ceux qui ont, d'une façon ou d'une autre, fait un grand succès de cette veillée.

Prince-Albert

Juges honorés

Récemment, MM. les juges Adrien Doiron et E. M. Culliton, de Régina, ainsi que Me J. M. Cuelcneare, C.R., de Prince-Albert, furent nommés par le procureur général, membres du comité provincial des juges et des avocats, afin d'étudier et de passer en revue le système judiciaire de la province de Saskatchewan.

Elections municipales

Tous les électeurs sont invités à une grande assemblée qui sera tenue dans la Chambre du Conseil à l'hôtel de ville, le lundi 22 octobre, à 8 h. du soir, pour la nomination des candidats aux offices de maire et d'échevins pour la ville de Prince-Albert et pour les commissaires des écoles publiques et séparées. Venez en foule.

Quelque 12,554 personnes sont inscrites sur la liste des voteurs. Pour les personnes désirant voter avant la date, un bureau de votation sera ouvert à l'hôtel de ville, les 27, 29 et 30 octobre.

Funérailles à Bellegarde de M. Narcisse Monin

BELLEGARDE — M. Narcisse Monin est décédé le vendredi 12 octobre après une longue maladie. Les funérailles eurent lieu le lundi 15 octobre dans l'église de Bellegarde. M. l'abbé P. Béchard chanta le service, assisté de MM. les abbés J.-A. Lévesque et F. Marcotte comme diacre et sous-diacre. Un grand concours de parents et d'amis assistèrent aux funérailles.

M. Narcisse Monin était né le 2 février 1880 à Petit-Voir, Belgique; il vint au Canada avec sa mère et ses frères en 1907 et il s'établit sur une ferme. Quelques années plus tard, il retourna en Belgique où il se maria et revint s'établir au village de Frys, qui fait partie de cette paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Angèle (Mme Roméo Millette), de Storthoaks, et un fils, Fernand, à la maison.

Mariage

Le samedi 13 octobre eut lieu le mariage de Mlle Lucienne Sylvestre et de M. Clifford Lich, de Gull Lake. Après le mariage, les jeunes époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis.

Va-et-vient

MM. et Mmes Roger et Edmond Wolensky et M. Arthur Sylvestre sont allés assister aux noces O'Reilly et Durand, à St-Victor.

Mlle Simone Wilvers, garde-malade, a pris le bateau, dimanche dernier, pour un voyage en Europe avec quelques amies.

M. et Mme Alex. Wolensky sont allés passer une semaine chez leurs enfants, à St-Boniface.

Redvers

Souper paroissial

Le souper paroissial de l'église Notre-Dame de Fatima, à Redvers, aura lieu le mercredi 24 octobre. Venez en foule.

Baptêmes

Gisèle-Marie-Solange, fille d'André Claude et d'Angeline Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Chartier, de Rivers, Man., oncle et tante de l'enfant.

Paulette-Germaine-Marceline, fille de Jean-Paul Mailhot et de Dorothy Finey. Parrain et marraine, Achille Couture et Reine Mailhot, cousin et soeur de l'enfant.

Byron-Charles, fils de Denis Smith et de Marie Robertson. Parrain et marraine, M. Omer Smith et Mme Bernadette Hanson, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

M. et Mme Maurice Moreau sont allés à Somerset pour quelques jours.

M. et Mme Michel Thouvenin ont passé quelques jours à St-Claude, Man.

M. et Mme Aimé Lamotte sont allés à Yorkton pour fin de semaine.

Notre curé, M. l'abbé A. Marcotte, recevait un appel téléphonique ces jours derniers, lui apprenant la mort d'une tante. Il partit par avion pour les funérailles à Montréal.

Sont allés à Brandon, ces jours derniers: M. et Mme Cécil Darby et famille, M. et Mme Lucien Naviaux et famille, M. et Mme Valère Hardy et famille, M. et Mme François Naviaux et M. Albert Perreaux.

M. et Mme Jos. Lajeunesse sont allés à Winnipeg pour quelques jours.

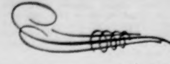
M. et Mme Francis Frankard et Etienne Paulhus, ainsi que M. Maurice Claude, de Weyburn, ont passé quelques jours chez leurs parents.

MM. Maurice et Raymond Marchand, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez leurs parents.

Mlle Marie-Rose Buissé, garde-malade à Souris, a passé quelques jours dans sa famille.

Mme Marie Lamotte est de retour, après avoir passé quelques semaines chez ses filles de Rosetown et de Régina.

M. et Mme Albert Perreaux passent quelques jours à Winnipeg.



POUR VOUS, MESDAMES



Peut-on aimer deux fois . . ?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par PIERRE L'ERMITE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

— Le Largo, de Haendel, à l'Offertoire; le Panis Angelicus, de Franck, à l'Elévation. Et comme je sais que votre chère enfant aime tout particulièrement la Sainte Vierge, on pourrait mettre, à la fin: l'Ave Maria, de Schubert.

— Pour la sortie . . .?

— Oh, nous n'avons que l'embarras du choix: le Psaume CL, de Franck, si majestueux, ou la Toccata, de Bach, et même celle de Widor . . . Puisque vos petits mariés sont musiciens, ils choisiront; et il suffira que vous me le disiez la veille.

— Quant au prix, conclut M. Norbert, faites-moi un devis pour moi tout seul . . . J'ai réalisé quelques économies pour que ce soit très bien; et cela ne regarde que moi.

Il se lève, alors, enchanté.

— Maintenant que la question matérielle est tout à fait réglée, je vais aller trouver mon cher curé pour le prier de me faire l'honneur de marier ma petite Christiane.

— Je crois savoir qu'il a été déjà pressenti . . ., dit l'abbé.

— Et par qui donc . . .?

— Secret des dieux! . . . En tout cas, il aime bien votre famille . . . Vous faites partie de l'Union paroissiale . . . M. le curé sera très content de bénir vos enfants.

Et l'on se quitte sur ces bonnes paroles d'espérance.

CHAPITRE X

Le secret n'existant pour ainsi dire pas ici-bas, à part celui du confessionnal, Paule, très pieuse, allant à la messe en semaine, quand sa préparation de licence en droit le lui permet, apprend, par un employé, que le mariage de sa soeur est affiché en grande première classe, sur le tableau de la sacristie.

De là, à s'informer en quoi consiste une "grande première", il n'y avait qu'un pas à franchir. Et, très rapidement, en croisant le maître de chapelle . . . en parlant à une certaine chaisière, dont la langue est infatigable, la jeune fille réalise, dans les moindres détails, ce que sera la cérémonie.

Mais elle n'en parle pas à sa soeur. Car elle sait que le rêve des deux fiancés serait une cérémonie intime et simple.

Pourquoi, pense Christiane, jeter son bonheur à la curiosité . . . à l'envie même de tout un monde d'invités?

Paule sait, d'ailleurs, qu'il n'y a rien à tenter pour ajuster, par des concessions réciproques, les points de vue. Elle connait bien son père . . . C'est un très bon papa pour une foule de choses. Mais, quand il s'agit de certaines traditions de sa classe sociale, il ne démord jamais des idées qu'il a faites siennes.

Et, pour la paix du ménage, sa femme a décidé, sur ces sujets-là, de penser toujours la même pensée.

C'est ainsi que, les jours succédant aux jours, on arrive à la belle journée de printemps, retenue, deux mois d'avance, pour le mariage.

Et tout se passe suivant le programme fixé, et sur l'exécution duquel M. Norbert veille avec des yeux attentifs.

Le soleil est heureusement de la fête.

La blanche église apparait toute resplendissante de clarté.

Très émue, Christiane descend de la voiture et, voilée à la juive, les yeux baissés, elle s'avance lentement, au bras de son père, derrière deux suisses, hallebarde à l'épaule, et dont les cannes frappent, en cadence, le long tapis rouge qui conduit à l'autel.

Vraiment, M. Norbert a le droit d'être content.

Car une foule de plusieurs centaines d'invités de choix se pressent dans la nef et dans les bas-côtés, pour assister au bonheur des jeunes époux.

Embusqués dans les coins stratégiques, les photographes criblent le cortège de leurs éclairs de magnésium.

Et, là-haut, aux grandes orgues, retentissent les notes graves de la Marche religieuse, de Gluck.

Arrivée à la table de communion, Christiane, pour la première fois de sa vie, gravit les marches du choeur, et vient s'agenouiller à côté de son fiancé. Les parents prennent leurs places réservées.

M. le curé, alors, adossé à l'autel, pose les questions liturgiques; puis tout le monde s'assied pour l'écouter, car il va laisser parler son coeur:

Chers fiancés,

Quant on est curé . . . vieux curé . . . et surtout d'une belle et sympathique paroisse, comme celle de Saint-François-de-Sales, on est intimement mêlé à la vie familiale de ses chers paroissiens . . .

. . . On les baptise . . . on les prépare à la Première Communion . . . on les guide à la croisée des chemins . . .

. . . et on les marie.

Ce que je vais faire aujourd'hui, et avec une spéciale affection.

. . . Il y a ainsi, dans toute vie, certaines heures qui font époque. Le mariage est, par excellence, un de ces jours-là.

C'est la date heureuse parmi les plus heureuses . . . C'est aussi la date grave parmi les plus graves.

Oui . . . jour de mariage . . . jour heureux! . . . On a l'impression d'assister à une création nouvelle qui vient embellir . . . rajeunir le monde. Les êtres vieillissent . . . les civilisations changent et disparaissent . . . Mais l'amour renait toujours . . . comme l'innocence revit dans les enfants . . . Comme la grâce rajeunit les âmes . . . comme les fleurs nouvelles éclosent sur la trame grise des fleurs anciennes.

. . . Jour heureux, mais aussi jour grave. On peut dater son bonheur ou son malheur du jour de son mariage, suivant qu'on a trouvé l'être de son rêve . . . ou celui, hélas! de trop fréquentes réalités.

. . . Jour, où chacun des deux époux voit se fixer à jamais sa destinée: "Toute ma vie d'homme . . . toute ma vie de femme . . . va graviter autour d'un seul être, lequel devient tout pour moi, et pour toujours. Car le consentement que je vais donner . . . ce oui . . . ce petit mot de trois lettres, aura son retentissement jusque dans l'éternité . . ."

Et cette fidélité à la parole donnée sera la beauté suprême de l'amour.

. . . Quoi qu'il arrive, on ne déposera pas le fardeau sur la route. Un homme qui change de métier est un homme à plaindre . . . Un homme qui ne peut se fixer nulle part est un vagabond . . . Que dire de celui qui change de foyer et d'amour! . . .

. . . Il ne s'agit donc pas ici d'une étreinte passagère . . . d'une harmonie délicieuse, mais fragile . . . Il s'agit d'un accord total de deux personnes humaines pour les bons et les mauvais jours.

S'il faut parler d'aventure . . . Elle est là, l'aventure magnifique des époux, s'avançant ensemble sur le chemin de la vie . . . courant ensemble toutes sortes de risques . . . mais, fidèles, inséparables . . . aujourd'hui . . . demain . . . toujours! . . . Oui, quelle belle aventure qui donne le courage de tout risquer pour atteindre les plus hauts sommets . . .

Et c'est cela le mariage indissoluble, tel que Dieu l'a créé pour le bonheur et la dignité de sa créature, et auquel personne n'a le droit d'attenter.

. . . Jour grave aussi pour les parents.

. . . On a élevé avec amour un enfant. On a suscité l'homme, le chrétien, endormi en lui . . . On a veillé sur ses tendances . . . barré la route à ses défauts . . . On a sculpté son caractère comme un artiste sculpte, amoureusement, un marbre, souvent dur, mais beau, précisément parce qu'il est plus difficile à travailler.

. . . Dans quelles mains, ce chef-d'oeuvre va-t-il tomber. . .?

L'un va-t-il magnifier l'autre . . .? ou va-t-il le profaner . . . le diminuer . . . l'annihiler . . .?

. . . Saint François de Sales, patron de cette église, a écrit des choses exquises sur le mariage. Il dit, notamment, que ce qui est terrible dans le mariage, c'est que les époux font, tout de suite, un voeu solennel . . . alors que, dans tous les Ordres religieux, l'Eglise exige des années de noviciat avant de prononcer ces voeux redoutables.

. . . C'est pourquoi, conclut-il, on ne doit entrer, dans la chambre nuptiale, qu'après avoir bien réfléchi et pris conseil.

. . . Ce que vous avez fait . . .

Et vos fiançailles ont été, un peu, ce noviciat dont parle l'évêque de Genève.

. . . Il vous faut donc regarder l'avenir avec confiance. Vous avez les trois conditions essentielles qui sont comme les assises d'un foyer définitif: même foi religieuse. Je sais que vous allez communier tout à l'heure . . . Vos deux familles sont unies ensemble par une très ancienne affection. Elles parlent donc la même langue . . . ont les mêmes préoccupations . . . Elles contreforteront votre jeune foyer.

. . . Et, enfin et surtout, vous vous aimez dans le sens magnifique de ce mot, si profané aujourd'hui!

"O Liberté . . . Liberté! . . . Que de crimes on commet en ton nom", s'écriait Mme Rolland, conduite à l'échafaud.

On peut en dire autant de l'Amour . . .

. . . De cet amour, c'est l'Eglise qui en donne la définition objective.

Aimer, c'est vouloir, non son plaisir à soi . . . ni celui de l'autre . . . c'est vouloir le bien des deux. Amare est velle bonum.

Cela veut dire, qu'au fond de tout amour, il y a, d'avance, l'acceptation de l'abnégation et du sacrifice.

. . . Votre amour, à vous, est cela . . . Votre coeur n'a parlé qu'après l'assentiment de la foi et de la raison . . .

Alors, certain de sa légitimité, il s'épanouira dans la paix. Il sera la vraie pierre philosophale, celle qui transforme tout ce qu'elle touche, non pas en or, mais en tendresse, en confiance, en union qui s'apparente avec celle de Dieu.

Vous savez aussi que le mariage n'est pas une fin, mais un commencement. C'est la belle page de fécondité qui se tourne dans le livre de votre vie. Car le mariage est d'abord, et avant tout, le sacrement de la famille. Vous ferez cette découverte merveilleuse qu'est la naissance d'un enfant . . . de ce petit être fait de lui . . . d'elle . . . souvenir ineffable et mystérieux d'un amour partagé.

(A suivre)



L'on voit sur cette photo **M. et Mme Fidelis Milterberger**, de Cumberland, Etat de Maryland, regardant la croix du **R. P. Gary Stakem**, O.F.M.Cap., aussi de Cumberland et destiné aux missions de Papouasie. M. et Mme Milterberger, dont le récent mariage fut causé par un mutuel désir de répondre aux besoins de l'apostolat laïque, partiront bientôt eux aussi pour les hautes terres de la Papouasie. (NC)

Quand votre enfant est malade

Pour soigner un petit malade, il faut infiniment de patience et de sympathie. La façon de le soigner est aussi importante que le sont les soins eux-mêmes, dit le cours d'instruction en Soins à domicile, de l'Ambulance St-Jean.

Sans bien comprendre pourquoi, les enfants s'énervent et s'effraient lorsque, par leur expression ou par leurs gestes, les grands autour d'eux manifestent de l'anxiété et de la tension nerveuse. L'enfant a besoin d'être confiant et rassuré, surtout au cours d'une expérience aussi étrange pour lui que la maladie au lit. Mais si les parents et adultes de son entourage maintiennent une attitude calme et sereine, l'enfant en est tout aussi impressionné que par une attitude de crainte et d'énervement.

Quand un enfant est malade, il a plus besoin que jamais d'amour et d'affection, mais il faut savoir user de discrétion, car on peut très facilement se laisser entrainer à le gâter, surtout s'il est malade longtemps.

Et parce que l'enfant grandit sans cesse physiquement et mentalement, il est indispensable que l'on continue à le traiter à peu près sans interruption, comme on le faisait tous les jours, et que l'on rétablisse son horaire habituel des repas, du sommeil, de la toilette et des jeux, aussitôt que le permettra sa convalescence.

Le jeu prend une importance particulière pour le petit convalescent. L'enfant a besoin de jouer tout comme il a besoin de manger et de dormir. Cependant, ses jeux doivent être adaptés à la nature de sa maladie et il faut prendre garde de ne pas trop le fatiguer ni de l'épuiser.

Voici quelques moyens qui vous aideront à obtenir sa collaboration durant sa maladie:

1) Abordez-le toujours avec bonne humeur et complaisance. Montrez que vous savez ce que vous avez à faire et comment procéder. Ayez de l'aplomb. Ayez l'air de vous attendre à ce que les soins que vous avez à donner soient acceptés de bonne grâce, sans rechignements.

2) Dites toujours à l'enfant quels soins vous allez lui donner et avertissez-le que tel ou tel soin pourrait lui faire un peu mal. Ne lui cachez jamais le malaise que pourrait lui causer quelque traitement, car alors vous risquez de perdre sa confiance en vous.

3) Ne manquez jamais de le féliciter quand il se montre courageux, mais ne le grondez pas s'il flanche ou pleurniche.

Ce qu'on peut faire avec du jus de citron

Vous avez employé le zeste d'un citron dans une crème. Que faire de son jus, citronnade à part? Problème facile qui a pour le moins, neuf solutions:

1) Exprimer le citron sur le poisson frit.

2) Substituer le jus dans la salade à la rituelle cuillerée de vinaigre.

3) L'ajouter à la sauce de la blanquette qui y perdra sa fadeur.

4) En frotter les champignons de couche et les fonds d'artichauts, pour qu'ils ne noircissent pas.

5) En imbiber un petit chiffon avec lequel on frottera la paille des chaises pour la nettoyer et la blanchir (rincer ensuite à l'eau claire et laisser sécher).

6) Nettoyer avec la moitié du citron les objets en cuivre ciselé, puis les rincer à l'eau tiède et les essuyer avec un chiffon doux.

7) Exprimer le jus sur une éponge pour la dégraisser et la blanchir (y ajouter de l'eau bouillante, et laisser l'éponge dans le bain un jour entier).

8) Effacer avec ce jus les taches de lessive sur le linge blanc, les taches de soude et de potasse.

9) Rendre sa blancheur à un chapeau de paille jauni en le frottant avec le citron cou . .

Conseils ménagers

Oeufs en neige fermes

Pour monter très vite vos blancs d'oeufs en neige, et pour qu'ils soient très fermes, ajoutez une pincée de sel avant de les battre.

Pour éplucher les concombres

Comment épluchez-vous les concombres? Il faut le faire en partant de la pointe vers la queue, car c'est à la queue que se concentre l'amertume du concombre, et, en procédant ainsi, vous ne risquez pas de l'entraîner sur toute la chair du fruit.

Savez-vous acheter de bonnes pommes de terre?

Comment ferez-vous pour reconnaitre si les pommes de terre que vous avez achetées sont de bonne qualité? Tout simplement en les coupant en deux et en frottant les deux moitiés côté pulpe. S'il se forme une mousse sur les bords, c'est que votre pomme de terre contient beaucoup de fécule. S'il ne se forme rien, votre pomme de terre est aqueuse et de moins bonne qualité.

Casserole en aluminium noircie

Une de vos casseroles en aluminium s'est noircie parce que vous avez fait bouillir de l'eau dedans. Elle retrouvera son éclat, si vous la frottez avec un chiffon trempé dans de l'eau de lessive et saupoudré de sel.

Pour que le fromage ne moisisse pas

Pour préserver votre fromage des mouches et de la chaleur, vous le mettez sous cloche; mais, de ce fait, il arrive quelquefois que le fromage moisisse. Pour remédier à cet inconvénient, mettez également sous la cloche un morceau de sucre.



by Laura Wheeler

Numéro du patron: 543

Prix du patron: 25c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Comment vit la femme polonaise

(Une Anglaise est allée en Pologne et donne dans le sérieux "Times" de Londres une série de choses vues.)

Les magasins de quelque importance sont tous gérés par l'Etat, les marchandises sont purement utilitaires et présentées avec à peu près autant de goût que dans des magasins militaires. Personne ne se soucie que vous achetiez ou non. Il n'y a pas de crédit et on ne livre pas à domicile. Je ne m'attendais guère à trouver d'élégance, mais j'avais espéré rencontrer, par-ci par-là, des traces de beauté chez un peuple capable de faire de la belle broderie à la main; mais la vie en Pologne, aujourd'hui, est trop monocorde pour permettre de telles choses.

De notre point de vue, les conditions de vie sont effroyables. Les autorités n'en sont pas absolument responsables. Avec 80 pour cent de Varsovie en ruines et la plupart des autres villes dans un état également pitoyable, il n'y avait pas d'autre solution que d'entasser les gens dans les maigres logements délabrés qui restaient.

C'est très dur pour les femmes. J'ai parlé avec l'une d'elles qui lutte pour élever quatre enfants dans deux pièces. C'est tout ce que son mari et elles sont autorisés à utiliser de leur ancien appartement de cinq pièces, lequel doit encore abriter maintenant deux autres familles. La salle de bain a cessé de fonctionner depuis des années; personne ne veut prendre la responsabilité de la faire réparer et n'aurait d'ailleurs les moyens de le faire. La petite cuisine est commune à tous. Le mari est expert comptable; il gagne 2,000 zlotys par mois (soit environ 20,000 francs, si l'on se base sur un taux de change qui corresponde à la réalité).

Le cours officiel de 11 zlotys pour une livre (1,000 francs), ce qui permet de payer une tasse de café, est absurde et ne correspond absolument pas à l'économie polonaise. Au marché noir, le change est de 100 à 400 zlotys pour une livre.

J'ai eu la chance d'être invitée dans l'appartement d'une femme qui vivait dans un immeuble nouvellement construit, et qui se considérait comme faisant partie des privilégiés. Fièrement, elle me fit voir les deux pièces, salle de bains et cuisine, qu'elle partageait avec son mari et ses trois enfants. En comparaison, les nouveaux appartements construits par nos municipalités sont le luxe même. Aucun revêtement de plâtre n'embellissait les murs nus; le sol de la salle de bains était en grossier ciment. Les normes polonaises prévoient en général une baignoire ou un lavabo. L'escalier et l'entrée, demeurés inachevés, étaient malpropres et en train de prendre rapidement l'aspect d'un taudis.

On ne trouve dans les magasins que des meubles et des tapis de la qualité la plus ordinaire et à des prix exorbitants. Il est impossible, même à la ménagère la plus ingénieuse, de faire grand-chose de son logis, même si elle n'est pas découragée au départ par le règlement officiel qui prévoit 11 mètres carrés de superficie habitable par personne. Cela ne tient pas compte du revenu qui demeure fixé, de façon invariable, à 1,000 zlotys par mois pour un artisan et 2,000 pour un travailleur spécialisé.

Qu'un homme travaille aussi dur qu'il le peut, ou qu'il s'efforce autant que possible d'acquérir de nouvelles qualifications, il n'a pas le droit d'être payé davantage. Sauf lorsqu'il s'agit de se procurer les nécessités élémentaires de l'existence, il n'y a pas de stimulant pour le travail.

L'instruction est entièrement gratuite, de la maternelle à l'université. La protection infantile a beaucoup contribué à élever le niveau effroyablement bas de la puériculture, et des affiches officielles placardées sur les murs des villes exhortent les mères à se souvenir de la nécessité de faire la toilette de leurs enfants. Du reste, tous les enfants que j'ai vus avaient l'air bien soignés et en bonne santé.

Même avec ces avantages que procure l'Etat, il est presque impossible d'équilibrer le budget. Les vêtements sont désespérément chers pour leur qualité; le manteau en tissu de la qualité la plus médiocre, sans boutons ni ornements, coûte 1,000 zlotys; et les chaussures de femme, qui sont partout épouvantables, 400 zlotys.

Avec de tels salaires, chaque famille a besoin d'un "à-côté" quelconque. Des crèches sont prévues pour permettre aux mères d'aller travailler au dehors.

Et pourtant, malgré leur lutte sans espoir, la monotonie absolue de leur vie, j'ai trouvé entre leurs quatre murs misérables une chaleur et une amitié inégalées dans aucun des autres pays que j'ai visités. Chaque zloty disponible avait dû être mendié, emprunté ou engagé pour se procurer du ravitaillement et de la vodka pour recevoir les visiteurs occidentaux.

Si le rideau de fer continue à exister de par la faute des régimes policiers qui sévissent en Europe orientale, il est bien vrai que les coeurs, et sans doute les âmes, ignorent cette frontière.

Ce temps d'anxiété...

Il est dur, ce temps où nous vivons. Le constater n'est point faire preuve de pessimisme. Encore moins de découragement. Etre lucide vaut mieux, pour faire face, que se cacher la tête sous l'aile à l'instar de l'autruche.

Un confrère masculin vous parlerait des graves problèmes de notre temps à grand renfort de mots nouveaux: reconversion, aménagement du territoire, automation et autres.

Moi, ça ne m'irait pas. Pas du tout. Chez nous, les mots nouveaux que je prononce plus volontiers sont ceux-ci: auto-cuiseur, thermostat, machine à laver, produits aux silicones. Voilà en plusieurs mots toute la différence de vue qui marque les sexes.

C'est vrai. Les hommes ont une vision plus générale, plus lointaine, plus ample peut-être des événements et des choses. Les femmes, elles, "ressentent" plus qu'elles ne voient. Et ce qu'elles voient leur apparait sous un angle plus concret, immédiat, directement accessible à tout ce qui les touche.

C'est pour cela que les femmes, les mamans d'aujourd'hui vibrent intensément devant les problèmes de vie qui les tourmentent.

J'écris "d'aujourd'hui". Il serait plus juste d'écrire "de toujours". Parce qu'en tout temps on a souffert, lutté, frémi, tremblé. Même la Vierge a eu peur de l'avenir que lui présidait Siméon: "Un glaive de douleur".

Prions-la de nous aider à vivre, dans la paix, ce temps d'anxiété . . .

MARIE-LOUISE.



Recette de Louise Ogilvie, table dressée par Eaton.

Lorsque je suis rendue à bout d'idées pour le dessert, je reviens toujours à la tarte aux pommes — et je n'en reviens pas de voir comment j'en fais toujours un succès. La présente recette est un peu spéciale, c'est la tarte aux pommes deluxe, dont la garniture est riche et couronnée de miettes de noix.

TARTES AUX POMMES DELUXE

1	croûte à tarte de 9 pouces, non cuite	¼	c. à thé de muscade
1½	c. à soupe d'amidon de maïs (cornstarch)	3½	tasses de pommes aigrelettes, fraiches pelées et tranchées minces
¾	tasse de sucre granulé	1	c. à soupe de jus de citron
	Pointe de sel	1	tasse de crème épaisse
¾	c. à thé de cannelle		

Pour la croûte à tarte, prendre un des sacs inclus dans un paquet de mélange à croûte à tarte. Vider le contenu du sac dans un bol. Ajouter trois ou quatre cuillerées à soupe d'eau. Mélanger légèrement. Diviser la pâte en deux parties égales. Etendre sur une planche farinée. Placer sur un plat en pyrex de 9 pouces. (Je cuis l'autre croûte après avoir fini ma tarte et je la garde pour un autre dessert.) Découper la pâte à environ 1" du bord du plat et rouler dessous. Pincer le rebord pour bien placer la pâte.

Pour la garniture, on combine les huit ingrédients suivants dans un grand bol. Puis, on verse le tout dans la croûte non cuite. Cuire dans un four préréchauffé (425° F.) durant 30 minutes. Ensuite, saupoudrer de miettes de noix. Répandre ⅓ tasse de beurre fondu par dessus les miettes et cuire encore 20 à 25 minutes.

Miettes de noix: mélanger ensemble ½ tasse de sucre granulé, ½ tasse de farine d'avoine à cuisson rapide, ¼ tasse de farine à tout usage, ¼ tasse de noix hachées, 1 c. à thé de cannelle et ⅛ c. à thé de muscade.

Concours de . . . soupe aux pois!

Il existe aujourd'hui cent façons de préparer une soupe aux pois: certaines recettes sont excellentes, d'autres sont simplement bonnes, d'autres enfin se composent de tellement d'éléments divers qu'elles ne méritent vraiment pas de porter le nom de soupe aux pois.

L'Association des Hôteliers a donc décidé d'organiser un grand concours afin de découvrir trois recettes classiques, dans le but de les populariser, tant auprès de nos gens qu'auprès de nos touristes.

Tous les cuisiniers et cuisinières de la province pourront y participer et les trois vainqueurs recevront des prix substantiels dont la nature sera annoncée plus tard.

S'il faut en croire les anciens, la soupe aux pois nous vient probablement de Suède où, depuis toujours, la tradition veut qu'on serve une soupe de pois jaunes au lard, tous les jeudis de l'année; plusieurs familles suédoises maintiennent encore aujourd'hui cette tradition.

Selon le docteur Paul Caumartin, la soupe aux pois était la base du régime alimentaire de nos pères; il faut croire que nos ancêtres étaient plus intelligents que nous, car nous sommes de plus en plus portés à l'abandonner.

Sa valeur alimentaire est exceptionnelle, puisque le pois contient de 25 à 28 pour cent en protéines, environ 65 pour cent de sucre; il est très riche en sels minéraux, particulièrement en fer, qui est plutôt rare dans les autres aliments.

Au point de vue économique, il vaut deux fois la viande en protéines, sans parler de sa richesse en sucre, alors que la viande n'en contient pas.

Le docteur Caumartin résume son opinion sur la soupe aux pois en déclarant que c'est un aliment merveilleux au point de vue réparation et croissance par ses protéines et sels minéraux et l'éminent médecin souhaite la remise en valeur de cet aliment merveilleux dans l'intérêt de notre race.

L'Association des Hôteliers espère donc, par son concours, que la soupe aux pois reprendra sa popularité d'antan; si la soupe aux pois prend la place d'honneur qui lui revient sur nos menus, elle obtiendra sûrement autant de succès auprès des touristes que la bouillabaisse en Provence, l'omelette de la Mère Poulard au Mont St-Michel, ou les Tripes à la mode de Caen.

Toutes les recettes doivent être adressées à l'Association des Hôteliers, Hôtel Queen's, Montréal.

VOTRE BEAUTÉ

Toutes les fleurs que vous aimez, de la rose la plus belle à la plus modeste fleurette des champs, toutes ces fleurs peuvent concourir à la fraîcheur de votre carnation, comme à la détente de vos nerfs.

Les produits les plus près de la nature et sans grande préparation sont aussi efficaces que nombre de compositions subtiles, souvent présentées à grand renfort de publicité tapageuse. Nous n'en voudrons pour preuve que l'exemple du plus répandu de tous peut-être: l'eau de roses.

Eau de roses

Cette eau de roses, qu'est-ce sinon le produit de la macération (clarifiée, purifiée) des pétales de roses fraîches, étendues d'eau distillée. Très bienfaisante, en applications quotidiennes, l'eau de roses entre dans la composition de nombreux toniques, qui resserrent les pores de la peau et la stimulent, après le nettoyage avec un corps gras.

Eau de bleuets

L'eau de bleuets, que l'on trouve chez les pharmaciens, est excellente en compresses tièdes sur les yeux fatigués.

Eau de fleurs d'oranger

L'eau de fleurs d'oranger est d'un grand pouvoir calmant prise à raison d'une ou deux cuillers à café, dans un verre d'eau sucrée.

La fleur de tilleul

La fleur de tilleul est également excellente, pour préparer un bain destiné à soulager les surmenées (une livre de tilleul, dans un petit sac de toile, immergé pendant un quart d'heure dans l'eau de la baignoire).

La fleur de sureau

La fleur de sureau, employée en fumigations, est un très bon décongestionnant du cerveau.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 43—No 29

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 4-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Jeune fille, compétente en sténographie et en dactylographie, pouvant converser en anglais et écrire le français à la perfection. **S'adresser à Boite 635, La Liberté et le Patriote. Références requises.** 28-635-30C.

ON DEMANDE

Ménagère pour maison de religieux en ville. Maison facile d'entretien. Outillage moderne. Références nécessaires. **Ecrire à Boite 634, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 28-634-30C.

ON DEMANDE — Jeune fille sérieuse, 18-30 ans, pour travaux ménagers dans foyer chrétien. Transportation payée. Chambre privée. Bons gages. Devra aimer les enfants et comprendre l'anglais. Loisirs nombreux. **S'adresser à Mme R.-J. Edmond, 139, rue Ash, Winnipeg.** 29-638-32C.

CALENDRIERS A VENDRE — Calendriers à annonce pour agents et commerçants. Prix les plus bas au pays. **Dominion Import Company, 788, rue Main, Winnipeg 4, Man.** 28-618-35C.

A LOUER — Chambre meublée pour jeune homme. Près d'autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot.** 22-425-T.F.

A LOUER — Suite de 3 chambres. En haut. Pour 2 ou 3 adultes. Possession immédiate. **S'adresser à 279, boulevard Dollard, St-Boniface.** 24-522-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Suite de 2 pièces. **Téléphone: 23-4817.** 27-604-29C.

A LOUER — Bungalow de 4 chambres, meublées au complet — à St-Vital. **S'adresser à Edmond Jacques, 525, rue des Meurons. Téléphone: 23-1553.** 28-626-30C.

A LOUER — Chambre et pension pour 1 ou 2 jeunes hommes. **Téléphone: 23-4793.** 28-631-30C.

A LOUER — Suite de 3 pièces, avec salle de bain privée; sur l'avenue Provencher. Possession 1er novembre. **Téléphonez à 20-6756.** 28-630-30C.

A LOUER — A St-Boniface — Maison de 4 grandes pièces. Véranda vitrée. Belle grande cave. Chauffage automatique à l'huile. Toute meublée. **Téléphonez à 20-2445.** 29-627-29C.

A LOUER — A St-Boniface — Chambre au soubassement. Fournie. Pour jeune fille. Près autobus. Facilités pour faire la cuisine. Possession immédiate. **Téléphone: 23-1553. 525, rue des Meurons.** 29-639-31C.

A LOUER — A Norwood — Suite de 2 chambres avec évier, poêle et réfrigérateur. Libre le 1er novembre. **S'adresser à 171, rue Kitson.** 29-640-29C.

A LOUER — A St-Boniface — Suite moderne de 3 chambres au 1er étage. Possession immédiate. **S'adresser à 440, rue Ritchot. Téléphone 20-4364.** 29-641-29C.

A LOUER — A St-Boniface — Grande chambre meublée. Conviendrait à 1 ou 2 demoiselles. Prix raisonnable. Possession immédiate. **S'adresser à 626, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone 20-7025.** 29-642-31C.

A LOUER — A St-Boniface — Suite de 3 chambres. Rue Masson. **Téléphonez à 23-3233, après 6 h.** 29-644-29C.

A LOUER — Suite de 3 chambres pour adultes préférablement. Salle de bain privée. Libre actuellement. **S'adresser à 370, rue Desautels. Tél. 52-2305, le jour, et 20-1403 le soir, entre 5 h. et 7 h.** 26-368-T.F.

A LOUER — A St-Boniface — Petite chambre meublée. 1er étage. Pour personne qui travaille. $15.00 par mois. **Téléphonez à 23-4757.** 29-643-29C.

A LOUER — A St-Boniface — Chambre meublée. Facilités de cuisine. Près autobus. Possession immédiate. **Téléphonez à 23-4546.** 29-647-31C.

ON DEMANDE A LOUER — A St-Boniface — Maison de 4 pièces ou plus dans le quartier de l'école Provencher. **Téléphonez à 93-8244.** 29-649-30C.

A LOUER — A St-Boniface — Suite de 3 pièces. Conviendrait à 2 ou 3 adultes. **S'adresser à 536, rue Aulneau.** 29-650-30C.

A LOUER — Suite de 4 chambres. Moderne. Possession immédiate. Prix raisonnable. **152 rue Goulet.** 28-629-29C.

A LOUER — A St-Boniface — Grande suite de 3 chambres avec poêle, réfrigérateur et machine à laver, 1er étage. **S'adresser à 201, rue Notre-Dame. Téléphone 20-8539.** 29-653-31C.

A LOUER — A St-Boniface — Suite de 2 chambres meublées. Rez-de-chaussée. Entrée privée. Près autobus. Rue Provencher. Usage de machine à laver. **Téléphone 93-8721.** 29-656-29C.

A VENDRE — Piano en très bonne condition, avec banc. **S'adresser à 286, rue Cathédrale, St-Boniface.** 28-621-29C.

DESIRE ACHETER — Tracteur à la vapeur en bonne condition; gros modèle préféré. Mentionnez prix. **C. Senneville, La Baie, Cté Yamaska, P.Q.** 27-597-29C.

A VENDRE — Maison en briques, rue de la Morénie, près de l'école Provencher. Cinq chambres à coucher. Chauffage à l'huile. **Tél. 20-3949.** 29-637-T.F.

A VENDRE — A St-Boniface — Maison entièrement moderne de 6 chambres. Près église catholique et école. Revenu pour chambres louées. **Téléphone 20-6728.** 29-658-31C.

A VENDRE — A St-Boniface, maison de 14 pièces, 4 pour le propriétaire. Revenu mensuel, $135. Comptant requis, $1,000. Propriétaire quitte la ville. Accepterait offre raisonnable. **Téléphoner à 23-5823.** 25-550-28C.

A VENDRE — A St-Boniface — Maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Décorée récemment. Chauffage à l'huile. Garage double. **S'adresser à 167, rue Berry, ou téléphoner à 20-7466.** 29-648-31C.

A VENDRE — A St-Boniface — Maison moderne de 8 chambres. Bel endroit, près des écoles et de la basilique. Pas d'agents. **S'adresser à 497, rue de la Morénie. Téléphone 20-7695.** 29-651-30C.

A VENDRE — Magasin et maison dans village canadien-français. Bâtisse presque neuve. Eau chaude et froide. Electricité. Chauffage à l'huile. Ecole de 4 classes. Couvent-pensionnat. Service d'autobus et de chemin de fer quotidien. Situé sur grande route à 35 milles nord-ouest de North Battleford. Fonds d'Etat d'environ $10,000. Ameublement et bâtisses comprenant maison, magasin, entrepôt à farine garanti contre vermine. Autre entrepôt avec plancher en ciment 40' x 18'. 3 grands lots avec belle cour. Garage avec plancher de ciment. **Pour plus de détails, écrivez à Victor Régnier, Vawn, Sask.** 29-636-29C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

Rue Provencher — Maison de 16 chambres. Revenu possible, $400 par mois. 4 systèmes de plomberie; entrées privées; chauffage à l'huile. Garage pour trois camions. Lot 100 x 200. Chassis en aluminium. Prix: $23,000, à termes.

Norwood — Bungalow moderne, 4 grandes pièces. Cuisine 12 x 14. Salon 14 x 18. 2 chambres à coucher. Lot 65 x 120. Garage. Prix, $8,300. Comptant requis, $2,300. Balance paiements faciles.

Norwood — Rue Braemar. Maison de stuc, 6 pièces, 10 ans. Grands salon et cuisine, salle à manger. Chambre à coucher et salle de bain au premier étage. 2 chambres à coucher au 2ème étage. Chauffage à l'huile, salle de récréation. Garage. Grand lot. Près écoles et autobus. $13,500.

St-Vital — Bungalow de 5 pièces. Grande cuisine. Grand salon. 2 chambres à coucher, dinette. Garage. Lot 45 x 145. Près écoles et autobus. Prix, $5,250. Comptant requis, $1,000. Balance $65 par mois, principal, intérêt et taxes. Possession immédiate.

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
28-652-29C.

A VENDRE

Aubigny — Maison de 16 x 20. Grand lot. Prix, $1,000.

Norwood — Cottage 4 pièces. Prix, $3,800.00

St-Boniface — Duplexe 6 pièces; chauffage air forcé. $13,000.00

St-Boniface — Maison moderne 5 pièces; chauffage automatique. Garage double. $10,800.00

St-Boniface — Bungalow moderne, 6 pièces. $10,000.00

Chemin Sneers — Cottage moderne 4 pièces. $5,500.00.

Magasin général près Winnipeg. Bon petit commerce. Prix, $3,500.00, plus marchandises au prix coûtant.

St-Boniface — Cottage moderne, 4 pièces. $6,500

Norwood — Cottage moderne de 5 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. $8,600.00

Norwood — Demi-bungalow, moderne, 5 pièces. $9,000.

St-Boniface — Maison demi-moderne, 3 pièces, près basilique. $4,500.00.

Ferme pour culture mixte — 180 acres. Bonne eau. Hydro. 19 têtes de bétail. Machines agricoles. Le tout, $8,900.00

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-5178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
W. Coindet: 20-9458
28-657-29C

A VENDRE — A St-Boniface — Grande maison de 2 étages, 7 pièces. Près des écoles. **Téléphonez après 6 h. du soir à 93-5239.** 29-646-29C.

OFFRES D'EMPLOI
SERVICE CIVIL DU CANADA

Agent de colonisation, Veteran Land Act, dans différents centres du district de Winnipeg, Département des Affaires des Anciens Combattants. Vacance à Swan River, Manitoba, $300-$350.

Ingénieurs stationnaires (Chauffage ou pouvoir), départements gouvernementaux, dans plusieurs centres du Manitoba. Actuellement, vacance à Gimli, $295-$315. Les candidats doivent posséder un diplôme d'ingénieur stationnaire de 3ème classe, ou un certificat d'ingénieur, ou un certificat provincial équivalent.

Opérateurs de Rayons-X, Affaires des Anciens Combattants, hôpital Deer Lodge, Winnipeg, $225-$300, selon qualifications.

Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
56-W713-4-5-6.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF EDMOND AYOTTE, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate verified by Statutory Declaraton, must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 20th day of November, A.D. 1956.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 16th day of October, A.D. 1956.

MARCOUX & DUREAULT,
Solicitors for Armand Ayotte,
Executor.

Sealed Tenders will be received by the undersigned not later than 4 p.m. C.S.T. October 30th 1956, for the construction of a new

Fire Hall Building
Marion Street,
St. Boniface, Manitoba.

Drawings, specifications and form of tender are available to General Contractors on a deposit of $25.00 with the Architect. Tenders must be accompanied by a bid bond or certified cheque for 5% of the tender price and the tenderer must produce a performance bond of 50% of the tender if accepted.

The lowest or any tender not necessarily accepted.

N. M. ZUNIC, Architect,
204 Canadian Bank of
Commerce Building,
Tache at Marion,
St. Boniface, Manitoba.

Sealed Tenders will be received by the undersigned not later than 4 p.m. C.S.T. October 30th, 1956, for

Public Works Garage Building
Plinquet Street
St. Boniface, Manitoba.

Drawings, specifications and form of tender are available to General Contractors on a deposit of $25.00 with the Architect. Tenders must be accompanied by a bid bond or certified cheque for 5% of the tender price and the tenderer must produce a performance bond of 50% of the tender if accepted.

The lowest or any tender not necessarily accepted.

N. M. ZUNIC, Architect,
204 Canadian Bank of
Commerce Building,
Marion at Tache,
St. Boniface, Manitoba.

ROYAL REALTY CO.
613, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Téléphone: 92-7497

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow moderne de 4 chambres. Possession immédiate. Prix, $4,800.00; comptant requis, $800; paiements mensuels, $50.

St-Vital — **Maison** moderne de 4 pièces. Grand lot. Prix $6,500. Comptant requis $1,500. Balance $50 par mois. Possession immédiate.

St-Vital — Bungalow demi-moderne, 3 grandes pièces, près d'église, école et autobus. Prix, $3,700. Comptant requis, $700.

Norwood — Bloc appartement de 4 suites; 2 suites de 3 chambres; 1 suite de 2 chambres; 1 suite d'une chambre — indépendantes avec entrées privées, toilettes. Revenu total par mois: $255. Agé d'un an et demi. En stuc. Chauffage à l'huile. Air climatisé. Prix: $24,500.00. Comptant requis, $12,000.00.

35 milles au sud-est de Winnipeg — 400 acres de terre. 300 acres en culture. Restant en pâturage et en foin. Bâtiments modernes, avec tout équipement aratoire usuel, 20 têtes à corne. Prix total, $32,000. Paiement initial, deux-tiers. Propriétaire aimerait échanger contre maison en ville.

Résidence:
M. J.-R. POIRIER, tél. 4-1876
27-645-29C.

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne

Les dames de Ste-Anne tiendront leur assemblée régulière le dimanche 21 octobre, à la suite de la messe de 9 h. Ce sera également jour de communion générale pour les membres. Le déjeuner sera servi au réfectoire des élèves. Comme cette assemblée sera particulièrement importante, chaque congréganiste se fera un devoir d'y assister.

Ralliement

Le dimanche 21 octobre, à 2 h. p.m., à la salle Guertin, aura lieu le premier ralliement des enfants de la paroisse qui suivent le cours de catéchisme par correspondance. Nous comptons sur la présence des parents. Il y aura trois choses au programme: une partie instructive, une partie récréative que les enfants goûteront certainement, enfin une surprise qu'ils rapporteront avec eux.

Club du Sacré-Coeur

Les travaux au Club du Sacré-Coeur ne sont pas tout à fait terminés. En attendant, M. Hervé Gamache prend les noms de tous ceux qui désirent jouer aux quilles. Jeunes gens ou jeunes filles, c'est votre dernière chance.

Cercles de Foyers

Si l'on en juge par la réunion de dimanche dernier et par les noms reçus à date, nous aurons au moins trois bons Cercles de Foyers sinon quatre cette année. Comme on le sait, ces cercles s'adressent aux jeunes ménages très spécialement et aussi aux parents qui ont des enfants d'âge scolaire.